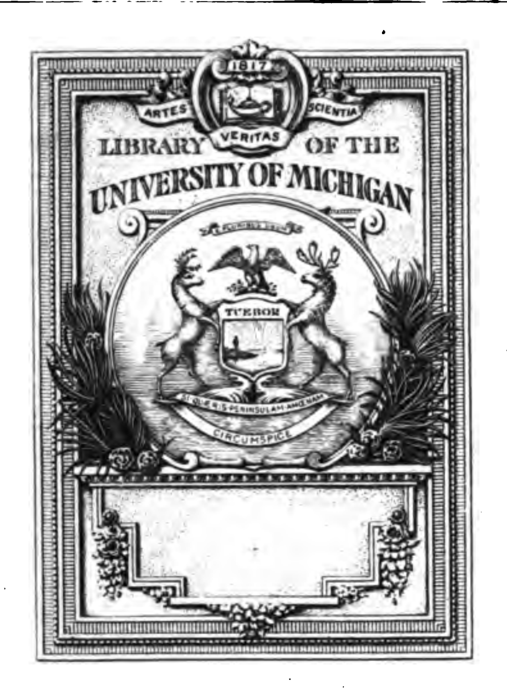
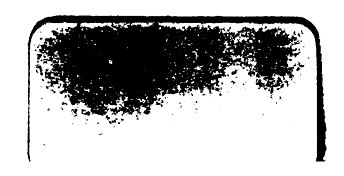
Chs. Fr. Painchaud





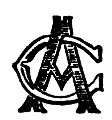
LA

GASPÉSIE

PAR

L'ABBÉ J. B. A. FERLAND

NOUVELLE ÉDITION



QUEBEC
IMPRIMERIE A. CÔTÉ ET Cie
1877

AVIS AU LECTEUR

POUR L'ÉDITION DE 1861

—

C'était en 1836 ; et nous voguons à pleines voiles sur ' 61. — Il y a donc vingt-cinq ans ! et vingt-cinq ans ne forment-ils pas un quart de siècle ? — Eh bien, soit ; disons-le bravement : il y a vingt-cinq ans, j'étais invité par monseigneur Turgeon, évêque de Sidyme, à l'accompagner, avec deux de mes confrères, durant le cours de la visite épiscopale, qu'il allait faire dans le district de Gaspé. Alors curé de Saint-Isidore de Lauson, paroisse nouvellement née et resserrée de toute part par la forêt, je profitai avec joie de l'occasion, pour visiter les côtes du golfe Saint-Laurent.

Durant le cours du voyage, je jetai sur le papier des notes, que je mis en ordre à mon retour, et qui depuis sont restées dans mes cartons. Elles présentent quelque intérêt, au moment où cette belle partie du Canada semble attirer l'attention toute particulière de nos législateurs, des spéculateurs sur les terres, et des agents de l'émigration norvégienne. Elles peuvent aussi servir à faire comprendre les grands changements qui s'y sont opérés depuis vingt-cinq ans ; car la Gaspésie de 1861 aura peine à se reconnaître dans la description de la Gaspésie de 1836.

Puisqu'il en est ainsi, ami lecteur, voici ces notes, que je vous offre telles quelles, après les avoir éventées, époussetées et vernies.

J. B. A. FERLAND, PTRE.



LA

GASPÉSIE

CHAPITRE PREMIER

Le départ — Un canot sauvage — La *Sara*, ses passagers et son équipage — Le Pot-à-l'Eau-de-Vie — Le Bic et ses souvenirs — Le sauveur de la patrie — Navigation des mouettes — Le cap Chates.

Juin, 15.

HISSE la misaine !... Envoie la barre pour qu'elle arrive..... Largue les amarres de l'avant ! Une voix brève et accentuant fortement les mots avait jeté ces ordres, et la manœuvre s'était faite au gré du commandant ; l'avant de la goëlette s'éloignait lentement du quai, au souffle de vent qui donnait dans la seule voile déployée. — " Capitaine !.... capi-

taine ! " répète le même officier, le second. — " Le capitaine est allé dire adieu à sa femme !" — " C'est bien le temps d'y aller quand on va partir. Jette une amarre sur le quai. " — L'amarre lancée tombe à mi-chemin ; mais un bras plus nerveux et plus expert la pousse jusques à terre, où elle est arrêtée ; l'avant de la goëlette se rapproche du débarcadère, et enfin le capitaine Constant V., la joue encore humide du dernier baiser de sa chère épouse, foule du pied le pont de sa bien-aimée *Sara*, de sa troisième moitié, comme le dirait un enfant de l'Irlande. Le cœur du brave homme est, en effet, à peu près partagé entre sa femme et ses deux goëlettes. Qui oserait lui en faire un crime ? Une goëlette obéit à son maître et garde le silence ; c'est ce que le marin n'obtient pas toujours de sa femme !

Le capitaine V. prend avec dignité le commandement de son bâtiment ; les amarres se détachent de nouveau ; un léger souffle du

sud-ouest soulève à peine les voiles, et la *Sara* s'ébranle.

" Adieu ! adieu ! envoyez-nous de vos nouvelles. — Nous attendrons vos lettres à Percé. — Bon voyage. — Que le Seigneur vous garde jusqu'à votre retour." — Ces adieux s'échangent entre un groupe de personnages sur le quai et les passagers réunis sur le pont. Quelques coups de canon retentissent sur la rivière Saint-Charles ; trois hourrahs sont poussés par les nombreux spectateurs ; trois autres par les matelots.... et tout se tait.

La *Sara* glisse silencieusement sur la surface unie du bassin de Québec. Le soleil vient de se cacher derrière les montagnes de Charlesbourg ; aux premiers jours de son croissant, la lune répand une lumière faible et incertaine. La conversation a cessé parmi les passagers ; leurs regards demeurent attachés sur la vieille cité de Champlain. Les toits brillants de la

haute-ville reflètent encore les dernières lueurs du crépuscule, tandis que des masses d'ombres se projettent sur la basse-ville et sur la longue ligne de ses quais, que bordent de nombreux navires. Au pied des monts laurentins, sur la rive gauche, s'étendent les habitations de Beauport, qui se déroulent comme un cordon blanchâtre sur un fond obscur ; à droite, la côte escarpée du sud se dresse, présentant un rideau noir, au-dessus duquel scintille le clocher de la Pointe-Lévis.

Quelques-uns des voyageurs laissent, sans doute, errer leurs pensées sur les amis qu'ils viennent de quitter. Aspirant après le moment, où, entourés d'un triple cercle d'auditeurs, ils pourront jouir du privilége accordé aux touristes, tout bas ils répètent le refrain d'une vieille chanson des *pays hauts* :

Quand je viendrai de mon voyage,
Chez moi viendront les curieux ;
Je mentirai selon l'usage,
Et l'on ne m'en croira que mieux.

Mais un devoir les appelle ; partant pour une mission évangélique, ils ont besoin que l'ange du Seigneur les accompagne. Ils s'agenouillent tous ensemble sur le pont, et prient le Dieu des consolations de les avoir en sa sainte garde et de faire fructifier le bon grain qu'ils vont semer.

En ce moment passe, sous la proue du vaisseau, un canot d'écorce, portant toute une famille sauvage. Le père et la mère conduisent cette frêle embarcation, dont les bords s'élèvent de quelques doigts seulement au-dessus de l'eau ; les enfants et les chiens, couchés pêle-mêle, dorment dans la plus profonde sécurité, au milieu des ustensiles de ménage, des couvertures, des peaux et des pièces de la tente. Comment celui qui protége et qui soutient sur les eaux cette faible écorce, pourrait-il oublier les hommes qui placent en lui toute leur confiance ?

Le vent fraîchit ; le saut de Montmorency

gronde ; nous voici entrés dans le chenal qui sépare l'île d'Orléans de la côte du sud ; il est déjà dix heures du soir. A demain !

Juin, 16.

Voulez-vous connaître la *Sara*, ses passagers et son équipage ? Suivez-moi. — Voyez cette gentille goëlette, à la coupe gracieuse ; élancée, svelte, on la dirait impatiente de courir ses quatorze nœuds devant une brise fraîche. Ses longs mâts portent chacun une seule voile ; mais quelle voile ! cent quatre-vingts verges de toile sont entrées dans celle du grand mât. Trois fortes ancres, dont les chaînes sont soigneusement roulées à l'avant, pourront dompter la légèreté de la *Sara*, même par les plus gros temps. Derrière son couronnement est suspendue une petite chaloupe ; sur le pont, en est une plus lourde et plus solide, qui servira au débarquement des passagers, et au transport du bois nécessaire pour alimenter le foyer de la cambuse. Près du beaupré, un canon allonge

la tête par-dessus le plat-bord, prêt à proclamer notre arrivée ou notre passage, et à lancer au loin nos adieux.

Descendons cet escalier. Voici la chambre dite du capitaine, quoiqu'il n'y doive point paraître pendant le voyage : elle renferme un lit à bâbord, et un à tribord. Sur l'un, est étendu le rubicond curé de L., occupé à voyager dans le pays des rêves ; sur l'autre gît en paix un honnête vicaire de Québec, M. N., hibernien de nation. Des rideaux protégent leur sommeil contre la lumière, que deux vitraux laissent pénétrer dans cette demeure soporifique.

Par une porte à droite, vous entrez dans un petit salon, enlevé pour la circonstance à la cale, dont il est séparé par une cloison temporaire. Passez à l'intérieur, et ne craignez point d'éveiller les dormeurs, car, dans cette pièce comme dans la précédente, les planches du

parquet sont cachées sous des tapis, qui étouffent le bruit des pas. Une lampe, suspendue au lambris, jette encore assez de lumière pour que vous puissiez examiner l'appartement. Ici reposent Monseigneur l'évêque de Sidyme, son secrétaire M. T., et le curé de Saint-Isidore ; un quatrième lit, dressé d'avance, servira dans les occasions où il faudra exercer l'hospitalité.

Au milieu de cette chambre et solidement fixée au plancher par des écrous, est une table préparée pour les repas, pour l'étude et la toilette ; c'est, en un mot, une table universelle, à laquelle, dans les gros temps, on adoptera un cadre mobile, destiné à tenir dans l'ordre les plats, les assiettes et les bols, lorsque la *Sara* s'avisera de pirouetter. De côté et d'autre, ont été pratiquées des armoires, où pourront se ranger, sans confusion, les provisions de voyage et les articles qui appartiennent au domaine du maître-d'hôtel. — Voilà pour la topographie,

pour le personnel et le matériel du quartier aristocratique de la *Sara*.

Remontons sur le pont. — Ces deux cages renferment des poules ; jadis paisibles tenancières d'une basse-cour, elles sont aujourd'hui ballottées sur les flots de la mer. Trop heureuses, si un jour elles pouvaient rentrer au poulailler maternel, pour raconter à leurs compagnes d'enfance ce qu'elles ont vu et souffert sur la terre et sur la mer ! Vain espoir ! Avant la fin du voyage elles auront ignominieusement terminé leur carrière dans une cambuse.

Nous voici enfin rendus au panneau qui ouvre sur la cale. Ami lecteur, en descendant, prenez garde aux barreaux de l'échelle, et baissez la tête quand vous serez descendu. Comme vous désirez connaître tous les habitants de la *Sara*, marchons. En nous éloignant de la lumière, nous nous avançons vers les ténèbres inté-

rieures ; coffres, caisses, barils, voilà les matériaux qui ont servi à construire le chemin qui mène à la chambre de l'équipage : le capitaine V., ayant entendu parler des chemins à la macadam, a établis une route selon ce système, au fond de cale de la *Sara*. Une lampe éclaire l'appartement, dont le sous-sol est formé de trois cents minots de sel. Ici règne le capitaine Constant V. ; viennent ensuite Benne V., son fils, second de la goëlette ; Louis F. et Moyse L., matelots ; Jacquot, surintendant de la cambuse de l'équipage ; Mathieu, engagé par Monseigneur l'évêque de Sidyme, comme maître-d'hôtel, cuisinier, économe, servant de messe ; et enfin Hector, chargé de prêter main-forte au dernier personnage, tant au spirituel qu'au temporel.

Il est cinq heures et demie du matin ; aux sons d'une clochette, hors du lit culbutent les habitants des deux chambres de l'arrière. —

" Où en sommes-nous ? " — " Beau temps. Le vent a été faible toute la nuit ; il commence à fraîchir. Voilà l'île aux Grues. Voyez à droite le village de Saint-Thomas avec sa grande église. Trente voiles ! nous sommes au milieu d'une flotte partie avant nous, et nous lui apportons une brise favorable. "

Les belles et riches campagnes du sud s'étendent à notre droite, tandis que sur l'autre bord nous côtoyons l'île aux Grues et l'île aux Oies, au-dessus desquelles apparaissent les montagnes du nord. Plus bas, sont quelques îlots nommés les *Piliers Boisés ;* l'on voit des milliers de taches blanches s'élever alentour, tournoyer et s'abattre ; ce sont, nous dit-on, des pigeons de mer, dont les évolutions rapides semblent prêter la vie et le mouvement à ces rochers arides.

La *Sara* poursuit gaîment sa course, laissant derrière elle les bâtiments qu'elle a facilement

rejoints. Un point brillant paraît bien loin en avant ; il grossit ; des voiles se détachent de la masse ; une coque de bâtiment s'arrondit, s'élargit, et bientôt nous avons dépassé quelque lourd navire, un brick aux flancs noirs, ou une légère goëlette faisant la même route que nous.

Vis-à-vis de la Rivière-Ouelle, des marsouins commencent à se montrer ; on dirait une grande roue de moulin faisant un demi-tour hors de l'eau et s'enfonçant subitement. Par un mouvement de rotation, cet animal déploie successivement à l'air toutes les parties de son dos, depuis la tête jusqu'à la queue. Quelques loups-marins, véritables tritons de la fable, dressent leur tête de chien, nous considèrent avec une curiosité mêlée d'une légère dose d'impertinence, et disparaissent, après avoir à loisir examiné les passants. Cependant M. F. est là, le fusil à l'épaule, prêt à les punir de leur impudence, si seulement ils voulaient se mettre dans

la direction du plomb qu'il lance contre eux. Leur nombre s'accroît à mesure que nous approchons de l'île aux Lièvres, près de laquelle des *brassées* de loups-marins font mille évolutions. Quelques centaines d'individus s'avancent à notre rencontre, avec rapidité et sur une seule ligne, comme pour défendre leur domaine. Puis les rangs se brisent, des escouades de vingt et de trente se forment, tournent, se croisent, se poursuivent, s'évitent. Semblables à de nouvelles levées, ils défient l'ennemi, tout en ayant le soin de se tenir à une distance respectueuse de ses coups. Leurs bravades excitent l'ardeur de M. F. ; le plomb vole sur les eaux ; les loups-marins plongent, reparaissent un peu plus loin et font le pied-de-nez à leur persécuteur. Dans la chaleur du combat, quelques coups de fusil sont dirigés vers une goëlette voisine, dont les matelots, peu désireux de tomber sous un plomb adressé à de vils animaux, prennent la liberté de réclamer.— " Goëlette, ahoy !"—" qui vive ! "

— " Voudriez-vous, s'il vous plait, avoir la bonté de ne pas tirer sur nous autres." — La demande était raisonnable et polie ; nos voisins s'étaient montrés neutres dans la question ; il fallait respecter leur neutralité pour notre propre intérêt, car, en se joignant à la partie adverse, ils auraient fait pencher contre nous les plateaux de la balance !

7½ h. du soir.

Le vent est tombé ; nous mouillons à quelques arpents de terre, au-dessus de Pot-à-l'Eau-de-vie. — Pot-à-l'Eau-de-vie est un rocher élevé, portant peu de traces de végétation ; il était autrefois couronné par un télégraphe, dont les longs bras s'agitaient fréquemment pour signaler le passage des navires de commerce. Nous sommes bientôt environnés des bâtiments que nous avons dévancés dans le cours de la journée ; les uns après les autres, ils viennent se réfugier au mouillage, pour attendre un vent favorable. Au silence qui régnait en ce lieu,

quelques heures, ont succédé des bruits
is : la chute des ancres à l'eau, le cliquetis
haînes se déroulant sur le pont, les sifflets
ommandement, les cris des matelots, en
assez pour jeter l'épouvante parmi les
marins, et pour troubler la paix des ca-
sauvages, qui se lèvent en nombreuses
s et vont chercher un gîte ailleurs.

9 heures du soir.

lune est à l'horizon, prête à se coucher;
ouvement et le bruit ont cessé ; l'on n'en-
plus que le pas mesuré du matelot de
t, le murmure de la vague qui caresse
ement le flanc de la goëlette, et, au loin,
uffle sourd des marsouins.

Des flottes nombreuses se rassemblent souvent dans ce hâvre ; retenus par les vents contraires et les courants, les bâtiments de commerce, les navires chargés d'immigrants

viennent, l'un après l'autre, se réfugier entre ces îles. Alors que de scènes bruyantes se passent en ces lieux ! Combien de fois ces rochers ont retenti des cris de la discorde et de l'ivresse ! Combien de malheureux, forcés d'abandonner les pays de l'Europe, pour se créer un établissement au sein des forêts vierges de l'Amérique, ont, à leur arrivée sur ces bords étrangers, versé des larmes amères, en se rappelant la patrie abandonnée pour toujours ! Que d'infortunes, que de crimes se sont reposés à l'abri de ces rochers ! Un vent favorable venait-il à passer sur ces eaux, les voiles se déployaient, les folles joies et les profondes tristesses s'envolaient ; et le hâvre de Pot-à-l'Eau-de-vie rentrait dans la solitude et le silence ordinaires.

Juin, 17.

Située à trente-six lieues de Québec, l'île aux Lièvres est étroite, longue et encore couverte de bois. Elle ne renferme point d'autres habitants que les hôtes aux longues oreilles qui lui

ont imposé leur nom. Un amateur de la retraite, de la chasse ou de la pêche, y trouverait un asile bien agréable pendant l'été.

Nous profitons d'un souffle de vent pour aller mouiller près du haut de l'île Verte. S'il faut en juger par les apparences, nous approchons du domaine du vieux Neptune.

Hier et aujourd'hui, nous avons traversé des ras de marée couverts de capelans. Les capelans, pour la taille et la forme, ressemblent un peu aux éperlans, et exhalent une forte odeur de concombre. Au temps du frai, ils sont jetés au rivage par les vagues ; la mer, en se retirant, les reporte au large, mais dans un tel état d'engourdissement qu'on les croirait morts. Veut-on alors les prendre dans la main, on s'aperçoit à leurs frétillements et à leurs efforts pour s'échapper, qu'ils sont encore fortement attachés à la vie.

Autrefois la morue remontait jusqu'au-dessus de l'île Verte.[1] Les temps sont changés ; nos pêcheurs jettent à l'eau plusieurs lignes, qui sont soigneusement surveillées, mais inutilement, car toute la pêche se borne à un concombre de mer. Les savants ont probablement donné au concombre de mer quelque nom grec, que les matelots ignorent ; quoiqu'il en soit, l'être lui-même n'en est pas moins curieux. Il semble appartenir et au règne végétal et au règne animal, étant composé d'une longue tige, attachée par ses racines à un petit caillou, et d'un corps qui a la forme d'un œuf avec la couleur d'un champignon, et qui renferme du sang et des intestins.

Pendant que les passagers s'occupent de la pêche, les matelots ne perdent pas leur temps. Les uns mettent de l'ordre sur le pont ; d'autres

1 Depuis 1856, la morue a reparu, non-seulement à l'île Verte, mais encore à quelques lieues plus haut, vis-à-vis de la rivière du Loup, où des pêcheurs en ont pris plusieurs.

dressent et peinturent un mât de hune, qui ne servira qu'à porter le pavillon. Comme la *Sara* paraît pour la première fois sur les eaux du Saint-Laurent, elle n'a pas encore eu l'occasion de mettre sa toilette au complet. L'équipage s'occupe de la gréer en plein. Bâtie à Saint-Grégoire pendant le cours de l'hiver et lancée ce printemps, elle était descendue pour prendre un chargement à Québec, où elle a été nolisée pour le voyage de la baie des Chaleurs, par monseigneur l'évêque de Sidyme.

Juin, 18 (6 h. A. M)

Un faible vent nous a, pendant la nuit, portés vis-à-vis de l'île aux Basques, ainsi nommée parce qu'autrefois les Basques avaient, en ce lieu, formé des établissements pour la pêche, pour l'exploitation des huiles de poisson, et surtout pour faire la traite des pelleteries avec les sauvages de Tadoussac. Durant la première partie du dix-septième siècle, la compagnie de

la Nouvelle-France eut plusieurs fois à se plaindre du commerce de contrebande que faisaient les Basques, les Hollandais et aussi les Anglais, quand ils en trouvaient l'occasion.

Jusqu'ici le bulletin sanitaire n'a eu à enregistrer que des rapports favorables ; la santé publique était bonne dans la petite communauté, l'appétit était encore meilleur. Aujourd'hui, il y a perte d'appétit chez M. T. ; puis chez Hector et enfin chez Jacquot. Ce n'est pas tout ; une maladie se déclare, et c'est bien le terrible mal de mer. Tous trois pâlissent, s'agitent et font de violents efforts. Autour d'eux se rassemble un groupe de spectateurs ; personne, cependant, ne s'apitoie sur le sort des malheureuses victimes. Qu'elle est affligeante la situation d'un pauvre malade, étendu sur les planches du pont, la face dans la poussière, et ne levant les yeux que pour contempler des visages riants ! Prête-t-il l'oreille aux chuchotte-

ments des assistants, dans l'espérance de saisir quelques mots d'encouragement ? Il reconnaît qu'il est l'objet de leurs mauvaises plaisanteries. Veut-il se lever pour faire face aux railleurs ? Ses jambes ploient sous le poids de son corps et le laissent tomber, exposé à de nouvelles insultes. Une seule consolation lui reste ; c'est l'espérance de pouvoir un jour rire à son aise de ses persécuteurs, lorsqu'ils auront eux-mêmes été abattus et désarmés par la maladie. Les désastres de la journée sont causés par un fort vent de nord-est, en face duquel la *Sara* s'agite avec violence.

Nous côtoyons la rive méridionale du fleuve, bordée de montagnes dans cette partie. En aval, les hauteurs sont taillées perpendiculairement et prennent le nom de *murailles du Bic.* Jadis le chemin entre les Trois-Pistoles et le Bic suivait les bords du fleuve. Dans cette distance de vingt-sept milles, un seul lieu de

repos s'offrait au voyageur ; c'était la maison de la veuve Petit, dont le nom est longtemps resté célèbre dans ces parages. Le vent continuant d'être contraire, nous jetons l'ancre près de l'île du Bic, qui est séparée de la terre ferme, par un chenal d'environ une lieue de largeur.

Autrefois M. D'Avaugour, gouverneur du Canada, avait formé le projet d'ouvrir un port et d'établir un entrepôt pour le commerce, dans la baie qui est vis-à-vis de l'île du Bic. Les navires venant de France se seraient arrêtés en ce lieu, y auraient déposé leurs marchandises, et pris pour le retour les fourrures et autres articles d'exportation fournis par le Canada. Ce projet, alors abandonné comme beaucoup d'autres, a depuis été remis sur le tapis et finira peut-être par se réaliser.

Près d'une des pointes qui protégent le mouillage à l'entrée de la baie du Bic, est un îlot

nommé l'Ilet-au-Massacre ; ce nom lui vient de ce qu'on y a découvert, dans une caverne, des squelettes d'hommes, de femmes et d'enfants. La tradition rapporte que des Micmacs s'y réfugièrent un jour pour éviter la poursuite d'une bande de guerriers iroquois, et furent massacrés par leurs féroces ennemis.

Nous voici tranquillement à l'ancre, et tous les malades sont déjà sur pied. Comme il est midi, nous allons dîner ; puis nous irons visiter la belle île du Bic. Quel plaisir de marcher sur un sol ferme, quand on a été durant trois longues journées à battre le pont étroit d'une goëlette ! La mer est si calme, et le dîner durera si peu de temps, qu'il n'est pas nécessaire d'attacher à la table le cadre protecteur ! Triste destinée des projets de l'homme ! A peine a commencé le cliquetis des couteaux et des fourchettes, que voici bien une autre fête : " Le plus terrible des enfants que le sud eût porté,

jusques-là dans ses flancs, " se rue contre nous, sifflant, rageant, hurlant. Comme il souffle dans la direction favorable, le capitaine se décide à profiter de sa mauvaise humeur ; on lève l'ancre, les voiles sont tendues ; la *Lara* a senti l'éperon, elle tremble dans tous ses membres, elle se penche et s'élance. De la salle à dîner, un cri de détresse s'est fait entendre ; ce n'est pourtant rien de sérieux, car il est suivi de rires homériques. Potage, assiettes, verres, pain, plats, se précipitent, dans une admirable confusion, sur les genoux de M. F., qui........ mais non ! jamais il n'a reculé devant de tels ennemis. Sa vaste poitrine affronte la tempête ; elle offre une digue, contre laquelle viennent se briser les flots tumultueux de biftek et de potage. D'une main il saisit un plateau qui s'agite sur sa base, de l'autre, il arrête la soupière renversée ; il cherche encore s'il n'aurait pas une troisième main, pour achever de mériter le tître de sauveur de la patrie.

Pendant ce vacarme, dolente est la figure des convives placés de l'autre côté de la table ; nouveaux Tantales, ils restent l'arme au poing, tandis que leurs assiettes sont allées grossir les dons que la fortune entasse sur leur courageux confrère. La nécessité stimule enfin les plus lâches ; un prompt secours est porté à M. F. ; les fuyards sont ramenés à leur poste ; l'ordre se rétablit sur la table, pendant que l'insouciante *Sara*, sans s'occuper de ces commotions intestines, file ses douze nœuds à l'heure, entre l'île du Bic et Rimouski.

Mais ce vent enragé ne peut durer longtemps ; en moins de deux heures après notre départ, nous avons dépassé l'île Saint-Barnabé. Le vent tombe ; la goëlette n'obéit plus au gouvernail ; une forte houle fait trébucher ceux qui n'ont pas la jambe marine ; aussi le malaise des estomacs se développe d'une façon alarmante. L'heure du souper est arrivé sans que

l'appétit se manifeste ; l'un prend un léger repas sur le pont, pendant que d'autres prefèrent sommeiller à jeun. Cependant la maladie ne se déclare franchement que chez M. T., déjà atteint dans le cours de la journée.

Juin, 19, dimanche.

Pendant toute la nuit dernière, la goëlette a été agitée par le roulis ; les craquements continuels des cloisons ne nous ont guères permis de dormir. Aujourd'hui, la mer est encore très-grosse, quoique l'air soit parfaitement calme. La *Sara* éprouve le supplice d'Ixion attaché à la roue ; lorsqu'elle roule au bas d'une vague, l'on dirait que toutes les pièces de sa charpente se disloquent. Les mouvements saccadés des manœuvres rappellent les convulsions d'un épileptique ; tandis que le frottement des guis contre les mâts produit des sons déchirants, comme les râlements de la mort. Quand arrive quelque énorme vague, soulevant la goëlette et la laissant brusquement retomber, chacun de

nous sent son cœur voler et prêt à lui sauter dans la bouche.

Vers 8 heures du matin, un vent frais du nord-ouest nous arrache à notre situation désagréable ; car, une fois sous voile, le bâtiment prend une allure plus convenable et moins fatigante pour ceux qu'il porte.

A huit lieues de Rimouski se trouve la rivière de Métis, où M. Price a établi de grandes scieries. Ces moulins, dit-on, ont éloigné de la rivière les saumons qui la fréquentaient.

De ces nombreuses scieries, s'échappent des bouts de planches et des rognures de madriers, qui sont portés au large par les vents et les courants, et qui, pour certains oiseaux de mer, deviennent autant de navires improvisés. Deux ou trois mouettes s'établissent sur un de ces bâtiments, dont le pont n'a guères que quelques

pouces en superficie, et s'abandonnent au gré des flots. Pendant le cours de la journée, nous rencontrons plusieurs de ces navires lilliputiens, que l'équipage abandonne au moment où le fusil du chasseur se lève menaçant. Sans avoir recours aux sociétés d'assurance, la mouette a bientôt réparé sa perte ; car, à quelques brasses plus loin, elle trouve une autre nacelle, sur laquelle elle se livre de nouveau aux agréments et aux peines de la navigation. Une forte vague vient-elle se dérouler sur le petit vaisseau ? d'un coup d'aile, la mouette s'élève au-dessus et retombe avec une adresse admirable sur son gaillard, dès que le danger s'est éloigné.

Vers 4 heures du soir, nous passons vis-à-vis du cap Chates, hauteur que l'on peut apercevoir de fort loin en mer ; c'est un énorme jalon, qui sert de borne entre le district de Québec et celui de Gaspé. A quelques lieues en arrière s'élèvent les hautes cimes des Chikchâks ; sur

leur pente d'un bleu foncé, se détachent de longues lisières blanches, qu'à cette distance l'on serait tenté de prendre pour des couches de neige. Cette chaîne de montagnes appartient au système des Alleghanies, et se relie aux montagnes vertes du Vermont ; elle court presque parallèlement au Saint-Laurent, et va se terminer par le Fourillon, près du cap des Rosiers.

Au nord du fleuve, et environ à dix lieues du cap Chates, est un phare, placé à la Pointe-des-Monts ; les montagnes qui s'élèvent en arrière de cette pointe basse sont les dernières terres du nord que l'on aperçoive de la rive méridionale du grand fleuve, les deux côtes s'éloignant ensuite rapidement, à mesure qu'on s'avance vers le nord-est. A une lieue du cap Chates, près de la rivière du même nom, est un établissement renfermant six familles. Une chapelle, qui y avait autrefois été érigée, est maintenant

en ruines, et les habitants de ce lieu assistent à la mission qui se donne annuellement à Sainte-Anne des Monts. [1]

1 La mission du cap Chates est aujourd'hui florissante; elle renfermait, en 1860, une population de 523 âmes.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Sainte-Anne des Monts — Un village de pêcheurs — Le Mont-Louis — Le *braillard* de la Madeleine — La rivière au Renard — Les pêcheries — Une chasse à la poursille, suivie de réflextions — Un loup marin qui cause en anglais — Le beaupré, et une heure de méditation sur le passé, le futur et le présent.

Vers 6 heures du soir, poussés par un fort vent de nord-ouest, nous doublons la pointe de Sainte-Anne des Monts, située à un peu plus de trois lieues du cap Chates. Comme le capitaine V. ne connaît point l'entrée de la rivière, nous mouillons à une demi-lieue de terre. Quelques coups de canon annoncent aux habitants de Sainte-Anne l'arrivée de l'évêque, qui est attendu depuis quelques jours. Une berge se détache aussitôt du rivage ; elle nous amène un pilote, qui, pour éviter des cayes dangereuses, jette la

goëlette sur un banc de sable, à cinquante pieds de l'entrée du petit port. Par bonheur, la mer est presque basse ; nous pourrons facilement nous remettre à flot, quand elle montera.

A peine avons-nous eu le temps de rire de notre malheur, que nous voyons arriver une berge, expédiée pour transporter les passagers à terre. M. B. missionnaire de Sainte-Anne, et M. LeM., ancien seigneur du lieu, chez qui nous devons être reçus, viennent prier Mgr. de Sidyme et ses compagnons de débarquer de suite. Cette invitation est reçue avec grand plaisir, car depuis notre départ de Québec nous n'avons pu encore descendre au rivage.

Le mouvement de la mer nous suit sur la terre ; lorsque nous entrons dans la maison de notre hôte, le plancher semble s'élever et s'abaisser, le pied est mal assuré, et le corps con-

serve un balancement qui serait compromettant à la suite d'un dîner à l'anglaise.

Mais c'est du souper qu'il s'agit ; il est déjà huit heures, et, après quelques jours passés à la mer, il n'est rien pour aiguiser l'appétit, comme des murailles qui ne vacillent point et une table qu'il n'est pas nécessaire de retenir avec les pieds et avec les mains. Sur leur demande, on sert aux voyageurs des mets qu'ils ont entendu vanter, mais qu'ils n'ont encore jamais rencontrés ; ce sont des *ralingues* de flétan et des morues toutes fraîches. Les morues qu'on nous présente ont été prises, il y a vingt-quatre heures, non à la ligne, mais avec le pied ! Hier soir, à deux pas du banc sur lequel nous nous sommes échoués, une vingtaine de morues, entraînées au rivage en poursuivant le capelan, sont restées sur le sable et ont été assommées à coups de pied.

Le vent du nord-ouest nous a fait parcourir

depuis le matin environ trente lieues, dont dix-huit, depuis Matane, ne nous ont coûté que cinq heures et demie de navigation. Ce jour étant un dimanche, il a fallu suppléer aux offices de l'église par les prières de la messe, la récitation du chapelet et quelques lectures de piété. Comme le temps était magnifique, ces exercices se sont faits sur le pont, afin que tout l'équipage y pût assister. Se brisant contre les flancs du vaisseau, la mer élevait sa grande voix pour louer avec nous le Seigneur, et bénir celui qui a creusé son bassin et tracé ses limites.

Nous retournons à bord pour la nuit. La goëlette a été laissée sur le flanc lorsque la mer s'est retirée, et elle a donné à la bande de telle sorte, que deux d'entre nous doivent renoncer à se coucher sur leurs lits, où ils ne peuvent s'aventurer qu'en risquant de rouler sur le plancher. Force leur est donc de s'étendre *in plano*, afin de se maintenir la tête au-dessus des

pieds. Mias ils ont compté sans leur hôtesse : lassée d'être étendue sur le côté droit, la *Sara*, pendant la nuit, s'est soulevée avec la marée montante, et, en reprenant sa position sur le banc de sable, s'est étendue sur le flanc gauche. Par suite du demi-tour, les deux malheureux de la veille se trouvent, ce matin, dans la position de Gulliver entre les mains du géant de Brobdignag : ils ont les pieds levés au ciel et la tête penchée vers le banc de sable.

Juin, 20.

Sainte-Anne des Monts est un poste agréable et salubre, offrant, pour les mois de l'été, une retraite confortable à un valétudinaire qui aurait conservé assez de santé pour aller respirer l'air pur et frais, en se livrant aux amusements de la pêche et de la chasse. A cette époque, les bords de la mer sont couverts de bandes de *gibiers noirs ;* au printemps et à l'automne, les canards et les outardes abondent;

outre cela, dans les bois voisins des habitations, l'on trouve en tout temps des perdrix et des porcs-épics.

Dans les eaux limpides de la Sainte-Anne l'œil du pêcheur peut suivre les mouvements, des truites, câlinant derrière une pierre, ou se poursuivant et se disputant entre elles les entrailles de morue qui leur sont jetées. Vers le commencement de juin arrive le capelan, qui remonte le Saint-Laurent pour déposer son frai. Ce petit poisson voyage en masses si denses, qu'elles opposent quelquefois de la résistance aux rames plongées à l'eau. Leurs colonnes mouvantes sont poursuivies par les morues, qui arrivent vers le même temps dans ces parages. Pendant que le capelan reste près de terre, la morue est abondante, et deux bons pêcheurs peuvent alors en prendre de trois cents à six cents par marée.

La chapelle et la maison du seigneur sont

bâties sur une presqu'île sablonneuse, formée par un barachois et l'embouchure de la rivière Sainte-Anne. Les habitations s'étendent le long du fleuve, jusqu'à une demi-lieue de chaque côté de ce point central. N'ayant rien de mieux à faire avant les exercices de la mission, je consacre une heure à visiter le premier endroit de pêche que j'aie encore rencontré. Le soleil vient de se lever ; la brise du matin répand une délicieuse fraîcheur et porte au loin cette odeur, moitié saline et moitié sulfureuse, qui s'échappe des tas de varech déposés au rivage. Une grève de sable blanc, ferme et unie, s'étend autour de l'anse. Vers l'intérieur, à quelque distance du fleuve, le terrain s'élève, et les collines s'étagent les unes au-dessus des autres, jusqu'à ce qu'elles se terminent par les Chikchâks, dont quelques cîmes, dans les environs, ont plus de trois mille cinq cents pieds de hauteur. Près de chaque maison de pêcheur est le vignot, échafaud long, étroit, couvert de claies sur lesquelles sèche la morue. Des bandes de chiens et de pourceaux,

dans la jouissance d'une indépendance illimitée, errent de côté et d'autre, grognant, aboyant, se querellant autour des débris de poissons amoncelés sur le sable.

Sainte-Anne des Monts ne renferme que trente-sept familles, dont la plus ancienne y est établie depuis vingt ans, les autres y sont venues depuis.[1] Il n'y a pas encore bien longtemps que ceux qui naviguaient sur cette côte craignaient de s'y arrrêter ; ils aimaient mieux essuyer les plus rudes tempêtes au large que de venir mouiller dans ce port, car les habitants passaient alors pour des pillards déterminés. Aujourd'hui les choses ont bien changé ; les pêcheurs du lieu gagnent leur vie honnêtement, se contentant de faire la guerre à la morue et au saumon. Ils prouvent leurs bonnes dispositions pendant la visite épiscopale, car tous se rendent aux

1 En 1860, 119 familles habitaient Sainte-Anne des Monts.

exercices et s'empressent d'approcher des sacrements.

La seigneurie de Sainte-Anne des Monts appartient maintenant à M. Buteau, marchand de Québec, ainsi que celle de Petite-Sainte-Anne, acquise de la famille Vallée. Le sol est sablonneux près du fleuve, mais devient meilleur à mesure que l'on s'approche des montagnes. Quoique la température soit froide, le blé mûrit très-bien ; jusqu'à présent, cependant, les habitants ont négligé la terre pour s'occuper presque entièrement de la mer.

6 heures du soir.

Après les exercices de la mission, nous allons essayer notre chance à la pêche. Près du banc de sable, placé à l'entrée de la petite rivière, un grand nombre de pêcheurs, les uns marchant dans l'eau, les autres montés sur des flottes, s'occupent à prendre du capelan, qui

sert de *bouette* ou d'appât pour la morue ; à chaque coup de verveux, ils retirent plus d'un demi-minot de ce poisson. Aussi notre provision de capelans se fait dans un instant, et nous mouillons sur un fond, où il y a cinq ou six brasses d'eau. Au bout de trois quarts d'heure, seize grosses morues, étendues au fond de la chaloupe, témoignent leur mauvaise humeur, en ouvrant les ouiës, balançant les nageoires et battant de la queue. Il faut savoir s'arrêter à temps dans les voies de la bonne fortune ; le soleil vient de se coucher, le canon de la pointe nous appelle ; on nous attend pour le souper. — " Ramons, amis, vivement, vigoureusement ; qu'importe la fatigue du moment, nous pourrons ce soir dormir en paix, sans craindre les soubresauts de la *Sara*."

La goëlette est, en effet, entrée dans la petite rivière, où, à l'abri des vents et des flots, elle nous promet une nuit plus tranquille que la

dernière. Cependant, Morphée a beau entasser ses pavots sur nos paupières, il nous coûte de laisser le pont pour la chambre. Le temps est si calme ; la lumière de la lune tombe si mollement sur les masses obscures des montagnes ! Voyez au large ces feux glissant silencieusement sur la mer ; une lueur rougeâtre s'attache aux canots, et aux figures fantastiqnes qui les guident ; elle se répand au loin et s'étend sur les eaux, comme un vaste linceul ensanglanté. Armés de flambeaux, les pêcheurs sont en quête du saumon, qui ordinairement remonte pour frayer dans la rivière, vers le milieu du mois de juin. Le temps de son arrivée est passé, et il n'en a pas encore été pris. Aussi on s'inquiète de cette circonstance, et, chaque soir, depuis quelques jours, les pêcheurs viennent sonder de l'œil les fonds, où il a coutume de s'arrêter avant d'entrer dans la rivière Sainte-Anne.

Juin, 21.

Hier, nous devions laisser ce lieu ; mais comme plusieurs des habitants éloignés n'avaient pu encore se rendre afin de recevoir la confirmation, Mgr. de Sidyme est resté pour l'avantage des retardataires ; à l'issue de la messe, il a adressé aux pêcheurs et à leurs familles des recommandations, qui ont été écoutées avec beaucoup d'attention.

La goëlette nous attend au large : la plus belle berge du port, choisie pour nous y transporter, est suivie de nombreuses embarcations. Du gaillard d'arrière, l'évêque renouvelle ses adieux auxquels les braves gens de Sainte-Anne répondent par une fusillade prolongée. Vers sept heures du matin, nous partons avec le secours d'un très-faible vent, qui, après nous avoir taquinés pendant une couple d'heures, nous abandonne complètement à la merci de la mer et du courant.

Aussi avons-nous le temps d'examiner les *cheminées*, rochers ainsi nommés à cause de leur forme, et d'admirer plusieurs gentilles cascades de cinquante à soixante pieds de hauteur, dont la blancheur contraste avec la teinte sombre des arbres voisins. Toute cette côte, depuis Sainte-Anne, est haute, escarpée, coupée par de profondes ravines. Dans l'intérieur, les terres sont bonnes, nous dit-on, et pourraient nourrir un grand nombre de familles. En ouvrant des chemins pour lier cette portion du pays avec le district de Québec, la législature encouragerait à s'y établir les cultivateurs peu fortunés des anciennes paroisses.

Pendant que la France possédait le Canada, on maintenait sur cette côte quelques établissements de pêche ; un des plus florissants, selon Charlevoix, fut celui de la compagnie du sieur Riverin, au Mont-Louis. Cet endroit, dans les environs duquel l'on avait découvert du cuivre,

promettait alors beaucoup, par l'abondance de la pêche, la fertilité des terres de la vallée, et les avantages du port pour les petits bâtiments employés aux pêcheries. Il est à remarquer que le blé mûrit ici, aussi bien que dans les environs de Québec. Le poste de Mont-Louis est à douze lieues de Sainte-Anne des Monts ; il ne renferme plus aujourd'hui que trois familles, dont les habitations, placées sur les bords de la rivière, sont abritées contre les vents par l'éperon d'une haute montagne. Une famille habite Grand-Etang, à sept lieues au-dessus de la Rivière-au-Renard ; et voilà les seuls habitants qu'après avoir laissé Sainte-Anne, l'on trouve sur une étendue de trente lieues de côtes. [1]

Juin, 22.

Le vent nous a aidés pendant la nuit ; nous sommes par le travers de la rivière de la Ma-

1 Le Mont-Louis renfermait, en 1860, 35 familles, formant une population de 216 âmes.

deleine, célèbre dans les chroniques du pays par les histoires de revenants qui s'y rattachent. Et quel est le matelot canadien qui a fréquenté ces parages, sans avoir entendu, pendant la nuit, les accents plaintifs, les cris lugubres du *braillard* de la Madeleine ? Quel marin de la côte consentirait à passer quelques jours, seul dans ce lieu, où un esprit tourmenté cherche à faire comprendre sa peine ? Est-ce l'âme d'un naufragé, qui demande la sépulture chrétienne pour son corps et les prières de l'église pour elle-même ? Est-ce la voix du meurtrier, condamné à expier son crime au lieu même où il l'a commis ? Les écumeurs de mer qui ont rôdé sur ces côtes ne se sont pas toujours bornés à dépouiller les naufragés ; ils ont essayé quelquefois de s'assurer l'impunité par l'homicide, convaincus que la tombe est muette et ne révèle point de secrets. Serait-ce la célèbre terre des démons, dont parle le cosmographe Thevet, terre où il prétend que Roberval

abandonna sa nièce, la demoiselle Marguerite, avec son amant et une vieille duègne normande. Le vieux conteur place cette terre sur quelque point des côtes du golfe Saint-Laurent, et rapporte qu'après la mort de ses deux compagnons, la demoiselle eut longtemps à lutter contre les démons, qui, sous la forme d'ours blancs, cherchaient à l'effrayer par leurs cris et par leurs griffes. Thevet aurait pu tenir tête à un des matelots de la *Sara*, qui ne connaît pas l'histoire de la demoiselle Marguerite, mais qui en sait bien d'autres sur le compte du *braillard* de la Madeleine. Aussi, se sentant mal à l'aise dans ce quartier, il brasse vigoureusement les voiles pour appeler le vent, fut-ce même un vent contraire ; peu lui importe le moyen, pourvu qu'il s'éloigne du *braillard* de la Madeleine !

Juin, 23.

A une heure après midi, s'ouvre, devant nous, la baie de la grande rivière au Renard ; la

petite rivière du même nom se trouve à quelques milles au-dessus. Cette baie forme un demi-cercle, dont le diamètre peut être d'un mille. L'entrée est entre deux caps, sans cesse minés par les flots ; autour du bassin, le terrain présente un amphithéâtre couvert de verdure et couronné de bois-francs. Vers le fond de la baie et au-dessus de l'embouchure de la rivière au Renard, se déploie un barachois [1], bordé de belles prairies. Des maisons éparses, habitées par dix-huit familles [2] ; quarante berges à l'ancre autour du bassin ; un *cul-de-poule* [3] de l'île Jersey ; au rivage, des vignots, des chafauds ; sur le penchant du côteau, une chapelle, qui a vingt pieds de longueur et res-

1 Le barachois est un étang ou lac, qui se trouve ordinairement à l'entrée des petites rivières, au point où elles se jettent dans la mer. Les puissantes vagues qui arrivent du large élèvent un banc de sable, à l'embouchure des rivières ; c'est derrière ce banc que se forme le barachois. Le surplus des eaux de la rivière tombe dans la mer, par un canal étroit, qui se creuse tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

2 En 1858 la Rivière-au-Renard renfermait 84 familles.

3 Goëlette à poupe allongée et pointue.

semble à une chambre de vaisseau: voilà un petit monde riant, animé, où tout annonce que nous sommes dans un pays uniquement occupé de la pêche.

M. Edouard Montminy, prêtre, dont la mission s'étend sur plus de cinquante lieues de côtes, depuis la Pointe au Maquereau jusqu'au Mont-Louis, est bientôt rendu auprès de nous ; depuis quinze jours, il attend en ce lieu l'arrivée de monseigneur Turgeon.

Le débarquement se fait sur une belle grève de sable et de gravier ; mais quelle puanteur s'exhale de ces monceaux de têtes et d'entrailles de morues, qui pourissent sous un soleil brûlant ! — Que voulez-vous, c'est le pays de la morue ! Par les yeux et par les narines, par la langue et par la gorge, aussi bien que par les oreilles, vous vous convaincrez bientôt que, dans la péninsule gaspésienne, la morue forme

la base de la nourriture et des amusements, des affaires et des conversations, des regrets et des espérances, de la fortune et de la vie, j'oserais dire, de la société elle-même.

Autour de la rivière au Renard, le sol est excellent et naturellement couvert d'une herbe longue, propre à la nourriture des bestiaux ; il produit d'assez bon blé, de l'orge, de l'avoine, des pommes de terre qui viennent à merveille ; mais qu'est-ce que cela ? La mer n'est-elle pas là avec ses trésors inépuisables ? Au printemps, les travaux de la terre se font à la hâte, et l'on se livre avec fureur aux préparatifs de la pêche. Du district de Québec arrivent beaucoup de jeunes gens, qui s'engagent comme *moitiés de ligne*, chez un maître de *grave* [1]. Celui-ci four-

1 C'est ainsi que, sur la côte de Gaspé, l'on désigne le propriétaire d'un établissement de pêche. Les pêcheurs français emploient généralement les termes qui étaient en usage lorsque la France possédait ce pays. *Grave* signifiait d'abord, paraît-il, une certaine étendue de terre près du rivage, préparée pour faire sécher la morue ; ce nom a été ensuite donné à l'établissement tout entier.

nit lignes, hameçons, filets, berges et sel ; il reçoit la morue au rivage ; il la décolle, la tranche, la sale, la met sécher sur les vignots, la pile, la *travaille*, et enfin loge ses employés dans une coquerie, ou, suivant le langage du pays, un *cook-room*, qui leur sert de cuisine et de logis. Chaque berge est conduite par deux *moitiés de ligne* ; ceux-ci fournissent la bouette, et, pour s'en pourvoir, ils passent une partie de la nuit à draguer. Ils pèchent pendant la journée, et viennent le soir déposer le produit de leur travail sur la grève, où le maître prend le poisson et le prépare. Lorsque la morue est sèche, une moitié appartient au patron et l'autre moitié aux pêcheurs, qui, à cause de cette clause dans les marchés, ont reçu le nom de *moitiés de ligne*.

Vers le commencement de juin, arrive la morue poursuivant le capelan. Pendant une couple de semaines, elle remonte en très-grande quantité ; alors les pêcheurs prennent à peine

deux heures de repos, sur les vingt-quatre heures de la journée.

Lorsque le capelan s'éloigne des rivages pour remonter le fleuve, l'abondance de la pêche diminue considérablement ; il faut appâter la morue avec du hareng, et une berge ne rapporte plus guères que deux ou trois cents poissons par jour. C'est, suivant le vocabulaire des Gaspésiens, le temps de la *faillette*.

Vient ensuite la saison du maquereau, qui, dans ces parages, n'est pas aussi importante que celle de la morue. Il arrivera aussi qu'un flétan sera retenu prisonnier à la ligne du pêcheur. Ce poisson plat ressemble à la plie, par la forme et par les nageoires ; mais il est de dimensions bien plus grandes, car on en trouve qui pèsent de deux cents à deux cent cinquante livres, et qui ont, de longueur, six pieds et même davan-

tage. Doué d'une force prodigieuse, le flétan cause souvent de l'embarras aux pêcheurs ; c'est ce que déclare ingénument devant nous un brave homme, qui, en ayant arrêté un et ayant voulu l'amener trop vite à sa berge, faillit être emporté à la mer par sa proie.

Les habitants de la rivière au Renard sont bons et religieux ; plusieurs d'entre eux sont d'origine britannique, et parlent aussi mal l'anglais que le français : par leurs manières et leurs habitudes, il sont Canadiens. La pêche leur fournit les moyens de vivre à l'aise, quoique les provisions s'y vendent fort cher. L'élévation des prix vient, en partie, de ce que les maîtres des goëlettes qui font le cabotage craignent de fréquenter cette partie de la Gaspésie, rendue célèbre par beaucoup de naufrages. L'anse de la rivière au Renard est cependant assez sûre ; les bâtiments y mouillent sur un bon fond et à l'abri de tous les

vents, si l'on excepte ceux qui viennent du nord.

Suivis d'un cortége grotesquement mélangé d'hommes, de femmes et d'enfants en costume négligé, nous montons à la chapelle, en espérant nous délivrer de l'odeur infecte, qui, au débarquement, a salué nos narines. A mesure, en effet, que nous nous élevons vers le sommet du côteau, nous éprouvons un changement remarquable pour le mieux ; l'atmosphère est moins imprégnée d'odeurs méphitiques, et l'air se balance plus pur et plus frais ; de verts sapins, plantés autour de la chapelle, nous font déjà rêver aux bocages de l'Arcadie. Les portes de la chapelle s'ouvrent. " Pouah ! " s'écrie M. N., en s'écrasant le nez, " pouah ! comme ça sent encore la morue ! " — " M. le missionnaire," reprend Monseigneur de Sidyme, faites-vous " sécher du poisson dans la chapelle ? " — " Non, monseigneur ; mais, en la nettoyant,

mes braves gens ont employé du savon fait avec de l'huile de morue."

Péndant les exercices donnés à la chapelle, nous pouvons nous convaincre de la vérité d'une remarque faite par feu monseigneur Plessis : dès que les pêcheurs, accoutumés à un travail presque constant, demeurent tranquilles, un sommeil de plomb pèse sur leurs paupières. Cette propension à dormir s'explique par les veilles précédentes et par le contact du poisson, auquel on attribue une puissante influence soporifique.

Vers le soir, la *Sara* regagne le large, pour être prête à entrer demain, de grand matin, dans l'anse au Gris-Fond, [1] qui est à deux lieues de la rivière au Renard.

1 Aujourd'hui l'on écrit *Griffon* au lieu de *Gris-Fond*, nom donné, suivant quelques-uns, parce que le fond de la mer est formé d'un sable grisâtre.

Le soleil va disparaître à l'horizon. Une poursille, dauphin des mers américaines, vient faire quelques pirouettes autour de la goëlette. Le seul fusil que nous ayons à bord est prêt, et le coup est dirigé contre la pauvre bête, qui, étant blessée, plonge et reparaît au bout d'une minute. " Elle est blessée," dit un des spectateurs : " elle est blessée, et dans peu de temps elle reviendra à la surface. " On lance une chaloupe à la mer ; et quatre amateurs du *sport* font force de rames vers le point où, pour la dernière fois, la poursille s'est montrée. "La voilà, à trente brasses de nous, " murmure le chasseur en chef ; appuyez légèrement sur la rame ; je vais me tenir prêt à faire feu. " Le chien est levé ; tous les yeux se dirigent vers la victime, à demi enveloppée dans l'obscurité qui s'accroît rapidement ; les rames sont suspendues, prêtes à frapper la mer ; le doigt du tireur presse la détente, qui obéit et déclique. Mais, au lieu d'une bruyante détonation, un son

mat et étouffé se fait entendre. " L'infâme fusil a raté !" remarque le chasseur, en remettant une seconde capsule sur la cheminée ; " mais le gibier est encore là ; silence !" Le même son annonce une seconde déconfiture. Cette fois les chuchotteries, causées par un double désappointement, ont donné l'alarme à la poursille, qui disparaît tout à coup.

Rien de plus opiniâtre qu'un vrai chasseur. " La poursille blessée va reparaître ; taisons-nous, " reprend à voix basse l'homme au fusil. en essuyant du revers de la main les grosses gouttes de sueur qui coulent sur son front.— " Peut-être, " dit un rameur ; " ... mais la goëlette s'éloigne et il se fait nuit." — " Vrai, mais on va rire de nous, si nous retournons les mains vides." — " Eh ! bien, en avant, mes amis ; je vois un point noir, là-bas ; c'est elle assurément." La chaloupe vole sur les flots ; une rame est levée, prête à assommer la pour-

sille mourante, si elle ose faire un mouvement pour échapper...... Illusion ! ce n'est qu'un petit loup marin, qui, entendant tout ce vacarme, a mis la tête dehors ; comme il voit que nos intentions sont hostiles, il bat précipitamment en retraite, et emporte avec lui nos dernières espérances. Il nous faut rebrousser chemin, et chacun de nous, en retournant vers la goëlette, paraît *honteux comme un renard qu'une poule aurait pris.*

N'est-ce pas là une édition abrégée de la vie de l'homme ? Il a cru apercevoir le bonheur glissant auprès de lui ; et, pour le joindre, il a lancé sa nef. Elle vogue gaîment, légèrement, à la poursuite de l'objet séduisant. Au moment où il va le saisir, le fantôme lui échappe et brille un peu plus loin, pour disparaître de nouveau. Alors naissent des réflexions. L'homme déçu s'arrête pour délibérer ; la vanité lui souffle un mot à l'oreille, et il s'élance vers de

nouveaux désappointements. Cependant les ténèbres de la vieillesse descendent, et elles dissipent ses dernières illusions. Tristement, l'homme retourne vers le gîte qu'il a laissé alors que la lumière du soleil éclairait sa route ; il revient sur ses pas, n'ayant plus devant lui que les profondeurs de la nuit éternelle. — Mais ! voilà bien les flancs noirs de la *Sara ;* et là haut, sur le pont, on rit, on plaisante sur notre compte. Eh bien ! riez, riez, gaillards ; moi, je viens de prendre une bonne leçon de philosophie, qui me permettra d'endurer tous vos brocards sans sourciller.

" C'est, tout de même, une place embêtante pour la chasse aux poursilles et aux loups-marins, que c'te côte de Gaspé, " me disait, à la suite de cette course, un vieux marin qui connaissait bien le pays. " On ne finit pas toujours ici par prendre la bête qu'on a poursuivie, car on rencontre par fois de drôles de gibiers.—

C'était en 18... ; des navires avaient été jetés à la côte. Un jour, dans un de ces petits endroits, les berges étaient à terre, car la morue ne donnait plus depuis une semaine, et l'on en profitait pour faire un peu de foin sur les bords de la rivière. On n'oubliait pourtant pas la mer ; car il y avait souvent des curieux sur la pointe. Deux obstinés pêcheurs avaient l'œil au vent depuis quelques minutes, quand l'un d'eux dit à l'autre : — Mais, Jacques, c'est un drôle de loup-marin qu'on aperçoit là-bas, au milieu de ces pièces de bois qui descendent avec la mer Prends ton fusil et allons y voir. — Il y avait de fait, au large, une tête de loup-marin, qui s'agitait au milieu de quelques morceaux de bois, comme si elle avait voulu tirer son corps d'un mauvais pas. Un saut et un bond, et les deux pêcheurs étaient sur un flette et gagnaient vers le loup-marin. Déjà celui des deux qui était à l'avant mettait son fusil à l'épaule, quand la bête pousse un cri épouvantable : c'était

comme quand un anglais jase bien fort. Le fusil tombe des mains du chasseur. — Retournons, Jacques, dit-il. — Son compagnon ne se le fit pas dire deux fois Et le flette filait vers la terre. — As-tu vu comme il a la face noire ? — Oui. — Et ses grands yeux blancs ? — Oui. — Et puis c'est qu'il a parlé en anglais. — Eh ben ! il faut que ça soit le malin, ni plus, ni moins. — C'est ce que j'allais te dire."

" Nos deux chasseurs étaient arrivés à terre. On les avait aperçus, et plusieurs s'étaient rendus pour les questionner. A toutes les demandes qu'on leur faisait, ils répondaient : C'est le malin, ben sûr."

" Cependant, au large, le loup-marin secouait un bonnet au bout d'un bâton, — Vous êtes des lâches, dit un des pêcheurs, qui avait un peu plus voyagé que les autres. — Qu'il en vienne un avec moi. Eh bien ! si c'est le malin, nous le

prendrons à son tour. — Il avait parlé si résolûment, qu'il eut bien vite un compagnon qui s'embarqua avec lui De la terre on les suivait des yeux ; ils arrivèrent près du prétendu malin qui sembla se montrer bon garçon, car ils le tirèrent de l'eau, et le mirent dans leur petit flette."

" Miséricorde ! que c'est noir ! criaient les femmes, quand elles virent débarquer un beau grand matelot. C'était un nègre ; il marchait en boîtant et en s'appuyant sur le bâton qui lui avait servi de mât de hune. Tombé à la mer, je ne sais comment, il avait été jeté sur la grève, loin des établissements ; comme il s'était blessé une jambe, il prit un bâton pour s'aider à marcher, car il ne voulait pas mourir sans se défendre jusqu'au bout. Pendant quelques milles, il trouva une belle grève ; mais au pied d'un cap, il n'y avait pas moyen de passer. Il s'avisa de faire un radeau avec du bois qu'il

trouva, et de continuer son voyage par mer. Le courant emporta le radeau au large, la mer le brisa, et il y avait déjà quelques heures qu'il se soutenait, avec bien de la peine, sur les pièces de son bâtiment, quand il eut la chance d'être pris pour un loup-marin. — Voilà mon histoire de loup-marin ; elle vaut bien votre chasse aux poursilles." — Certainement mieux ; mais est-elle aussi vraie ?

9 heures du soir.

Le vent d'est fraîchit ; il souffle bientôt avec violence. N'ayant que deux lieues à faire pour arriver à l'anse au Gris-Fond, et n'y pouvant entrer de nuit, nous portons au large, suivis du cul-de-poule de Jersey. Notre marche plus rapide que la sienne nous le fait bientôt perdre de vue. Le capitaine V. aime beaucoup mieux la pleine mer que les côtes ; aussi ce n'est qu'après s'être éloigné de terre d'environ cinq ou six lieues, qu'il fait mettre à la cape. Vers

dix heures, le vent devient furieux, la mer est grosse, et la *Sara*, impatiente du frein, voudrait courir à toute vitesse ; elle s'agite, se cabre, pirouette si violemment, que M. Montminy, tout missionnaire qu'il est, profite de la circonstance pour offrir son souper en sacrifice au vieux Neptune, dont on aperçoit le bonnet blanc à travers l'écume des vagues.

Southey a dit, je ne sais ni où, ni quand, que la plus délicieuse position pour un flâneur, est d'être étendu sur un sofa, le cigarre aux lèvres, et la nouvelle du jour entre les mains. Les goûts sont différents : j'aime quelque chose d'un peu plus dur que le duvet d'un canapé ; ce soir il me semble n'avoir rien à envier à cet heureux mortel du poète lauréat d'Angleterre. Enveloppé d'un épais manteau, vieux compagnon de voyage, muni d'une pipe prosaïque, et étendu sur le beaupré, pendant une heure je songe, comme songeait en son gîte le lièvre du

bon LaFontaine. Au bruit des vagues, mes rêveries sont agréablement bercées par le balancement mesuré de la *Sara ;* avec le filet de fumée, qui s'élève en tournoyant du fourneau de mon pétunoir, se déroulent les songes enchantés de l'enfance, les fantaisies, les espérances, et l'avenir couleur de rose de la jeunesse ; les amis qui ne sont plus, et ceux que la Providence a dispersés, apparaissent les uns après les autres, traînant dans leur cortége des souvenirs, tantôt à demi-effacés, tantôt plein de vie et de fraîcheur. Souvenirs, espérances, voilà la somme des joies humaines ; l'homme n'est heureux que dans le passé et dans l'avenir ; mais le présent...... " Ouf ! le présent est trop humide et trop froid pour que je reste ici," fis-je, presque étouffé en si beau chemin, par une vague, qui venait de franchir le plat-bord, et brisait en un clin-d'œil la chaîne de mes méditations.

CHAPITRE TROISIÈME

L'anse au Gris-Fond — Un baleinier, et les baleines — Entrée du Saint-Laurent — Le cap des Rosiers, le Fourillon et la Vieille — Brumes — Baie de Gaspé — Baie du Pénouil — Jacques-Cartier et ses deux gaspésiens — Alguimou — Baie des Molues.

Juin, 24.

Vers huit heures du matin, nous mouillons à l'entrée de l'anse au Gris-Fond, qui ressemble beaucoup à celle de la rivière au Renard, à cela près, qu'un cap s'avance vers le milieu de la première et la sépare en deux parties. L'entrée de ce hâvre est assez difficile, car de la pointe ouest courent au large des brisants, sur lesquels la mer vient rebondir avec fureur. Quinze ou seize familles catholiques, presque toutes d'origine anglaise ou irlandaise, forment

la population stable de cette localité. [1] Tous parlent l'anglais et le français, ou plutôt, mêlent l'anglais avec le français ; cette fantaisie s'est même attaquée aux noms propres, car plusieurs des habitants ont un double étui pour leurs noms de famille. Ainsi, le jour de notre arrivée, se présentait un des marguilliers de l'endroit, sous le nom de Rinfret ; le lendemain il était désigné comme M. Coldback : c'était son nom breton, qu'il comprenait aussi bien que le nom gaulois de ses ancêtres.

Trois familles ont formé la base sur laquelle s'est élevée la population de l'anse au Gris-Fond et de la rivière au Renard : ce sont les English, les Sinnot et les Bond Des pêcheurs, venus généralement du district de Québec, sont entrés dans ces familles et en ont fondé de nouvelles. Ainsi que dans les autres villages de la côte, il

1 En 1858, l'anse au Gris-Fond renfermait quarante-une famille . Aujourd'hui la langue française y a presque supplanté l'anglais.

s'y réunit pendant l'été un bon nombre d'étrangers, qui sont employés par MM. Janvrin et par la maison Buteau et LeBouthillier.

Une couple de goëlettes sont dans le hâvre, échangeant des farines, du lard, des marchandises, contre les produits de la pêche. Sur les grèves règne un air de vie et d'activité.

Au fond de l'anse est une petite rivière avec son barachois. En général, sur cette côte, tous les établissements sont placés dans une situation analogue. En voici la raison : la pêche demande une grève commode pour faire sécher la morue, et un mouillage où les chaloupes et les goëlettes puissent encrer à l'abri des gros vents ; il faut aussi trouver de l'eau douce dans le voisinage. A l'embouchure des petites rivières qui se jettent dans la mer, se rencontrent ordinairement une grève commode, une anse, de l'eau douce ; la mer fournit le reste. Sur

tous les autres points de cette côte, les flots viennent battre contre des rochers escarpés, au pied desquels une corneille trouverait à peine assez de place pour poser le pied.

Les terres sont bonnes aux environs de l'anse au Gris-Fond ; mais, comme dans les autres parties de la Gaspésie, l'agriculture y est presque abandonnée pour la pêche.

Un fort vent contraire nous accueille à la sortie du petit hâvre ; cependant notre malheur est fort avantageux pour une goëlette que nous hélons. Elle se rend de la baie des Chaleurs à Québec, où le capitaine est prié de donner de nos nouvelles. La soirée est obscure, et de lourds nuages s'étendent sur l'horizon, puissamment poussés par le vent. Au large apparaît une goëlette, à la coupe étrange, qui porte le cap sur nous. Deux longues chaloupes sont suspendues à ses flancs, l'une à babord et l'autre à

tribord ; sur son pont sont rangés une douzaine de gaillards, qui semblent prêts à tenter une aventure. Noire, lourde, se traînant péniblement sur les eaux, elle a la mine lugubre de ce mystérieux vaisseau de la mort, qui, suivant les marins anglais, se révèle, la nuit de la mi-été, à quelque bâtiment condamné à périr. Eh bien ! les ténèbres qui se répandent sur les flots, nous annoncent précisément le commencement de cette nuit terrible.

Après tout, ce n'est pas le "*flying Dutchman*" des Anglais, mais bien un baleinier de la baie de Gaspé, portant ses deux berges, longues, étroites et légères ; il est monté par le nombre d'hommes nécessaire pour faire la pêche de la baleine. Cette goëlette croise ordinairement entre l'île d'Anticosti et la côte du sud, parage où les baleines sont nombreuses. En effet, depuis quelques jours, à peine se passe-t-il une heure sans que nous en voyions plusieurs

s'élever à la surface, lancer dans l'air une colonne d'eau, éternuer vivement, faire trois fois le plongeon, et aller répéter les mêmes tours un peu plus loin. Trois ou quatre baleines sont parfois en mouvement sur différents points, les unes assez rapprochées de nous, les autres à deux ou trois lieues de distance. Ces énormes masses se montrent, dit-on, difficiles dans leurs repas, et elles paraissent rechercher une nourriture choisie. Quand elles voyagent ainsi près de la surface, elles font la chasse à un poisson fort petit, dont elles raffolent, et qu'elles engloutissent par milliers.

Les Canadiens ont négligé les trésors que leur présente le golfe Saint-Laurent. Tandis que les armateurs d'Halifax et de Saint-Jean du Nouveau-Brunswick expédient annuellement des navires pour la pêche de la baleine, pas un seul bâtiment n'est frêté à Québec pour faire la guerre à ces géants de la mer, qui, à l'entrée du

grand fleuve, vivraient dans une profonde sécurité, si des Écossais du bassin de Gaspé ne leur donnaient la chasse.

Juin, 25.

A trois lieues de l'anse au Gris-Fond, une terre basse s'avance du pied des montagnes, et se termine à la mer par une pointe, qui n'a guère plus de trente à quarante pieds de hauteur. C'est le cap des Rosiers, que les géographes donnent comme le point où finit le Saint-Laurent. Il faut avouer que ces messieurs ont, au mépris des convenances, choisi un des plus ignobles amers, pour désigner l'entrée du roi des fleuves de l'Amérique Septentrionale. Ils n'avaient cependant pas besoin de porter la pointe de leur compas, bien loin du misérable cap des Rosiers, pour trouver une colonne aussi grandiose que le Calpé et l'Abyla d'Hercule, et digne d'annoncer aux navires le majestueux Saint-Laurent. En effet, à sept milles au-delà

du cap des Rosiers, se termine par le promontoire du Fourillon, la chaîne des montagnes qui bordent la rive droite du fleuve, au-dessous de Québec. Le Fourillon est une péninsule étroite, qui s'avance hardiment jusqu'à une lieue dans la mer, entre l'anse du cap des Rosiers et la baie de Gaspé. Du côté du nord, il présente un roc nu, taillé à pic, et s'élançant à une hauteur de sept cents pieds ; c'est le reste d'une montagne, dont une moitié a été précipitée dans la mer, après avoir été minée à sa base par la glace et par les eaux ; l'autre moitié est restée debout, droite comme une muraille.

Vis-à-vis de la pointe du Fourillon, est l'îlot de la Vieille, probablement uni autrefois avec la terre ferme, dont il est maintenant séparé par un étroit canal.

La Vieille, rocher de peu d'étendue, a reçu ce nom, parce que les yeux des marins y ont

entrevu une tête de femme, couverte d'une large coiffe, comme en portaient nos grand'mères canadiennes. Mais le temps, les vents et les vagues ont dérangé les ajustements de la bonne dame. Aujourd'hui, l'îlot, vu de la mer, ressemble tellement à un vaisseau portant toutes ses voiles, que les navigateurs, même ceux qui connaissent ces lieux, y sont quelquefois trompés. [1]

C'est ici un pays de tempêtes et de naufrages. Ce qui ajoute aux dangers de la mer voisine, ce sont les brumes épaisses, qui dérobent à la vue les objets les plus rapprochés. A la hauteur de la Vieille, nous rencontrons un de ces brouillards que les matelots nomment *bancs* de brume. Devant nous s'abaisse, comme un immense linceul, un voile obscur, que l'œil ne peut percer, et qui sépare les ténèbres de la

1 Le rocher de la Vieille, miné par les flots, a été renversé, vers 1851 ou 1852 ; il pouvait avoir de trente à trente-cinq pieds de hauteur.

lumière. Au moment où nous l'atteignons, le soleil luit au-dessus de nos têtes ; un instant après, nous sommes plongés dans une nuit, qui ne permet pas de distinguer un homme, d'un bout à l'autre de la goëlette. Cette transition est subite ; le changement se fait complet, tranché, comme celui qui s'opéra devant les anges rebelles, lorsqu'ils tombèrent de la splendeur des cieux dans la nuit des enfers.

Fréquemment, au milieu de ces brumes, des navires poussés par un vent favorable, et n'ayant point vu de terres depuis leur départ d'un port européen, vont se briser contre les rochers du Fourillon, ou les côtes basses du cap des Rosiers. D'autres entrent, à pleines voiles, dans la baie de Gaspé, croyant remonter le Saint-Laurent. Il y a deux ans, un bâtiment, qui naviguait ainsi dans de profondes ténèbres, s'échoua brusquement sur un banc de sable. Comme le capitaine se croyait en plein fleuve, il ne pou-

vait s'expliquer la mésaventure ; le seul remède était de prendre patience, et il s'y soumit. La brume se dissipa ; et quel ne fut pas son étonnement, lorsqu'il se vit échoué sur une pointe de sable, au fond de la baie de Gaspé ! Ce printemps même a péri, près du même lieu, un navire chargé d'émigrés, qui à grande peine ont échappé à la mort.

La baie de Gaspé est une belle nappe d'eau, large de huit milles et s'avançant environ six lieues entre deux terres hautes. L'une, le revers du Fourillon, est montagneuse ; l'autre est agréablement diversifiée par des côteaux, des vallons, des bois, des groupes de maisons. La terre du nord est généralement escarpée. Sur quelques points, néanmoins, les montagnes s'éloignent de la mer, et laissent à leur base un espace plus uni, sur lequel se sont formés des établissements de pêche ; telles sont l'anse Saint-George et la Grand'Grave, occupées par des

familles venues de Jersey. L'industrie et l'esprit d'entreprise de ces Jersiais, comme on les nomme ici, leur procurent, bientôt après leur arrivée, une aisance qu'ils n'auraient jamais connue dans leur pays.

Au fond de la baie de Gaspé, est le meilleur port de toute la côte ; il est séparé de la baie par deux pointes, qui laissent entre elles un canal navigable pour de gros navires. Avant d'arriver à l'entrée du port, on rencontre à la côte du sud, l'embouchure de la petite rivière Saint-Jean, près de laquelle, sur un côteau, est le village de Douglastown. Il fut fondé, il y a environ soixante ans, par un arpenteur écossais, nommé Douglas. Dans l'espérance d'y voir bientôt fleurir une ville considérable, il avait partagé un terrain étendu, en lots de quatre arpents, qu'il sépara les uns des autres par des rues larges et se coupant à angles droits. Le gouvernement impérial dépensa beaucoup d'ar-

gent, pour établir en ce lieu quelques Américains restés fidèles à l'Angleterre, et pour rendre leur condition supportable. Malgré ces secours, ou plutôt en conséquence de ces secours, le fondateur se ruina dans la spéculation, et aujourd'hui à peine reste-t-il quarante familles descendant des premiers habitants. A ce petit groupe d'Anglais se sont joints quelques Canadiens et des Français : aussi les langues anglaise et française paraissent familières à tous. [1]

A peine avons-nous mouillé, qu'un Juif anglais, à la figure vraiment israélite, monte à bord de la *Sara*. Il fait le commerce sur cette côte, et a pris notre goëlette pour un bâtiment qu'il attend de jour en jour. Après avoir fait gracieusement ses offres de service, il retourne à terre

1 Depuis 1836 un grand changement s'est opéré à cet égard. Quelques familles irlandaises, s'étant jointes à l'ancienne population de Douglastown, l'anglais a pris le dessus, et la langue française a été complètement oubliée, même dans les familles canadiennes. Il ne reste plus guères que cinq ou six vieillards qui parlent le français.

porter aux catholiques du lieu la nouvelle de l'arrivée de l'Evêque.

Au sommet du côteau apparaît le clocher de la petite chapelle, dont le corps est caché par un bosquet de sapins. En débarquant, nous dirigeons nos pas de ce côté, au milieu de monticules de morue et aux cris de joie des honnêtes citoyens de Douglastown.

Sous le rapport moral, cette mission est une des meilleures du district de Gaspé. La population est polie, intelligente et religieuse ; elle présente une physionomie sociale qu'on ne rencontre point dans les postes environnants. Cette différence marquée doit être regardée comme un des effets de l'instruction, qui est généralement répandue parmi les habitants de Douglastown ; depuis un grand nombre d'années, en effet, ils ont tenu à honneur d'avoir parmi eux un bon maître d'école. Les hommes,

les femmes et les enfants s'occupent beaucoup de la pêche, et, afin de s'y livrer, négligent les autres genres d'industrie. Aussi, c'est aux magasins qu'ils prennent habits, chaussures, outils, meubles et provisions, pour les besoins de la famille ; ces articles coûtent fort cher sur les lieux, et il faut les payer en morue, qui n'est pas aussi abondante qu'ailleurs.

Depuis 1832, un poisson jusqu'alors inconnu a servi à augmenter les profits des pêcheurs ; c'est, par la forme et les habitudes, un véritable maquereau géant, ayant une longeur de dix à onze pieds, qualités qui lui ont valu le nom de cheval-maquereau. Telle est la grosseur de ce poisson, qu'un seul individu de bonne taille suffit pour remplir trois barils ; or c'est une assez belle aubaine pour le pêcheur, puisque le prix du baril est de six piastres.

Le cheval-maquereau est fort, actif, et se défend vigoureusement lorsqu'il est attaqué.

La pêche de ce poisson ressemble en petit à celle de la baleine. Une berge légère s'avance sans bruit vers le maquereau monstre, qui se joue à la surface de l'eau ; placé à l'avant de la berge, un homme lance contre lui un dard retenu par une longue corde, tandis qu'un second matelot veille à ce qu'en se déroulant, elle ne rencontre aucun obstacle qui l'arrête. Le poisson frappé plonge et s'enfuit d'abord rapidement : mais, bientôt épuisé par ses efforts et par la douleur que lui cause sa blessure, il revient sur l'eau, où il est attaqué de nouveau et traqué par ses persécuteurs, jusqu'à ce que la mort mette fin à ses souffrances.

L'agriculture est entièrement négligée, quoique les terres soient bonnes dans les environs, et qu'une dune, située à l'entrée de la rivière Saint-Jean, fournisse une vase propre à former un excellent engrais. Les céréales réussiraient, et la culture des pommes de terre serait profi-

table pour celui qui voudrait s'y livrer. Un irlandais, établi ici depuis deux ans seulement, en a vendu, le printemps dernier, pour la valeur de soixante-quinze louis.

Juin, 27.

Monseigneur de Sidyme termine une des missions les plus consolantes pour lui, par un discours dans lequel il félicite les catholiques de Douglastown de leurs bonnes dispositions. A son départ du village, tous veulent avoir la satisfaction de l'escorter jusqu'à la goëlette, afin de recevoir une dernière bénédiction de sa main, avant de se séparer pour retourner chez eux.

L'Evêque avait témoigné le désir de visiter l'établissement où les trois baleiniers de Gaspé déposent leurs prises. Plusieurs embarcations ont été préparées pour nous y conduire, et nous profitons d'un vent léger, qui nous y pousse en

peu de temps. Après avoir passé le banc extérieur, nous nous dirigeons vers une autre pointe sablonneuse, qui s'avance dans le port et sur laquelle s'élèvent quelques chétives baraques ; là sont anoncelées des masses de lard de baleine, que l'on fait fondre dans d'immenses chaudières, afin d'en extraire les matières grasses et huileuses. Le résidu est employé comme combustible pour alimenter les feux.

Le dépècement se fait au large, ou dans un des hâvres voisins du lieu où la baleine a été tuée. Après l'avoir solidement amarrée sur un des flancs du bâtiment, les matelots, ayant des crampons fixés sous la semelle de leurs lourdes bottes, descendent sur la masse inerte et glissante. Munis de tranches, de couteaux et de crocs, ils découpent la viande par longues bandes, qui sont enlevées au moyen d'un cabestan et déposées dans la calle. Les barbes de la baleine sont arrachées soigneusement ; et

lorsqu'on s'est assuré de toutes les dépouilles, à un signal donné, les travailleurs remontent sur le bâtiment, les amarres qui retenaient la carcasse sont larguées, et elle descend lentement dans les profondeurs de la mer.

Les pêcheurs ne font aucune difficulté de manger le maigre de la baleine ; mais les sauvages seuls ont le courage d'avaler le gras, dont le goût, suivant eux, ressemble à celui du lard. Il en découle une huile abondante, avant même qu'on l'ait soumise à l'action du feu. Cette première huile est bien supérieure à celle qu'on obtient par la chaleur des fourneaux ; aussi se vend-elle plus cher que l'autre.

De la pointe au Pénouïl, [1] où nous sommes l'on aperçoit tout le port, avec une grande partie du bassin, ainsi que le village où reside

1 Ce nom, donné autrefois par les pêcheurs basques, signifie *péninsule*

l'aristocratie de la Gaspésie. Dans le port de Gaspé se jettent la rivière du nord-ouest et celle du sud-ouest. L'entrée de la dernière forme le bassin, qui a moins d'un mille de longueur, et dont la profondeur varie de cinq à neuf brasses d'eau. Ce port intérieur peut recevoir une flotte considérable ; il renferme dans ce moment plusieurs navires et une goëlette du gouvernement, placée sous la direction du capitaine Bayfield et employée à faire le relèvement des côtes du district. Le grand port connu autrefois des Français sous le nom de baie du Pénouïl, jouissait d'une certaine importance, il y a un peu plus d'un siècle. En 1745, M. de Beauharnois, gouverneur - général du Canada, proposait au ministre de s'en occuper. " On pourrait absolument, " écrivait-il, " faire faire un établissement à Gaspé. Il y a, dans le fond de la baie de ce nom, un beau hâvre appelé la baie du Pénouïl ; les plus gros vaisseaux y seraient en sûreté... On a vu à Gaspé et aux

environs jusqu'à quarante et cinquante navires de pêche ; elle commence ordinairement du quinze au vingt juin, et finit au quinze et vingt novembre et même plus tard. Le climat est à peu près semblable à celui de Québec. On assure que les terres qui sont dans le fond de la baie du Pénouïl sont passablement bonnes. Le nommé Harbour, canadien, y a une habitation, où il a cultivé du blé, qui est venu à maturité, ainsi que le blé sarrasin et les légumes de toute espèce."

Plus de deux siècles avant la date de cette lettre, les Français avaient visité la baie du Pénouïl et en avaient pris possession. En 1584, Jacques-Cartier fut forcé de s'y réfugier et se mit en rapport avec les naturels qui demeuraient dans le voisinage. Sa petite flotte était mouillée à l'entrée de la baie de Gaspé, lorsque le vent souffla avec tant de violence qu'un de ses navires perdit une ancre. " Pour ce," dit-il,

" nous fut besoin passer plus outre en ce fleuve, quelques sept ou huit lieues pour gagner un bon port, où il y eût bon fond lequel nous avions été découvrir avec nos barques ; et, pour les mauvais temps, tempête et obscurité qu'il fit, demeurâmes en ce port jusqu'au vingt-cinquième, sans pouvoir sortir."

" Cependant nous vîmes une grande multitude d'hommes sauvages qui pêchaient des tombes,[1] desquels il y a grande quantité ; ils étaient environ quarante barques, et, tant en hommes, femmes qu'enfants, plus de deux cents, lesquels, après qu'ils eurent conversé en terre avec nous, venaient privément au bord de nos navires avec leurs barques.................. Ils n'ont autre demeure que dessous ces barques, lesquelles ils renversent et s'étendent sous icelles, sur la terre sans aucune couverture. "

Avant de quitter le port, Cartier voulut planter une croix, sur la pointe de sable qui en

1 Selon Hakluyt, ce sont des maquereaux.

ferme l'entrée. " Le vingt-quatrième jour de juillet, " dit-il, " nous fîmes faire une croix, haute de trente pieds, sur la pointe de l'entrée de ce port, au milieu de laquelle mîmes un écusson relevé avec trois fleurs de lis, et dessus était en grosses lettres entaillées en du bois : Vive le Roi de France. Et après, la plantâmes en leur présence sur la dite pointe. Et, l'ayant levée en haut, nous agenouillons tous, ayant les mains jointes......... de laquelle chose ils s'émerveillaient beaucoup. "

Cartier avait choisi un site admirable pour y arborer l'étendard sacré de la foi. Erigé pour la première fois dans la Nouvelle-France, la croix dominait d'un côté sur la magnifique baie de Gaspé, et, de l'autre, sur ce beau port, où, bien des fois, depuis, les bâtiments français et anglais sont venus chercher un abri contre les fureurs de la tempête. Les Gaspésiens parurent cependant s'inquiéter de cette prise de possession, car, lorsque les marins français furent retournés

à leurs navires, un capitaine sauvage, accompagné de ses trois fils et de son frère, vint protester contre l'occupation de son pays ; c'est du moins ce que comprit Cartier. Vêtu d'une vieille peau d'ours, le chef se leva avec dignité dans son canot, et fit une longue harangue, durant laquelle, tantôt il montrait la croix, tantôt il étendait la main vers les terres voisines, comme pour déclarer qu'elles lui appartenaient. Quand il eût péroré à sa fantaisie on l'attira, ainsi que ses compagnons sur un des navires, où, après lui avoir remis quelques présents, Cartier lui expliqua qu'il désirait mener en France deux de ses fils. Pour les engager à faire ce voyage, on revêtit chacun d'eux d'une chemise et d'un sayon de couleur ; on leur mit sur la tête une toque rouge et on leur passa au cou une chaîne de laiton. Ainsi affublés, les jeunes gars ne pouvait plus contenir leur joie ; et, sous l'inspiration du moment, ils consentirent à suivre leurs magnifiques patrons. Taiguragny et Domagoya distribuèrent leurs vieux habits

à leurs parents ; le lendemain, ils faisaient leurs adieux et laissaient leur sauvage patrie, pour aller visiter le beau pays de France.

Lorsque, l'année suivante, le navire de Cartier débouquait du canal qui court entre l'île d'Anticosti et la côte du nord, pour entrer dans le grand fleuve, les deux jeunes gaspésiens, se balançant dans les haubans, saluaient la chaîne bleuâtre des montagnes du sud, aux cris joyeux de Honguedo ! Honguedo ! Malgré les splendeurs qu'ils avaient entrevues dans les villes européennes, ils portaient leurs regards avec bonheur vers la terre de leurs ancêtres. Et ils avaient le droit de la contempler avec un juste orgueil, car la France ne leur avait rien offert de plus majestueux que les monts Notre-Dame, de plus noble que la baie de Gaspé, de plus beau que le bassin sur les eaux duquel ils avaient souvent, dans leur enfance, poussé le léger canot de leur père, le vieux chef de Honguedo.

Comme il y a déjà trois cents ans que ces faits se passaient, et qu'ils ont perdu l'attrait de la nouveauté, il sera peut-être mieux de laisser le seizième siècle pour rentrer dans le dix-neuvième.

Pendant notre visite aux fourneaux, le vent a changé de direction, de sorte que nous pouvons en profiter pour retourner au mouillage de Douglastown. Cette partie du voyage est rendue peu agréable par quelques fortes ondées ; cependant nous oublions presque ce contretemps, en prêtant l'oreille à la belle voix d'un de nos bateliers, qui répète avec goût quelques chants mélancoliques de la vieille Irlande. Né dans la Gaspésie ce jeune homme les a reçus de ses parents, et il les conserve comme de précieux souvenirs de la terre que ses pères ont habitée.

La pluie continue à battre le pont de la goëlette, et nous nous félicitons de nous être

mis à l'abri, lorsqu'un sauvage, grimpant par dessus le plat-bord, se présente au milieu de nous ; il balbutie quelques mots, moitié français, moitié anglais, qui, mal articulés, ne peuvent guères nous expliquer l'objet de sa visite. M. F. est heureusement muni d'une assez bonne provision de micmac, et il s'en sert pour questionner notre homme. Après un long interrogatoire, on conclut qu'une femme sauvage est malade, tout près du lieu que nous venons de quitter, dans le port de Gaspé ; en vrais Micmacs, pour envoyer chercher un prêtre, ses amis ont attendu le jour et le moment où le vent favorable allait engager le capitaine V. à lever l'ancre. — " Où est la malade ! " — " Oulla," répond Alguimou, étendant le cou, comme une tortue qui veut reconnaître le terrain ; " Oulla," repète-t-il en recommençant sa pantomine. — " Ce doit être à une bonne distance," remarque M. F. ; " *oulla* signifie *là-bas ;* et, chez eux, *là-bas* veut dire qu'il faut aller plus ou moins

loin, selon que le cou est plus ou moins tendu. Or vous voyez qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour se l'arracher du milieu des épaules." Monseigneur de Sidyme se décide à aller administrer la confirmation à la malade; il est accompagné de messieurs F. et Montminy, dont les services sont requis en même temps. Ils ne reviennent de leur excursion que tard dans la soirée.

Juin, 28.

De grand matin, la *Sara* s'ébranle pour quitter la baie de Gaspé. Dans sa course autour de la pointe Saint-Pierre, elle est serrée de près par un cul-de-poule américain ; les deux goëlettes se penchent, étendent leurs longues voiles, et glissent sur les flots comme des oiseaux de mer. On les dirait douées d'intelligence, tant elles semblent faire d'efforts pour se devancer l'une l'autre, tant elles paraissent se passionner dans la lutte ; chacune met dehors oute sa puissance de vitesse, pour ne point

céder à sa rivale. La course se termine près du village de la Malbaie, où les deux concurrentes viennent s'arrêter bord à bord, sans que l'une puisse réclamer l'avantage sur l'autre.

La chapelle de la Malbaie est bâtie sur un côteau qui domine le village, et d'où la vue s'étend au loin sur la mer. Vers l'ouest, une terre basse, coupée par un barachois et offrant quelques habitations éparses, forme le fond de la baie, qui a une lieue de longueur sur trois lieues de largeur. A l'autre bord de cette belle nappe d'eau, se dressent des montagnes brisées, au-dessus desquelles s'élève le mont Sainte-Anne, et dont les derniers contreforts forment l'île de Percé et celle de Bonaventure.

Cette baie a porté dans l'origine le nom de baie des Molues ou Morues, parce que ce poisson s'y prenait en abondance par les pêcheurs basques, normands et bretons. Les anglais ont changé les mots, *baie des Molues*, en *Molue bay*,

puis en Malbay ; ce dernier nom a été accepté par les pêcheurs français du pays, et aujourd'hui il est le seul qui soit généralement connu.

Nous sommes reçus chez Guillaume Girard, premier marguillier du lieu, quoique encore protestant. Girard est un des plus riches pêcheurs de la Malbaie. Arrivé pauvre de l'île de Jersey, à force d'activité et d'industrie, il est parvenu à réaliser une petite fortune. Outre ses propriétés foncières, il possède dix-sept berges, qui depuis le printemps ont déposé sur ses vignots mille quintaux de morue. La morue est fort abondante dans les eaux voisines ; souvent elle s'y jette en si grande quantité, qu'elle est poussée au rivage. Dernièrement on en a trouvé des masses considérables, qui, en poursuivant le capelan, s'étaient aventurées dans la rivière de la Malbaie, et étaient restées à sec sur le sable.

Comme cette mission est peu étendue, nous en repartons le même jour pour Percé.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Percé et ses souvenirs historiques — La fête de Saint-Pierre — L'hiver et le printemps à Percé — La morue marchande et la morue de *réfection* — La maison Robin — La Table de Rolland — L'île de Percé, et sa république — Les chercheurs d'œufs — Départ — Ile de Bonaventure.

Bâti sur deux anses, que sépare le Mont-Joli, le village de Percé se présente fort bien, et de fait le district de Gaspé n'offre rien de plus pittoresque. En dédoublant le cap Bérée, nous apercevons l'anse du nord-ouest qui se déploie devant nous. Au rivage, sont les nombreuses embarcations employées pour la pêche ; sur la terre, le premier plan est occupé par les *chafauds* et de longs vignots ; au-delà sont les habitations dont chacune est environnée d'un petit champ, en arrière, sur une colline, sont placés l'église

et le presbytère. Le terrain s'élève graduellement, à mesure qu'il s'éloigne de la mer, et déroule à la fois toutes les parties de ce tableau, encadré par un demi-cercle de montagnes, au-dessus desquelles se dresse la Table de Rolland ou le mont Sainte-Anne. Plus près de nous, est l'île de Percé dont les deux arches se dessinent sur l'azur de la mer ; on dirait les restes d'un pont bâti par une race de géants, pour unir l'île de Bonaventure au Mont-Joli, dont le beau plateau vert s'incline légèrement vers l'anse.

Sur la crête du Mont-Joli, un groupe nombreux d'hommes et de femmes paraît occupé à nous souhaiter la bienvenue ; quelques hourrahs parviennent faiblement jusqu'à nous ; une fumée blanchâtre jaillit en tourbillonnant, et le grondement du canon, répété puisamment par les échos, porte l'épouvante au milieu des habitants ailés du cap Percé, qui s'élèvent par nuages et remplissent l'air de leurs cris aigus.

A peine avons-ncus jeté l'ancre, qu'une chaloupe de la douane arrive près de la goëlette, pour conduire à terre l'Evêque et sa suite. Le prélat est reçu au rivage par la population entière, qui se presse autour de lui pour demander sa bénédiction.

A l'exception de monseigneur Turgeon, aucun de nous n'a encore passé une nuit à terre, depuis notre départ de Québec. Nous allons enfin être hébergés, et la nuit et le jour, dans le presbytère de Percé Quand on n'en a pas fait l'expérience, l'on ne saurait se figurer combien il est doux, après avoir été bercé par les vagues pendant deux semaines, de tomber dans un lit où l'on peut sommeiller en paix, sans craindre d'être jeté sur le plancher par un caprice du vent ou de la mer.

La maison du missionnaire est suffisamment spacieuse pour un homme qui n'est pas exposé

à recevoir de visites. L'église, édifice de bois, est assez commode à l'intérieur, mais défigurée à l'extérieur par un maussade clocher, que couronne une boîte faite sur le plan d'un bonnet quarré. Près du flanc de l'église, un mamelon de forme régulière s'élève à une trentaine de pieds de hauteur ; il sert de piédestal à une grande croix, sous l'ombre de laquelle viennent reposer après la mort les catholiques de Percé. Comme en creusant au pied du mamelon, l'on a trouvé des objets qui n'ont dû servir qu'à des sauvages, l'on a cru qu'il avait été élevé pour rappeler la mémoire de quelque capitaine renommé des temps anciens.

Percé fut visité en 1534 par Jacques Cartier, qui donna le nom de cap des Prés, soit au cap Percé, soit au Mont-Joli. Depuis la fin du seizième siècle, ce lieu n'a cessé d'être fréquenté par les pêcheurs français, qui y prenaient le poisson en abondance et y trouvaient de grandes

commodités pour le faire sécher. Il est même très-probable qu'ils y allèrent à la suite du voyage de Cartier. Après la fondation de Québec, Champlain, à plusieurs reprises, envoya des chaloupes à Percé, soit pour obtenir des provisions, soit pour faire passer en France des lettres ou des messagers par les derniers navires de pêche.

Le sieur Nicolas Denys ayant obtenu de la compagnie de la Nouvelle-France toutes les côtes qui bordent le golfe Saint-Laurent, depuis Canseau dans l'Acadie jusqu'au cap des Rosiers, visita cette portion de ses domaines et essaya de la faire valoir ; il envoya quelques navires à Percé, mais sans retirer beaucoup de profit de ces voyages, parce qu'il ne pouvait surveiller ses employés. Ses affaires allèrent si mal, qu'il fut ruiné. Alors le gouvernement français, pour le tirer d'embarras et pour satisfaire aux justes demandes de plusieurs armateurs, fit rentrer

dans le domaine royal cette immense étendue de pays, et en compensation accorda à son fils, Richard Denys de Fronsac, des terres dans la baie et sur la rivière de Miramichi. Plus tard, le sieur de Fronsac obtint la concession de Percé et du territoire avoisinant, où il attira sept à huit familles qui s'y arrêtèrent ; mais cette petite population était à peine perceptible pendant l'été, au milieu des cinq ou six cents hommes qui se rendaient à Percé pour y faire la pêche.

Monseigneur de Laval crut devoir s'occuper des besoins spirituels de cette portion éloignée de son troupeau ; en 1673, il chargea de cette mission les Pères Récollets, qui bâtirent une chapelle à Percé même, et une autre à l'île de Bonaventure sous le vocable de Sainte-Claire. Aux deux premiers missionnaires, succéda, en 1675, le P. Chrétien LeClercq, qui a écrit sur le Canada, deux ouvrages, aujourd'hui fort

rares, *La Gaspésie* et *Le Premier Etablissement de la Foi dans la Nouvelle-France.*

Après que Guillaume d'Orange se fut emparé de la couronne de son beau-père, Jacques II, des armateurs anglais profitèrent des troubles soulevés à cette occasion, entre la France et l'Angleterre, pour détruire les établissements français en Amérique et essayer de s'emparer du Canada. Percé fut attaqué à l'improviste. Le P. Jumeau, récollet, raconte cet épisode de l'histoire de la Gaspésie, qui se passait au mois d'août 1690.

" Deux frégates anglaises," écrivait-il, " parurent sous le pavillon de France, à la rade de l'île Bonaventure, et par ce stratagème se saisirent aisément de cinq navires pêcheurs, dont les capitaines et les équipages, alors entièrement occupés à la pêche, furent obligés de se sauver à Québec, parce qu'ils n'étaient pas en état de se défendre. Les ennemis de

l'état ayant tenté une descente à terre......... pillèrent, ravagèrent et brûlèrent les maisons des habitants, qui sont bien au nombre de huit ou dix familles, et qui pour la plupart s'étaient déjà réfugiés dans les bois......... Je frémis d'horreur au simple souvenir des impiétés...... que ces scélérats commirent dans notre église, qui leur servait de corps-de-garde. Ils brisèrent et foulèrent aux pieds nos images ; les tableaux de la sainte Vierge et de saint Pierre...... furent tous deux criblés de plus de cent cinquante coups de fusil...... Pas une croix n'échappa à leur fureur, à la réserve de celle que j'avais autrefois plantés sur la Table à Rolland, qui, pour être sur une montagne de trop difficile accès, subsiste encore à présent toute seule, comme le monument sacré de notre christianisme...... Ils mirent le feu aux quatre coins de notre église, qui fut bientôt réduite en cendres, de même que celle de notre mission en l'île de Bonaventure."

Juin, 29.

Ainsi, il y a déjà bien longtemps que la première chapelle de Percé, placée sous la protection de saint Pierre, était détruite par des anglais ; deux ou trois autres chapelles l'ont, tour à tour, remplacée, et, chaque année, malgré tous les changements, la fête du grand apôtre s'est célébrée ici avec une joie ordinairement vive, et souvent bruyante. Aujourd'hui, que la solennité est rehaussée par la présence d'un évêque et de plusieurs prêtres, l'église est envahie par une foule compacte de fidèles, désireux de fêter leur patron et d'assister aux exercices de la visite épiscopale.

Pendant l'hiver, Percé est un village isolé, renfermant environ cinq cents âmes ; la population est composée de Canadiens, de Jersiais et d'Irlandais. Comme ce poste est à cent cinquante lieues de Québec, pendant la saison des frimas et des glaces on n'y reçoit qu'une seule

fois des nouvelles de l'étranger ; elles sont apportées par un courrier, chargé de communiquer les révolutions du monde civilisé aux habitants de cette plage endormie. Toute la nature y paraît alors accablée par le sommeil de la mort ; le commerce est enseveli sous des amas de neige, qui ne disparaissent qu'au mois de mai ; des bancs de glace s'accumulent près du rivage et s'étendent au loin sur la mer ; des vents lourds et froids soufflent constamment. Mais, dès les premiers jours de juin, l'aspect a complètement changé ; des goëlettes et des navires arrivent chargés de marchandises ; ils versent sur le rivage une population nouvelle, qui apporte la vie et le mouvement. Les achats se font, les marchés se concluent, les embarcations sont gréées pour la croisière, les rêts et les seines se déroulent sur le rivage ; au milieu des hommes occupés de leurs préparatifs, tourbillonne la cohue des enfants, des chiens et des flâneuses. Au-dessus du bruit discordant des

voix humaines et canines, domine la voix solennelle de la mer, battant en mesure contre les falaises du cap Percé et du Mont-Joli. Bientôt de nombreuses berges sont poussées au large, pour recueillir les richesses de la mer. Pendant toute la journée, le pêcheur est occupé sans relâche à tendre ses lignes, à les retirer, à arracher les hameçons du gau de la gloutonne morue. Il n'a pas le temps de songer à prendre le repas du midi ; il se permet seulement, lorsque la faim se fait sentir, de rompre un morceau de pain, qu'il avale tout en continuant son travail.

Au coucher du soleil, les berges se dirigent vers la terre. Si le temps est calme, des chants joyeux accompagnent le bruit cadencé des rames. Le vent souffle-t-il ? Sur tous les points de l'horison, vous apercevez des taches blanches se croisant, s'éloignant se rapprochant ; tantôt elles se cachent, tantôt elles reparaissent bril-

lantes sur le dos de la vague. Elles grossissent; des cris de joie annoncent la rentrée au port; les berges vont se ranger auprès des chafauds, pour y décharger le produit de la pêche, et le pêcheur descend à terre, ravi d'avoir ses coudées franches, après être resté pendant toute une journée, resserré dans l'étroit espace de sa nacelle.

Alors commence le travail des *gens de terre ;* hommes, femmes et enfants s'occupent à piquer la morue, à la décoller, à la trancher, à la saler; il leur faudra, dans les semaines suivantes, l'étendre, la piler, et lui faire subir de nombreuses manipulations, avant qu'elle puisse mériter le titre de morue sèche.

La morue sèche est ou *marchande* ou *de réfection*, suivant qu'elle a été traitée avec plus ou moins de soin. On dit que la morue est marchande, lorsque, après la préparation, la chair ne présente ni taches, ni coupure, ni meurtris-

suré ; elle se vend plus cher que l'autre, et est destinée aux marchés du Brésil, de l'Espagne et de l'Italie. La morue de *réfection* est gardée pour le Canada et les Indes Occidentales. Elle forme la principale nourriture du pêcheur gaspésien ; il laissera de côté la morue marchande, comme trop insipide, et choisira pour son dîner celle dont la chair tachetée dénote que les mouches y ont déposé leurs œufs. Ces matières étrangères produisent de la fermentation dans les parties voisines et leur donnent un goût plus piquant.

La morue verte ne s'apprête qu'en automne, quand les pluies deviennent trop fréquentes, pour qu'on puisse la faire sécher ; on se contente de l'ouvrir, de la décoller, de la nettoyer et de la saler ; elle est alors prête à être empaquetée.

Malgré l'abondance de la morue, il arrive souvent que des familles du pays n'ont pas de

poisson pour le carême. Comme des navires demeurent à la côte aussi longtemps que le permet la saison, les pêcheurs leur fournissent de la morue jusqu'au dernier moment, dans l'espérance qu'il restera toujours assez de temps pour faire les provisions de la maison. Mais les approches de l'hiver, qui forcent les bâtiments de commerce à s'éloigner, obligent les pêcheurs à mettre leurs berges en lieu de sûreté ; et de la naît la disette de poison, parmi ceux qui en fournissent abondamment aux pays étrangers.

Trois compagnies occupent une large part du commerce de poisson, dans le district de Gaspé ; ce sont les maisons Robin, Janvrin, Buteau et LeBouthillier. MM. LeBouthillier et Buteau se sont associés depuis peu d'années. Le chef-lieu de leurs opérations est à Percé, d'où ils exportent surtout la morue de réfection. M. LeBouthillier dirigeait auparavant dans ce pays les affaires de la maison Robin.

Il y a soixante ans, un jeune homme de Jersey, nommé Charles Robin, vint s'établir à Percé, où il n'y avait encore que quelques habitants. A l'intelligence et à l'activité de ses compatriotes, il joignait une instruction supérieure. Il s'engagea avec succès dans le commerce du poisson, et ses affaires s'étendirent graduellement. Autour de son établissement, se réunirent plusieurs jersiais, ainsi que quelques familles irlandaises, canadiennes et acadiennes.

Percé prenait un accroissement rapide. Vers 1808 et 1809, lorsqu'en Europe la population des campagnes, arrachée aux travaux de l'agriculture, se portait en masse dans les camps, le prix des vivres devint très-élevé ; la morue se vendit alors jusqu'à six louis le quintal. Aussi les profits du commerce furent si considérables pour M. Charles Robin, qu'il ne savait plus où placer ses capitaux. Il s'associa ses neveux, qui avaient les goûts et les talents de

leur oncle et qui continuèrent les affaires. Quoiqu'il soit mort depuis dix-neuf ans, les opérations de la compagnie sont encore conduites dans le même esprit qui a présidé à sa formation.

Cette maison possède trois grands établissements, un à Percé, un à Grande-Rivière et le principal à Paspébiac. Aucun des propriétaires ne réside sur les lieux. M. Philippe Robin voyage en France et en Italie ; de là, par lettres il communique ses plans et ses ordres, que M. Jacques Robin, résidant à Jersey, est chargé de faire exécuter. Dans le district de Gaspé, les affaires sont dirigées par six commis, placés deux par deux. Ces employés doivent être célibataires, ou bien, s'ils sont mariés, ils ne doivent point avoir leurs femmes auprès d'eux. On leur a imposé un réglement très-sévère, entrant dans les plus minutieux détails de la conduite à tenir, et spécifiant même les plats

qui, chaque jour, doivent être servis à la table. Si ce réglement était fidèlement observé, leur cuisine ne serait pas dispendieuse. Quoique les émoluments des commis soient faibles, jamais, cependant, maître n'a été mieux servi que ne le sont MM. Robin. Choisis vers l'âge de quatorze ans, et formés pendant quelque temps auprès des chefs, ces employés sont envoyés dans les établissements de Gaspé, où les intérêts de la compagnie semblent s'identifier avec les leurs. Tous les deux ans, un des commis de chaque magasin va passer l'hiver à Jersey, afin de rendre compte de l'état des affaires.

Un des grands principes de MM. Robin est de ne permettre aucune innovation. L'on rapporte bien des traits de leur attachement à l'ordre établi; je n'en citerai qu'un. Leurs navires de cabotage doivent se terminer en cul-de-poule; il y a peu d'années, leur principal charpentier, faisant un brick pour le service de

la côte, crut devoir lui donner une poupe quarrée, parce que le bois qu'il employait favorisait cette forme. Quelques mois après, il reçut l'ordre de le défaire, et de le rebâtir à poupe allongée; les chefs joignaient une injonction sérieuse de conserver rigoureusement les anciens usages.

Après les offices de la fête de saint Pierre, nous allons visiter la Table de Rolland; une gorge profonde nous conduit jusqu'au plateau qui la couronne. Le sommet de cette montagne est à douze cent trente pieds d'élévation au-dessus du niveau de la mer. On peut le distinguer à une distance de quarante milles, lorsque le temps est clair; aussi de ce point élevé la vue est magnifique. Le regard plonge sur Percé avec ses vignots, ses maisons, ses deux anses bordées de berges, sur le Mont-Joli, le cap Percé et l'île de Bonaventure, humblement couchés au pied du géant. Vers la droite, une ligne bleuâtre se confond avec la mer, et

marque la direction que suit la côte, depuis la grande Rivière jusqu'à la pointe au Maquereau ; sur la gauche, la vue embrasse la Malbaie, ainsi que la baie de Gaspé, et va se reposer sur les hauteurs du Fourillon. Le sommet de la Table de Rolland forme un plateau dont une partie est unie, dépouillée d'arbres et couverte d'une herbe épaisse. Ce tapis vert est diapré de modestes fleurs, parmi lesquelles s'est glissée la blanche primevère trouvée par le botaniste Michaux, sur les bords du lac Mistassin.

Nous revenons de notre excursion aérienne assez tôt pour rencontrer, à la table de M. Montminy, le représentant du comté de Gaspé, M. LeBouthillier, homme distingué par son urbanité, son activité et ses connaissances. Suivant lui le comté possède environ six cents berges de pêche ; les profits sont tels, à certaines époques que vers la fin de juin, dans le seul port de Percé, la valeur du poisson qui se prend chaque jour est d'environ cinq cents louis.

Des fenêtres du presbytère, l'on aperçoit clairement le plateau verdoyant de l'île de Percé. Il est semé de points brillants, tantôt stationnaires, tantôt mobiles ; ce sont les habitants ailés de ce lieu, les uns couvant leurs œufs dans la sécurité la plus profonde, les autres veillant sur la famille nouvellement éclose. Cette ville aérienne se divise en deux quartiers bien distincts, celui des cormorans et celui des goëlands. Si un individu d'une des tribus ose franchir la limite assignée à ceux de sa plume, cet empiètement n'est jamais toléré en silence. Un cri formidable, formé de milliers de cris, retentit dans les airs, et se fait entendre quelquefois à la distance de plusieurs milles ; une nuée, semblable à un brouillard épais de neige, s'élève au-dessus du camp souillé par la présence de l'étranger. Les envahisseurs sont-ils nombreux ; une colonne se détache de la masse des habitants du territoire menacé, et, décrivant un demi-cercle, va attaquer les ennemis sur les

derrières. Comme les défenseurs de la patrie sont toujours forts sur le sol natal, les étrangers doivent céder et déguerpir devant les coups de bec et les malédictions de leurs adversaires. Cette petite guerre entraîne de fréquents combats, car à peine se passe-t-il un quart-d'heure, sans que des cris aigus nous avertissent que la discorde à lancé ses brandons parmi la gent volatile.

Les deux républiques, dont le territoire réuni couvre environ deux arpents en superficie, étaient autrefois protégées par l'escarpement de leur rocher, et vivaient à l'abri des incursions de l'homme. Le nid paternel se léguait de génération en génération ; le goëland et le cormoran élevaient leurs enfants, au lieu où ils avaient eux-mêmes becqueté la coquille pour se glisser dans le monde. Ce monde cependant changeait autour d'eux ; c'était bien toujours le même ciel ; c'était bien la même mer se brisant,

furieuse, contre les solides fondements de leur citadelle, et roulant des montagnes d'eau sur les rivages des deux anses. Mais, là-bas, à quelques centaines de toises, le monde n'était plus le même. La forêt était tombée ; des fumées s'élevaient au-dessus de quelques cabanes habitées par l'homme blanc ; la grève avait cessé d'être solitaire ; les vagues soulevaient des embarcations, à la coque noire, aux ailes blanches et aux longs mâts. La république était menacée ; ses lieux de pêche étaient envahis par des barbares, qui plus d'une fois firent couler le sang des anciens possesseurs de l'île.

Du moins, s'il fallait aller chercher le poisson à une plus grande distance, cormorans et goëlands le pouvaient encore manger en paix, au sommet inaccessible de leur rocher. Trompeuse sécurité ! pour les goëlands, comme pour les hommes, il n'est rien d'immuable sur la terre.

Vers l'an 1805, quelques milliers d'années après l'établissement en ce lieu d'un descendant du premier goëland, deux hardis pêcheurs se déterminèrent à escalader cette forteresse, jusqu'alors réputée inexpugnable.

L'île de Percé paraît avoir autrefois été liée avec le Mont-Joli ; elle n'en est séparée que par un étroit canal, qui assèche à basse mer. La longueur du plateau est d'environ huit arpents, et sa largeur n'est guère que de soixante à quatre-vingts pieds. Dans tout son pourtour, le rocher n'est qu'une falaise continue, dont la hauteur moyenne est de deux cent quatre-vingt-dix pieds. L'œil perçant des deux pêcheurs avait souvent mesuré toutes les difficultés qu'ils rencontreraient à escalader cette muraille, pour arriver jusqu'au sommet. Un seul point leur présentait une chance de succès. Près d'une des arches, à quarante pieds de la base, le rocher fait une saillie, au-dessus de laquelle la

falaise rentre un peu, et offre quelque facilité à celui qui la voudrait gravir. Mais cette route était trop douce pour les alertes pêcheurs ; ils en choisirent une autre, propre à décourager un chamois. Des rames, fortement liées ensemble, sont appliquées contre la face du rocher. Au moyen de cette échelle improvisée, ils franchissent la partie la plus ardue de la montée ; puis, s'attachant aux anfractuosités de la pierre et se soulevant à l'aide des arbrisseaux qui prennent racine dans les fissures, ils parviennent jusqu'au plateau.

Pour Duguay et Moriarty, ce fut un beau jour que celui où ils purent se glorifier d'être arrivés les premiers au sommet de l'île de Percé. Il existait bien une vague tradition qu'à certaines époques, un jeune homme aux formes herculéennes, à l'allure surhumaine, avait paru sur le cap ; mais ces rêveries superstitieuses ne servaient qu'à donner un nouveau relief à la hardiesse des simples mortels, qui avaient osé

braver le Génie du cap Percé, jusques dans son aire inaccessible.

Ce que l'amour de la gloire avait fait entreprendre à ces deux hommes, l'esprit d'intérêt et d'imitation le fit ensuite tenter à beaucoup d'autres; une fois la marche tracée, la moitié des difficultés s'évanouissait. Les nouveaux venus toutefois crurent devoir prendre la route regardée comme trop facile par leurs dévanciers. Tous les ans, quelques jeunes gens allaient enlever les œufs, et ramasser la plume des habitants du rocher.

D'abord la présence de l'homme effrayait si peu les oiseaux, que, pour arriver aux œufs, il fallait pousser la mère hors de son nid. Plus tard, la fréquence des visites avait fini par effaroucher les goëlands et les cormorans, et menaçait de les éloigner de leur antique empire; heureusement, un réglement, fait par les magistrats du district de Gaspé, a depuis quelqnes

semaines, rétabli les habitants du cap Percé dans la jouissance paisible de leur domaine.

La pitié pour les opprimés n'était cependant pas le motif qui portait à les protéger ; il s'agissait plutôt de l'intérêt des oppresseurs. En effet, lorsqu'une brume épaisse se répand sur la mer voisine, comme cela arrive fréquemment, les cris des oiseaux du cap servent à guider les pêcheurs surpris au large par l'obscurité, et à leur indiquer le gisement des terres. Les services rendus dans ces occasions, étant nombreux et importants, devaient engager à mettre un terme à la destruction de serviteurs si utiles à la communauté.

D'ailleurs ces ascensions hasardeuses exposaient inutilement la vie d'un grand nombre de jeunes gens, qui les entreprenaient avec plus de courage que de prudence. L'année dernière, un de ces braves fut précipité d'une hauteur de près de cent pieds, par la chute d'une pierre,

sur laquelle il venait de sauter. Accourus à son secours, ses compagnons ne relevèrent qu'un cadavre tout broyé.

Cette année, un jersiais a perdu la vie, en se risquant à enlever des œufs, sur une pointe de rocher, à l'île de Bonaventure. Une corde passée sous les bras, il s'était fait descendre jusque vis-à-vis des nids qu'il voulait spolier. Tandis qu'il se hâtait d'emplir son panier, la corde, rongée par le frottement sur une saillie du roc, se rompit, et laissa tomber l'imprudent dénicheur, qui se brisa la tête contre les pierres du rivage.

La témérité n'est pas toujours punie avec la même sévérité. Tranquille Duguay, dont le nom vient d'être mentionné, désirait enlever les œufs d'une famille de margots, qui avaient posé leur nid dans une cavité, sur la face d'un cap. Pour y arriver, il grimpa à une hauteur de cinquante à soixante pieds, au moyen de quelques

arbres rabougris et des aspérités de la pierre. Comme la mère essayait de se défendre, il la saisit d'une main, tandis que, de l'autre, il mettait les œufs dans un sac. L'oiseau, dans ses efforts désespérés pour se dégager, réussit à crever un œil au maraudeur, dont la situation devenait fort périlleuse, puisque, par un seul mouvement mal assuré, il pouvait être lancé dans l'abîme béant sous ses pieds. En dépit de la douleur qu'il ressentait, celui-ci conserva son sang-froid, maintint sa position, et enleva tous les œufs. Puis, tenant toujours son ennemi par le cou, il descendit tranquillement au rivage par la voie difficile qu'il avait suivie pour monter.

Du côté du Mont-Joli, le cap Percé est coupé à pic. Dans cette direction, le plateau se rétrécissant, s'avance de plusieurs pieds au-dessus de la mer, et se termine en pointe. "Vous voyez cette pointe-là;" nous disait un vieux pêcheur; eh bien! il y a ici un ivrogne, qui

monta un jour sur le cap avec quelques bons lurons de son espèce, pour avoir le plaisir de s'enivrer là haut. Quand il fut gris, il gagea avec ses amis qu'il irait boire un coup sur la pointe du rocher. Il s'y rendit, but un coup, chanta le coq, fit trois sauts et s'en retourna, sans accident. Le dieu des ivrognes le soutenait."

C'était au pied de la falaise, à cinquante toises au-dessous de la saillie du rocher, qu'on nous rapportait l'escapade du pauvre ivrogne ; placés ainsi vis-à-vis de cette muraille lisse, droite, surplombant même un peu, nous ne pouvions qu'applaudir à la sage décision, prise par les magistrats, pour empêcher le retour de semblables folies. Mes compagnons de voyage et moi, nous nous étions rendus pour visiter les arches de l'île de Percé, sous lesquelles quelques coupes de rame eurent bientôt conduit notre berge.

Les montagnes voisines, ainsi que les îles de Percé et de Bonaventure, sont formées d'une pierre très-friable et se décomposant aisément à l'air; de sorte que l'action continuelle des vents et des flots leur donne avec le temps des formes nouvelles et souvent fantastiques. Poussées avec force entre l'île de Bonaventure et la terre ferme, par les vents qui arrivent de la pleine mer dans toute leur puissance, les vagues minent les rochers lentement, mais sûrement; elles ont déjà creusé ces deux arches, remarquables par leur régularité. Qui saït si, dans les siècles passés, des arches semblables n'ont pas relié l'île de Percé avec le Mont-Joli ? Tout semble l'indiquer; et Denys, qui visitait ces lieux, il y a deux cents ans, en était persuadé. Lorsqu'il y vint une première fois, il n'y avait qu'une arche; dans un second voyage fait, bien des années après, il reconnut que deux autres avaient été creusées par la mer. Il raconte qu'une de ces dernières disparut, fermée par l'éboulement d'une partie du rocher.

Les passages ouverts dans le roc ont à peu près vingt-cinq pieds de largeur, vingt pieds de hauteur et trente de longueur. Sous l'arche principale, des chaloupes peuvent passer en tout temps, soit à la voile, soit à la rame ; sous l'autre, elles ne flottent que lorsque les eaux sont hautes. Les débris de rochers, semés alentour, attestent que la mer continue ses empiètements. Un jour, peut-être, les voûtes se seront écroulées graduellement, et l'île de Percé formera trois immenses colonnes, dont la masse rivalisera avec celle des pyramides d'Egypte.[1]

Juillet, 1.

Le port de Percé n'est pas sûr, car il est ouvert aux vents du large. Comme il est divisé en deux anses, lorsque les bâtiments sont battus par les vagues dans l'une d'elles, ils se réfugient dans l'autre pour y chercher un

1 Une des deux arches s'est écroulée depuis quelques années.

abri sous la protection de l'île. C'est le parti qu'a pris le capitaine V., pendant notre absence. Nous avions laissé la goëlette dans l'anse du nord-ouest, et nous la trouvons mouillée dans celle du sud-est, où elle a été forcée de se retirer pour se soustraire à la violence des vents du nord. La mer se jette avec fureur sur la grève, et rend l'embarquement une opération assez embarrassante; mais les pêcheurs de Percé, accoutumés à sortir du port dans tous les temps, savent surmonter ces difficultés. Nous montons dans une berge qui a été tirée à sec; une vingtaine d'hommes sont rangés à l'entour, prêts à la pousser à l'eau. Les regards fixés sur la mer, ils l'étudient et épient le moment favorable. "Voilà la bonne lame qui vient," s'écrient à la fois plusieurs d'entre eux. En effet, une vague énorme se dresse au-dessus de celles qui la précèdent; au moment où elle va toucher au rivage, le cri "en avant!" met les pêcheurs en mouvement; la berge glisse rapi-

dement sur le gravier, la vague la saisit, la soulève sur son dos écumant, et, en se retirant, l'emporte loin de la terre.

Six vigoureux rameurs sont à bord ; cependant, malgré leurs efforts, nous avons peine à tenir tête au vent et aux courants. Nous atteignons enfin la *Sara*, qui danse sur les flots, avec toute la légèreté d'une bayadère. Par un gros temps, c'est une affaire difficile et périlleuse que d'aborder un navire avec une chaloupe ou une berge. La petite embarcation doit se couler soigneusement sous le vent ; un des rameurs saisit le cable qui lui est lancé d'en haut ; l'équipage veille avec attention, pour empêcher qu'une rame, maladroitement posée en travers, n'envoie matelots et passagers naviguer avec les poissons. Avez-vous réussi à aborder sans accident ? alors commence une danse désagréable, qui se compose d'une série de plongeons. Pendant un instant, élevé sur la crête d'une vague, vous pouvez promener vos regards sur

tout le pont voisin ; un moment après, vous descendez dans un gouffre profond, tandis qu'une masse noire se balance au-dessus de votre tête et menace de vous écraser sous ses flancs goudronnés. C'est là-haut, cependant, qu'il faut vous hisser. Une échelle de corde vous est jetée ; en vous redressant pour la saisir, prenez garde qu'un soubresaut de la berge ne vous lance sur un banc de rameur, contre lequel vous vous briseriez les côtes. Lorsque la vague vous rapproche du navire, saisissez ce cordage qui flotte au vent, et montez bien vite, si la vie vous est chère. Qu'une seconde lame survienne, pendant que vous avez les mains attachées à l'échelle et les jambes retenues dans la chaloupe, c'en est fait de vous : vous serez écartelé ou vous tomberez à la mer. Vos pieds se sont-ils dégagés à propos ? vous voilà suspendu sur les flots, forcé pour échapper au péril, de vous cramponner à une muraille glissante ; encore prendrez-vous un bain froid, en attendant

qu'une main charitable se hasarde à vous tirer par-dessus le bordage. Une fois monté, il vous est libre de rire de ceux qui, à votre exemple, escaladent les flancs du navire.

Nous voici enfin à bord, sains et saufs. Pendant le reste de la journée, la *Sara* croise péniblement, contre le vent et la marée dans le chenal, d'une demi-lieue de largeur, qui sépare la terre ferme de l'île Bonaventure. Tantôt la goëlette porte le cap vers les rivages verdoyants de l'île ; tantôt, au rauque commandement du capitaine V., " *paré à virer, mes garçons !* " elle est ramenée vers les récifs de Percé, au-dessus desquels la vague s'élance, brisée et divisée en mille flocons d'écume.

A la chute du jour, les maisons blanches du village sont encore devant nous, quoique déjà plus de trente fois nous ayons viré de bord pour nous en éloigner.

Durant le cours de ces évolutions, nous avons tout le temps d'examiner l'île de Bonaventure, dont les côtes s'élèvent perpendiculairement à une hauteur de deux cents à deux cents cinquante pieds. Ses rochers servent de retraite à des familles de goëlands, de margots, de cormorans, aussi nombreuses que celles de l'île de Percé. Bonaventure n'a que trois quarts de lieue en longueur et renferme quinze familles. On n'y trouve plus de traces, dit-on, de l'ancienne chapelle, dédiée à sainte Claire.

Denys remarque que, de son temps, l'île de Bonaventure était remplie de lièvres, et qu'en tendant trente collets le soir, on était sûr d'y trouver le lendemain matin, au moins vingt prisonniers. Aujourd'hui encore, ils continuent d'être fort abondants dans les bois conservés sur l'Ile.

CHAPITRE CINQUIÈME

La Grande-Rivière—Un sourd—Instruction religieuse—Avantages matériels—Un catéchiste—Le *naufrage anglais*—Au pied de la grande échelle—Pointe-au-Genièvre—Richesses de la mer.

Juillet, 2.

Au point du jour, nous sommes encore près de l'île Bonaventure ; heureusement, un fort vent du nord-est s'élève tout à coup, et nous porte dans l'anse de la Grande-Rivière, où nous jetons l'ancre, vers 5½ heures du matin. Un coup de canon est tiré pour annoncer notre arrivée à M. Montminy, qui nous a laissés dans le dessein de nous devancer et de préparer les voies ; personne ne paraît faire attention au signal donné, et nous attendons patiemment

qu'on veuille bien s'occuper de nous. Enfin, du barachois sort un flette, conduit par un vieillard, qui fait jouer lentement ses deux rames. Nous le hélons à plusieurs reprises ; mais il est trop occupé, et ne nous aperçoit qu'au moment où sa petite embarcation frappe contre la goëlette. Comment décrire sa surprise ? Sa tête est nue ; ses longs cheveux gris flottent au gré du vent, tantôt couvrant sa figure bronzée, tantôt se tordant et se dressant comme des serpents. La bouche béante, les yeux attachés sur Mgr. de Sidyme, il s'appuie sur une rame, tandis qu'il tient l'autre prête à frapper l'eau, au premier moment d'hostilité qu'il remarquera. —" M. le missionnaire est-il arrivé ? "—" Oui, oui ; je le sais."—" Avez-vous eu connaissance du prêtre ? "—" Oui, oui, la plus belle voiture."—Sans attendre d'autre question et sans donner d'explication plus claire, il fait volte-face, et mettant en jeu toute la vigueur de ses vieux bras, il fuit vers le goulet d'où nous l'avons vu sortir.

Au bout d'une demi-heure, une berge nous amène des gens plus raisonnables, et le mystère qui accompagnait les allures du premier visiteur s'explique. Il avait pris la *Sara* pour un des bâtiments qui font le trafic sur la côte ; suivant sa coutume, il se rendait à bord pour donner et recevoir les premières nouvelles, et prendre le petit coup d'eau-de-vie ; lorsqu'il leva les yeux, il aperçut un évêque avec plusieurs prêtres, et reconnut sa méprise. Très-sourd, il ne put entendre les questions qui lui étaient adressées ; mais il s'empressa de porter à terre la nouvelle de l'arrivée des étrangers, et de faire expédier vers eux la meilleure berge de l'endroit. Comme M. Montminy, retardé par quelque contretemps, n'est pas encore rendu à la Grande-Rivière, personne ne nous y attendait.

Ce lieu de pêche, a son barachois et sa rivière, dont l'entrée est rendue difficile par une barre

de sable. Le terrain est plat et peu élevé ; depuis le mont Sainte-Anne, les hauteurs s'éloignent tellement de la mer, que d'ici on ne peut les distinguer.

Les nombreuses branches d'une même famille établie ici depuis plus de cent ans, forment la plus grande partie de la population.

Il fut un temps, sur la fin du siècle dernier, où les côtes du golfe étaient rarement visitées par les missionnaires, qui ne pouvaient parcourir tous les établissements dans une seule année. M. Girouard fut, vers cette époque, chargé de déservir le littoral de la baie des Chaleurs et le district de Gaspé tout entier ; plusieurs années auparavant, un de ses prédécesseurs, M. Bourque, avait à visiter près de quatre cents lieues de côtes, dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et le Canada. Aujourd'hui, que les missions ont été divisées, le pasteur peut

veiller plus aisément sur son troupeau, et l'instruction religieuse se répand dans toutes les parties du pays. Nous avons ici l'occasion d'observer tout le bien moral qui résulte de la présence du missionnaire au milieu de ses ouailles.

Quant aux avantages temporels de la Grande-Rivière, ils sont considérables. Les terres y sont fertiles, et il est facile de les améliorer avec les monceaux de têtes de morues qui pourrissent près des vignots. Aussi fructueuses qu'à Percé, les pêcheries exigent moins de frais, car la bouette est plus abondante, et les berges s'usent moins vîte.

Les embarcations sont beaucoup plus fortes que celles que nous avons vues jusqu'ici. La raison en est qu'à la Grande-Rivière, chaque pêcheur construit lui-même ses berges, et les fait très-solides, afin qu'elles durent plus long-temps.

Ici règne une aisance qu'on ne rencontre pas dans nos plus riches paroisses du district de Québec. Les marchands forains apportent des provisions en abondance, et quelquefois à assez bas prix, comme cela est arrivé cet été; en retour, ils prennent de la morue marchande. Néanmoins, les choses changent durant l'hiver, chez ceux qui ont manqué de prévoyance et d'économie; ces derniers se voient souvent réduits à une grande gêne, pour avoir imité la cigale, au lieu de suivre l'exemple de la fourmi. Malgré ces exceptions au bien-être général, tous les habitants de la Grande-Rivière sont restés hors de la dépendance de la maison Robin, qui n'a pu établir ici sa domination, comme elle l'a fait à Paspébiac.

Notre hôte, Baptiste Couture-Bellerive, descendant du digne compagnon de captivité du P. Jogues, exige que nous prenions tous nos repas chez lui. L'état d'aisance dans lequel il

vit, lui permet d'exercer une généreuse hospitalité. Il possède un établissement de pêche, qui lui donne d'amples revenus. Ce matin même, il a pris quatorze saumons qui, au prix d'un écu la pièce, lui font une assez bonne aubaine. Grâce à sa libéralité, le saumon sera notre pain quotidien d'ici à quelques jours.

Trois lourds et forts fusils ornent sa grande chambre ; ils ont sept pieds de longueur, et c'est, nous dit-il, la taille ordinaire des fusils dans ces parages. Les occasions de satisfaire sa passion pour la chasse sont si fréquentes, que, chaque année, il met de côté une somme de vingt louis pour l'achat de poudre et de plomb. Pendant tout l'été, les anses voisines sont couvertes de *gibiers noirs ;* l'automne amène avec lui d'innombrables volées de canards et d'outardes. Et qui, à la vue de ces richesses de l'air et de l'eau, ne serait tenté de se faire chasseur ? Quel cœur ne battrait

d'anxiété et de joie, en présence de ces phalanges, ailées, couvrant les battures et se jouant au milieu des joncs. Aussi dans ce lieu tous les hommes sont chasseurs. Beaucoup de mains dégarnies d'un doigt ou d'un pouce attestent cependant que, si la chasse a des délices, elle offre aussi des dangers. Par une coïncidence remarquable, les accidents de ce genre sont toujours arrivés le dimanche ou un jour de fête d'obligation.

Dans toutes les missions du golfe Saint-Laurent, pendant l'absence du prêtre, les catholiques observent fidèlement l'usage de se réunir le dimanche à la chapelle, pour y faire leurs prières. On y chante certaines parties de la messe, ainsi que les psaumes des vêpres. Un catéchiste est chargé de lire les prières à haute voix et d'instruire les enfants. Ces fonctions, sont confiées à un homme probe, et assez instruit pour pouvoir, tant bien que mal, lire les

prières de la messe d'un bout à l'autre. Il est nécessaire de remarquer que cette dernière condition ne se rencontre pas souvent chez les pêcheurs de la Gaspésie.—"Débis pien tes années," nous disait le père Stiver, allemand de naissance et lecteur de la Grande-Rivière, " ché vais la brière ; ché leux parle du bon Tié ; à brésent chi sis renti. Ché sis fenu tans le bays, afec le réchiment tes plancs. Il y a pien tes années ; car ch' édais cheune carson, et ch' ai quadre-fingt-teux ans."—Les cheveux du bon vieux soldat, du régiment hessois "des blancs," ont blanchi au service de la mission. Aujourd'hui infirme et fort âgé, il ne peut plus lire ; mais il récite de mémoire les prières qu'il a si souvent répétées.

Longtemps après nous, arrive M. Montminy, qui, sûr de nous devancer, a passé la nuit à l'Ance-à-Beaufils, près de Percé. A peine nous a-t-il rejoints, qu'on vient le demander pour un

malade, dont la maison est à quelques arpents du lieu d'où il est parti ce matin. Comme sa présence est nécessaire à la Grande-Rivière, je crois devoir lui offrir mes services, qu'il accepte volontiers.

Il est impossible de faire le voyage en berge ; le vent est contraire et souffle avec violence. Quant à la route de terre, on ne peut la parcourir qu'à pied, car la mer est le seul grand chemin qui soit ouvert aux voyageurs, dans cette partie du pays. D'ailleurs, il n'y a dans tout le voisinage qu'un seul cheval, et il n'a pas encore été dompté. Qu'importe ? un sentier a été pratiqué dans la forêt en faveur des piétons, et, Dieu merci, je me suis accoutumé à faire de longues marches dans les bois de Saint-Isidore. Un guide m'accompagne ; tous deux nous cheminons joyeusement, tantôt plongeant dans l'épaisseur de la forêt, tantôt suivant sur le sable les bords de la mer. Après une course d'environ

dix milles, durant laquelle nous traversons les habitations de la Petite-Rivière, de la montée du Cap, de l'anse du Cap et du cap Désespoir, nous arrivons chez le malade, qui est assez bien portant encore, et n'a guères à se plaindre que du poids de ses quatre-vingts ans. C'est donc un voyage à peu près inutile ; mais je ne puis regretter de l'avoir fait, car il m'a permis de visiter un lieu que depuis longtemps je désirais voir.

L'anse à Beaufils s'étend entre Percé et le cap nommé Des Espoirs par quelques géographes, et Désespoir par d'autres. Le dernier nom me paraît le plus convenable, car ce cap est devenu célèbre par plus d'un naufrage. Il en est un surtout, dont le souvenir s'est conservé plein de vie parmi les habitants des environs. Sur la pointe la plus avancée, à vingt pieds au-dessus des plus hautes eaux, se trouvent les débris d'un bâtiment, connu des pêcheurs sous le nom

de *naufrage anglais*. Pour le soulever jusque-là, la mer a dû dépasser de beaucoup ses limites ordinaires; or il est à remarquer que, dans ces parages, les plus fortes marées ne font monter les eaux que de quatre ou cinq pieds. Les grands pères de la génération actuelle ont vu cette carcasse de bâtiment dans le même lieu, et l'ont entendu nommer le naufrage anglais.

Le cap Désespoir s'avance au large, vis-à-vis l'extrémité méridionale de l'île de Bonaventure. Entre ces deux pointes et Percé, se déploie une belle nappe d'eau, remarquable par ses mirages. Suivant les traditions locales, des merveilles, plus inexplicables que les effets du mirage, se sont passées sur ces eaux, et ont été plusieurs fois renouvelées durant le siècle dernier et dans les premières années de celui-ci.

" Parfois," rapporte la chronique de ces temps, " le pêcheur, qui s'est arrêté près du naufrage

anglais, assiste à des scènes merveilleuses ; une étrange vision se déroule sous ses yeux. Les eaux sont unies comme une glace, et le temps parfaitement calme. Tout à coup la mer se soulève et s'agite au large ; les vagues se dressent comme des collines, se poursuivent, se brisent les unes contre les autres. Soudain, au-dessus de ces masses tourmentées, apparaît un léger vaisseau, portant toutes ses voiles dehors et luttant contre la rage des ondes bouillonantes. Aussi rapide que l'hirondelle de mer, comme elle, il touche à peine les eaux. Sur la dunette, sur le gaillard, dans les haubans, partout, se dessinent des figures humaines, dont le costume antique et militaire convient à des soldats d'un autre siècle. Le pied posé sur le beaupré et prêt à s'élancer vers le rivage, un homme, qui porte les insignes d'un officier supérieur, se tient dans l'attitude du commandement. De la main droite, il désigne au pilote le sombre cap, qui grandit devant eux ; sur son bras gauche

s'appuie une forme drapée de longs voiles blancs.

" Le ciel est noir, le vent siffle dans les cordages, la mer gronde, le vaisseau vole comme un trait; encore quelques secondes et il va se broyer contre les rochers. Derrière lui, une vague, une vague aux larges flancs, se lève, s'arrondit et le porte vers le cap Désespoir. Des cris déchirants, au milieu desquel on distingue une voix de femme, retentissent et se mêlent aux bruits de la tempête et aux éclats du tonnerre.

" La vision s'est évanouie, le silence de la mort s'est étendu sur ces eaux ; le vaisseau, le pilote, l'équipage épouvanté, les soldats, l'homme au geste altier, la forme aux longs voiles blancs ont disparu ; le soleil brille sur une mer calme et étincelante ; les flots viennent mollement caresser le pied du cap Désespoir. Le pêcheur est resté seul à côté des varangues vermoulues du *naufrage anglais*."

La tradition rapporte qu'en 1711 un orage effrayant jeta, sur les rochers du cap, un vaisseau anglais chargé de soldats.

Cette année-là, une flotte anglaise remontait le Saint-Laurent sous les ordres du général Walker ; elle portait un corps de sept à huit mille hommes, commandé par le général Hill, frère de madame Masham qui venait de remplacer la duchesse de Marlborough dans la faveur de la reine Anne. Outre plusieurs régiments de vétérans et quelques compagnies des gardes royales, il y avait sur cette flotte un grand nombre de familles, qui se rendaient au Canada pour y habiter, tant était grande la confiance des Anglais dans la réussite de leur entreprise. Des officiers et beaucoup de soldats étaient aussi suivis de leurs femmes et de leurs enfants.

La consternation régnait dans Québec, où l'on se rappelait les angoisses et les souffrances en-

durées par les habitants de cette ville, lorsque Phips l'avait assiégée en 1690.

Conservant peu de confiance dans les secours humains, les Canadiens eurent recours à Dieu ; pendant que les hommes se préparaient à combattre, les dames se réunissaient dans l'église de la basse-ville, pour implorer la protection de la sainte Vierge auprès du Dieu des armées.

Cependant la flotte anglaise était entrée dans le golfe Saint-Laurent, sans éprouver aucun accident ; alors les brumes et les calmes commencèrent à retarder sa marche. Dans la crainte que les vaisseaux et les transports ne se séparassent les uns des autres, l'amiral fit jeter l'ancre dans la baie de Gaspé. Le vingt août, il se remit en route par un fort vent de l'ouest ; mais les brumes se répandirent de nouveau sur la mer, et quelques vaisseaux durent s'écarter des autres et être poussés vers le golfe. Peu après, une violente tempête s'éleva ; le

vent venait du nord-est, et porta une partie de la flotte sur les rochers de l'île aux Œufs où huit transports furent perdus ; neuf cents hommes, tant officiers et soldats que matelots, périrent au milieu des brisants. Des femmes et des enfants se trouvèrent aussi enveloppés dans cette terrible catastrophe. L'on constata plus tard, par des objets de piété, qui furent trouvés dans les caisses jetées à la côte, que plusieurs familles catholiques avaient péri dans le naufrage.

Suivant les chroniques de la Gaspésie, ce fut la même tempête, qui porta sur la pointe du cap Désespoir le vaisseau dont les restes sont connus sous le nom de *naufrage anglais.*

Vers neuf heures du soir, j'avais terminé mon voyage de vingt milles, et j'arrivais à la Grande-Rivière, tout à propos pour m'embarquer sur une berge, qui allait conduire monseigneur de Sidyme à la goëlette.

Juillet, 3.

Nous laissons la Grande-Rivière au bruit d'une vive fusillade, comme à l'ordinaire. Un des longs fusils, trop fortement chargés, se brise entre les mains d'un jeune homme, qui est debout dans une berge, au milieu de dix ou douze personnes ; quelques éclats passent près de la tête de M. Montminy, assis à côté de l'imprudent tireur. Par bonheur, personne n'est blessée : ses voisins rient du mouvement de terreur causé par l'accident, et continuent de faire feu avec le même entrain, ayant le soin de mouiller le bout du canon de chaque fusil, afin de produire une détonation plus bruyante.

Nous sommes embarqués ; mais le vent ne veut encore rien faire pour nous ; en attendant sa décision, la mer se charge de nous donner un avant-goût de ce qu'elle nous réserve au large ; une grosse houle tourmente la *Sara*, qui

s'agite et s'impatiente. C'est le résultat du gros vent qui a soufflé depuis quelques jours. Il a été si violent, qu'une berge conduite par des jersiais a chaviré avant-hier ; les naufragés, habitués à ce contretemps, se réfugièrent sur la quille de leur embarcation et attendirent patiemment qu'on allât les délivrer.

Souvent il arrive des accidents de ce genre, par suite de l'imprudence et de la vanité des jeunes pêcheurs, qui craindraient de passer pour des poltrons, s'ils diminuaient de voiles lorsque la brise fraîchit.

Peu après midi, un faible vent contraire nous permet de nous élever en mer ; mais nous n'y gagnons rien, car les courants qui sortent de la baie des Chaleurs nous rejettent du côté de Percé. La chaloupe est mise à l'eau, et quatre rameurs essaient de remorquer la goëlette vers le large. C'est peine inutile ; elle est refoulée vers la côte, contre laquelle les vagues se brisent

avec violence. Déjà nous n'en sommes plus qu'à trois ou quatre encablures, lorsque le capitaine rappelle les rameurs, fait jeter deux ancres, et se résigne à attendre, en ce lieu périlleux, des circonstances un peu plus favorables pour continuer le voyage.

Les balancements saccadés et non interrompus de la *Sara* produisent de mauvais résultats sur un des nôtres, qui jusqu'à ce jour s'est montré fort solide ; pour arrêter le mal de mer dès son début, il prend le sage parti d'aller dormir. Quant aux autres voyageurs, qui commencent à avoir le cœur marin, ils s'occupent à faire la pêche ; en moins de deux heures, ils ont jeté sur le pont une quarantaine de morues, dont les souffrances sont abrégées par le couteau. Mathieu leur tranche la tête, les éventre, et sale les chairs pour le jour où la pêche sera mauvaise ; il réserve les têtes pour en faire un salmigondis, que les pêcheurs de

Jersey nomment la *quiode*, et dont ils sont fort friands.

Vis-à-vis de notre mouillage, et près d'un ruisseau nommé la Pêche-à-Manon, une longue échelle est plantée verticalement contre la falaise. Un cultivateur irlandais, établi près de ce lieu, s'en sert pour transporter le varech, qu'il étend comme engrais sur sa terre. L'échelle est trop rapprochée de nous, pour que nous ne la voyions pas d'un mauvais œil ; qu'un seul anneau des chaînes qui retiennent les ancres, soit trop faible pour résister aux secousses causées par les vagues, et la goëlette est dans un instant broyée contre les rochers.

Malgré le voisinage peu rassurant de la grande échelle, nous ne pouvons nous empêcher de jouir avec délices de cette belle soirée. L'atmosphère est pure et tempérée ; la voix de la mer a des sons graves, solennels, magnifiques. Une lueur argentée, produite par le

phosphore des eaux, brille sur la crête des vagues, et s'attache aux chaînes, qui apparaissent comme un réseau de feu. Des poissons, étincelants de lumière, se jouent autour de la goëlette; dans leurs ébats, ils laissent à leur suite une longue traînée d'étoiles; la mythologie dirait que c'est une nouvelle voie lactée, tracée sur l'azur de la mer par le passage de la déesse Amphitrite. Cette lumière phosphorique éclaire suffisamment pour permettre de distinguer avec facilité les lettres d'un livre.

L'on a présenté beaucoup d'explications de ce phénomène. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces étincelles sont produites par le mouvement et par le frottement. Elles brillent, lorsqu'une vague se brise, ou lorsque l'eau bat contre un corps solide. Ce n'est pas une lumière dense, mais plutôt le rapprochement de myriades de points lumineux, ressemblant à ceux qui s'échappent de tous les poils d'une peau de chat, lorsqu'on la frotte avec la main.

Juillet, 5.

Un gros vent contraire, qui s'élève vers cinq heures du matin, nous permet de gagner la pleine mer. A force de louvoyer, nous avançons vers la Pointe-au-Genièvre, nommée Newport par les Anglais. Sur la droite, nous laissons au fond d'une belle baie, l'établissement de Pabos, qui jouissait d'une certaine importance sous le gouvernement français. Il renfermait alors quelques magasins et une chapelle, aujourd'hui détruite. Huit familles irlandaises sont établies à Pabos ; elles se livrent à la culture et fournissent des pommes de terre à une partie des pêcheurs de la côte.

Vis-à-vis de la Pointe-au-Genièvre, s'avance une chaîne de rochers, qui s'élèvent de douze à quinze pieds au-dessus de l'eau. Entre cette presqu'île et la terre ferme, est un petit port,

dans lequel on pénètre par un goulet étroit et dangereux. Vers cinq heures du soir, nous ne sommes guères qu'à une demi-lieue de ce port, d'où sortent plusieurs berges, les unes pour nous transporter à terre, les autres pour remorquer la goëlette.

Quelques chétives cabanes, un sol maigre, des rochers, des bouquets de sapins entre lesquels serpentent les sentiers qui conduisent à la chapelle et au rivage : voilà la partie inanimée de ce lieu. Quant aux habitants, ils brillent plutôt par la bonne humeur que par la beauté des formes. Le teint cuivré, les pommettes saillantes, les cheveux noirs, longs et raides, dénotent qu'il existe dans une partie de la population un mélange de sang sauvage. Négligemment vêtues, environnées d'enfants, dont la toilette est encore à faire, les matrones mettent le nez à la porte pour nous voir passer, et donnent tous les signes du plus grand ébahissement.

De leur côté, les hommes s'occupent à nous ménager des surprises ; tapis au milieu des broussailles, ils attendent le moment où nous passons près de leurs cachettes, pour décharger leurs fusils ; puis ils se montrent rayonnants de joie, à l'idée de nous voir étourdie. [1]

Mgr. l'évêque de Sidyme est reçu par MM. Montminy et N......, qui nous ont dévancés sur une berge de la Grande-Rivière. La chapelle, tapissée de gravures aux couleurs brillantes, se remplit en peu d'instants, et tous les assistants écoutent la parole de Dieu, avec une attention et un recueillement remarquables. Comme l'heure avancée de la journée ne nous permet pas de prolonger la séance, après l'instruction publique, nous retournons prendre gîte sur la goëlette. Tandis que, arrêtés au

1 Il n'y avait alors à la Pointe-au-Genièvre que douze ou quinze familles, qui depuis ont été en partie détruites par la petite vérole. D'autres les ont remplacées, et se sont étendues entre Pabos et la pointe au Maquereau. En 1856, le nombre de familles s'élevait à 103.

bord de la mer, nous attendons l'arrivée d'une chaloupe, un coup de filet, donné sous nos yeux dans le petit port, jette sur le sable un monceau de poisson : *poules de mer*, tanches, crapauds de mer, capelans, raies, plies, harengs, sardines, truites, loches, homards, se débattent pêle-mêle sur le rivage. Les pêcheurs choisissent le capelan pour bouêter la morue ; le reste est abandonné sur la grève, où les enfants d'une pauvre veuve trient ce qui leur convient pour le souper, sans songer à faire de provisions pour le déjeûner du lendemain ; ils savent que le lendemain pourvoira aussi à leurs besoins. Les homards deviennent notre lot.

Ce sont de hargneux personnages que ces homards, toujours prêts à écraser ou à déchirer ce qui tombe entre leurs serres. Aussi leurs mauvaises habitudes attirent ordinairement sur eux des malédictions et des coups, quand ils se trouvent pris dans un filet ; et c'est vraiment

à bon droit qu'ils y sont mal reçus, car leurs dures tenailles font de larges brêches au milieu des mailles.

Les eaux de la mer sont toujours fort limpides; selon certaines dispositions de l'atmosphère, elles le deviennent encore davantage, et perdent alors leur couleur verdâtre pour prendre une teinte d'azur, fortement prononcée. Nous avons ce soir l'occasion de faire cette remarque. Du pont de la goëlette, nous nous amusons à voir les tanches, nageant à quatre ou cinq brasses au-dessous de la surface, et se disputant la nourriture qui leur est jetée; nous pouvons même distinguer les herbes et les cailloux qui tapissent le lit de la mer, à une profondeur de trente-cinq pieds.

Juillet, 6.

Les braves gens de la Pointe-au-Genièvre qui se pressent dans leur petite chapelle pour s'approcher des sacrements, sont aujourd'hui méconnaissables. Frottés, débarbouillés, endimanchés, ils ressemblent à des chrétiens ordinaires ; leurs bonnes dispositions font regretter à l'évêque de Sidyme d'avoir à s'éloigner sitôt, de ce lieu.

M. Montminy nous laisse pour retourner à Percé ; la Pointe-au-Genièvre est sa dernière mission du côté de la baie des Chaleurs. Son ministère est partagé entre une quinzaine de petits villages, épars sur la côte. Dès qu'une misérable chapelle est bâtie au milieu d'un groupe de maisons, le missionnaire doit la visiter deux ou trois fois l'an. Pendant ses visites, qui durent de dix à quinze jours, il lui

faut préparer les jeunes gens à la première communion, faire remplir le devoir pascal, réprimer les désordres, donner chaque jour des instructions, célébrer les mariages et baptiser les enfants nouveaux-nés. Comme les chemins ne sont ouverts que dans le voisinage immédiat de Percé, il doit faire ses voyages, en berge durant l'été, et sur des raquettes pendant l'hiver; il doit trainer à sa suite ornements, pierre d'autel, vases sacrés, provisions de bouche. Retardé par le mauvais temps, parfois il ne trouvera personne pour le reconduire chez lui. Sa résidence, il l'établit dans quelque maison voisine de la chapelle, en choisissant, autant qu'il le peut, la plus honnête et la plus commode ; souvent, cependant, la meilleure est encore bien triste.

Depuis la Malbaie jusqu'à la pointe au Maquereau, la morue se prend en plus grande abondance que dans tout le reste du district de

Gaspé. L'immense quantité de poisson qu'on pêche le long de cette côte, donne une idée des trésors recélés dans le sein de l'océan, et prouve qu'à la mer, tout aussi bien qu'à la terre, appartient le titre d'*alma nutrix*. Le poisson d'eau salé dans ses différentes espèces, hareng, maquereau, morue, saumon, sardine, bar, anguille, ne forme-t-il pas, en effet, la principale partie de la nourriture des classes ouvrières, chez un grand nombre de peuples ? Aux riches la mer offre les mets les plus délicats; aux pauvres elle fournit des aliments sains et peu coûteux.

Combien de bêtes de la terre lui demandent leur subsistance, depuis l'ours blanc, qui prend son passage sur les glaces polaires, et s'amuse pendant son voyage à faire la chasse aux loups-marins, jusqu'aux troupeaux de pourceaux, qui nettoient les grèves et les débarrassent d'amas de poissons pourris et infects ? Combien d'oiseaux lui doivent leur pâture ? les canards, les

outardes, les goëlands, les mouettes, les cormorans, les allouettes, les pluviers, se nourissent les uns de poissons, les autres de plantes marines, d'insectes, de coquillages.

C'est sur les bords de la mer surtout, que la corneille déploie toute son intelligence et toute son habileté pour la maraude. Comme elle aime à dîner selon son goût, elle prend le temps convenable pour choisir ses provisions. Voltigeant sur les galets avec un air d'insouciance complette, elle observe attentivement les pêcheurs au moment où ils retirent leurs filets de l'eau. Quand elle s'est rapprochée d'eux insensiblement et comme par distraction, elle s'élance tout à coup sur quelque petit poisson qui lui convient, et s'éloigne rapidement, pour savourer en paix la proie si honnêtement acquise.

Le capelan semble être un de ses plats favo-

ris ; lorsqu'il devient rare sur la grève et qu'elle ne peut plus le manger frais, elle ne fait point difficulté de recourir à celui qui sèche dans les champs de pommes de terres. Au pied de chaque tige, le cultivateur a jeté quatre ou cinq capelans, qui servent à engraisser le sol et à fournir la sève de la plante. Dans les temps de disette, c'est le grenier de la corneille ; elle passe de rang en rang, examine soigneusement, tourne, retourne, et choisit enfin un poisson mieux conservé que les autres. Elle l'enlève dans son bec, et s'envole au rivage afin de préparer son repas, car il faut quelque apprêt pour rendre ce capelan, dur et sec, plus propre à son estomac. Quand elle a bien examiné les accidents de la grève, elle s'arrête à une flaque d'eau qui possède les propriétés requises, et y laisse tomber son poisson ; en attendant qu'il soit bien préparé, et pour aiguiser son appétit, elle se livre aux jouissances de la méditation et de la promenade. De temps en temps, elle revient

tâter et tourner le capelan; lorsque enfin elle le juge dans les conditions voulues, elle l'emporte pour le dépécer à loisir sur quelque rcoher solitaire.

Si la disette de poissons s'étend sur les champs et sur la grève, la corneille en est réduite aux coques, méprisées dans les temps d'abondance. Elle en choisit une qui, dès qu'elle se sent enlever, se renferme soigneusement dans son manteau. Soins inutiles! la corneille s'élève dans l'air avec sa proie, et la laisse tomber sur le roc; les écailles volent en éclats, et la pauvre coque, mise à nud, est facilement déchirée par son bourreau.

Sur la mer, comme dans l'air et sur la terre, les plus forts et les plus adroits vivent aux dépens des faibles et des sots.

CHAPITRE SIXIÈME.

Le Port Daniel — La mère Christine et ses miliciens — Paspébiac — Le feu des Roussi — Emmanuel Brasseur — Bonaventure — Les Acadiens — Un original — Cascapédiac.

Charles Roussi, homme intelligent et actif, que nous trouvons à la Pointe-au-Genièvre, se charge de conduire la *Sara* dans le port Daniel. A force de louvoyer, nous arrivons à la pointe au Maquereau, qui, avec l'île de Miscou sur la côte du Nouveau-Brunswick, forme l'entrée de la baie des Chaleurs. Ainsi nommée par Jacques Cartier, à cause des chaleurs excessives qu'il y éprouva, cette baie a vingt-cinq lieues de longueur, sur quinze à vingt milles de largeur.

La pointe au Maquereau est à onze lieues de Percé, en ligne droite ; elle se trouve à six milles de la Pointe-au-Genièvre et à sept du port Daniel. Après l'avoir passée, nous courons devant une brise magnifique, en serrant la terre du nord, qui appartient au Canada. Des caps de pierre calcaire s'avancent dans la mer ; les uns sont couronnés de grands arbres et revêtus d'une riche verdure, qui descend jusqu'au rivage ; les autres, rongés et bouleversés par l'action des flots, offrent les formes fantastiques, tantôt de châteaux ruinés, tantôt de longues colonnades ou de statues gigantesques posées sur de lourdes bâses. De distance en distance, un enfoncement obscur au milieu de la forêt désigne le lieu où des défrichements ont été commencés ; plus loin s'étendent des habitations rapprochées et des champs en culture, indices d'établissements déjà anciens. Un pont traverse une rivière, qui se jette dans l'anse au Gascon ; c'est le seul que nous ayons

jusqu'à présent rencontré dans le district de Gaspé.

Au soleil couchant, nous mouillons au port Daniel. M. H., missionnaire du lieu, vient saluer monseigneur de Sidyme et l'inviter à débarquer ; il est lui-même arrivé hier soir du chef-lieu de sa mission, et ne nous attendait pas avant une semaine. Quoiqu'il soit un peu tard, nous allons visiter la chapelle, près de laquelle les pêcheurs nous reçoivent, la crosse du fusil à l'épaule. Une voix haute et criarde domine le bruit de la mousqueterie, et commande les mouvements de la milice improvisée. — " A genoux, les petits vieux... feu ! feu !...... Ils n'avions pas besoin de ménager la poudre." Cette voix appartient à la mère Christine L........., sexagénaire, qui a vu naître la génération présente, et ne paraît pas en avoir peur, car elle commande en reine et se fait obéir. Née à Paspébiac, elle vit ici depuis quarante

ans ; et, s'il faut en juger par la force de ses poumons, elle pourra y vivre encore aussi longtemps. [1]

Le port Daniel est un excellent havre, qui peut avoir quatre ou cinq milles de tour. Les seuls vents du sud-est s'y font sentir ; il est abrité contre tous les autres par un cercle de hautes collines. Un étroit goulet décharge, dans ce bassin, les eaux d'un lac formé par la réunion de plusieurs rivières. Entre le lac et le port, s'avancent deux pointes basses et sablonneuses, sur lesquelles les pêcheurs ont bâti les habitations d'été, pour être plus près de leurs filets, de leurs vignots et de leurs berges. Les maisons d'hiver sont plus haut, au bord des rivières ; les familles y passent la saison rigou-

(1) La mère Christine est encore bien vivante, et toujours disposée à faire entendre sa voix. Elle se rappelle avec plaisir le temps où elle commendait la milice, quand Monseigneur Turgeon visita le Port Daniel ; c'était alors un temps comme on n'en voit plus aujourd'hui. Et les miliciens donc ! ce n'étaient pas des freluquets comme à présent; ça savait manier le fusil et obéir au commandement.

reuse, parce qu'il leur est plus facile de s'y procurer le bois de chauffage, et que les hommes y sont plus rapprochés de la forêt, où la plupart d'entre eux sont employés, durant l'hiver, à préparer les bois pour l'exportation. L'année dernière, quatre ou cinq navires ont fait ici des chargements de bois ; le nombre s'en augmentera, sans doute, car de belles forêts s'étendent à l'intérieur et n'ont pas encore été exploitées. Le Port-Daniel fournit d'excellente pierre à chaux, qui se transporte aux autres établissements de la baie des Chaleurs ; dans quelques années, il pourra offrir au Canada du charbon de terre, dont on a découvert des gisements considérables près des rivières.

10 heures du soir.

La *Sara* est mouillée au pied du cap au Diable, qui, par sa forme, nous rappelle le cap aux Diamants de Québec. Ce qui ajoute à l'illusion, ce sont des feux que ravive la brise

de la nuit. Pendant plusieurs jours, un incendie a parcouru les bois qui couronnent le promontoire, et ce soir tous les bûchers, d'où tantôt ne s'élevait qu'un peu de fumée, sont attisés et répandent une lueur rougeâtre sur une portion du port, tandis que les autres parties sont enveloppées de profondes ténèbres. Epars depuis la base jusqu'au sommet de la colline, ces flambeaux retracent à l'imagination les mille lumières, qui, pendant la nuit, s'étagent les unes au-dessus des autres, dans la vieille capitale du Canada.

Juillet, 7.

Vingt-cinq ou trente familles habitent le Port-Daniel et les anses voisines. Ces bonnes gens ressemblent beaucoup à ceux de la Pointe-au-Genièvre. Leur langage n'est pas toujours intelligible pour un canadien, car ils ont des expressions et des tournures particulières à leur localité.

La température, nous dit-on, est ici un peu plus douce qu'aux environs de Percé ; ce printemps, les semailles y ont été commencées dans la première semaine de mai. Moins abondante qu'à la Pointe-au-Genièvre, la morue est en partie remplacée par d'autres poissons, surtout par le saumon, qui monte en grande quantité dans les rivières. Dernièrement, un seul pêcheur a pris, dans une journée, soixante-huit saumons, pesant de vingt-cinq à trente livre chacun.

Sous une main protectrice et capable de la guider, la population du Port-Daniel pourra, avec les avantages dont elle jouit, s'élever à une condition beaucoup plus prospère. [1]

A notre départ de ce lieu, malgré la surveillance active de la mère Christine L......... sur ses miliciens, un fusil, chargé outre mesure,

1 Depuis qu'un missionnaire réside au Port-Daniel, une amélioration sensible s'y est produite, et au temporel et au spirituel.

éclate, et les morceaux sont lancés au loin, sans néanmoins blesser personne.

Vers midi nous sommes sous voile. Le vent tombe ; un calme plat nous arrête vis-à-vis des pêcheries de la Nouvelle. Nous espérions arriver de bonne heure à Paspébiac ; il faut remettre la partie à demain. Cependant le temps est si beau et les causeries sur le gaillard d'arrière sont si gaies, que personne ne s'aperçoit du contretemps. Le soleil se couche dans toute sa gloire et éclaire de ses derniers rayons un ciel sans nuage ; à l'occident, le crépuscule déploie lentement son manteau d'or et de pourpre ; à l'orient, les côtes basses du Chippagan se dessinent, comme une longue bande qui se confond avec l'azur de la mer. A mesure que l'obscurité s'étend sur l'horizon, les feux allumés sur le banc de Paspébiac lancent des jets d'une lumière rougeâtre, qui tremblent sur la surface ridée des eaux, et produisent à cette distance un effet lugubre.

Les feux, placés souvent en plein air, sur cette pointe basse et avancée, étant reproduits par le mirage, ne seraient-ils pas la cause réelle du phénomène, connu dans les environs sous le nom de *feu des Roussi ?* Suivant les rapports de ceux qui disent l'avoir examiné, une flamme bleuâtre s'élève par fois au sein de la mer, à mi-distance entre Caraquet et Paspébiac. Tantôt petite comme un flambeau, tantôt grosse et étendue comme un vaste incendie, elle s'avance, elle recule, elle s'élève. Quand le voyageur croit être arrivé au lieu où il la voyait, elle disparaît tout à coup, puis elle se montre lorsqu'il s'est éloigné. Les pêcheurs affirment que ces feux marquent l'endroit où périt, dans un gros temps, une berge conduite par quelques hardis marins, du nom de Roussi ; cette lumière, selon l'interprétation populaire, avertirait les passants de prier pour les pauvres noyés.

Juillet, 9.

De grand matin, nous dédoublons la pointe du banc de Paspébiac. Le banc ou, comme on le nomme ici, le *bagne*, est un triangle équilatéral dont la base est formée par la terre ferme ; des deux extrémités de cette base, qui a un mille de longueur, partent deux bandes sablonneuses, larges environ d'un arpent et se joignant à un mille en mer. L'intérieur de ce triangle est un beau bassin, qui communique avec les eaux de la mer par un étroit canal. Le bassin et le goulet étaient autrefois assez profonds pour recevoir des navires ; malheureusement, au milieu du premier se trouvait un îlot, qui, en s'affaissant, l'a rempli de manière qu'il ne sert plus que pour des berges.

La compagnie Robin a, dans ce moment, huit gros bâtiments mouillés dans le havre

voisin du banc. Venus ce printemps avec une cargaison de marchandises, ils repartiront chargés de morue, au commencement de l'automne. En attendant, les matelots sont occupés à faire la pêche et à préparer le poisson.

Il y a soixante ans, quelques familles seulement habitaient ce lieu, où l'on compte aujourd'hui six cents âmes. Une partie de la population paraît être venue de Plaisance dans l'île de Terreneuve; elle s'est depuis augmentée par l'adjonction de Basques, de Canadiens et de Jersiais. La renommée nous l'avait d'avance peinte sous des couleurs assez sombres; aussi fûmes-nous surpris de la trouver beaucoup mieux qu'on ne l'avait faite. Les Paspébiacs ne seraient certainement pas des ornements dans un salon; pour la science et pour les lettres, ils figureraient assez tristement à côté d'un Arago ou d'un Châteaubriand. "Mais après tout," vous diront-ils avec complaisance,

" les Paspébiacs, ils étions des hommes rares; pour la pêche, pour la chasse, pour prier le bon Dieu, ils n'en craignions point." Ils paraissent vifs et emportés, et cependant ils sont toujours prêts à rendre service; ils parlent avec véhémence et à tue-tête, de sorte qu'on les croirait fâchés, tandis qu'ils se disent des douceurs. Un Paspébiac crie-t-il à son voisin : " Taise-toi, ou je t'enfonce un croc dans le gau;" il lui fait un compliment qu'on adresse qu'aux plus intimes amis.

Emmanuel Brasseur, le bras droit du missionnaire, est le beau idéal du Paspébiac. Sec, fort et vigoureux, les yeux brillants, plein de vie et de feu, il passe pour un habile pêcheur et un intrépide marin. Ses prouesses sur la mer sont nombreuses, et il aime à les raconter. Sa langue ne lui suffit pas pour exprimer ses pensées; car, quoiqu'il parle vite et haut, il emploie toutes les parties de son corps, pour

présenter avec plus d'énergie les incidents et les faits que sa parole s'occupe à décrire Vous dit-il les tempêtes qu'il a essuyées dans sa berge ? Il se balance comme les mâts, il bondit comme la vague, il siffle-comme les vents déchaînés. Rappelle-t-il quelques exploits au pugilat ? Sur votre tête, il promène un poing décharné et dur comme un marteau, et à chaque instant il menace de vous assommer. Vous raconte-t-il comment le médecin a coupé la jambe à son fils ? il s'étend sur le plancher, s'arme d'un couteau, se roidit, se roule, se tord comme une couleuvre blessée, et cherche ainsi à exprimer les sensations de la douleur, que lui-même n'a jamais éprouvée. Cette dernière est une longue histoire, qu'Emmanuel termine en déclarant que, pendant une semaine, " le joculot n'avions pas d'autre goût que de flairer de la douceur." — Dans le français des Acadiens, adopté en grande partie par les Paspébiacs, le *joculot* est le dernier garçon de la

famille ; *flairer de la douceur*, veut dire *manger du sirop.*

Quoique voisins, les Acadiens de Bonaventure et les Paspébiacs ont peu de rapports ensemble. De mémoire d'homme, l'on n'a point vu un garçon d'une de ces missions épouser une fille appartenant à l'autre. Des deux côtés, un certain orgueil de caste s'oppose à ces alliances.

Le presbytère de ce lieu est assez commode ; une terre, de dix arpents en superficie et toute défrichée, est destinée à l'usage du missionnaire. Aussi les Paspébiacs voudraient-ils avoir un prêtre résidant, qui desservirait le Port-Daniel, tandis qu'un autre missionnaire serait chargé de Bonaventure et de Cascapédiac. Monseigneur de Sidyme approuve fort ce projet, qui serait avantageux à toutes les parties intéressées.

Les habitants de Paspébiac dépendent complètement de la maison Robin. Lorsque le gouvernement se décida à concéder des terres, M. Charles Robin, qui jouissait ici d'un pouvoir absolu, exposa aux pêcheurs qu'il leur serait plus avantageux de n'avoir chacun qu'un lopin de dix arpents, parce que la culture en grand les détournerait de la pêche. Ils se laissèrent persuader, et maintenant ils regrettent leur folie. Ces petits terrains, ne fournissent qu'un peu de pacage, et les propriétaires doivent tout acheter aux magasins de la compagnie, qui leur avance des marchandises à crédit, et dont ils demeurent toujours les débiteurs.[1]

Quand ils veulent secouer leurs chaînes et porter ailleurs leur poisson, on les menace de les traduire pour dettes, devant les tribunaux, qu'ils redoutent. Force leur est de se remettre

1 La compétition a opéré de grandes améliorations dans l'état des choses, depuis que la maison LeBouthillier a établi des magasins à Paspébiac.

sous le joug, et d'expier par une longue pénitence leur tentative d'émancipation.

Le réglement imposé aux agents leur défend de rien avancer aux pêcheurs, avant un temps marqué ; les hangars seraient-ils pleins de provisions, pas un seul biscuit ne sera distribué avant l'époque déterminée. Comme les pêcheurs ne sont payés qu'en effets, ils ne peuvent rien mettre de côté pour l'avenir ; mais quand ils ont pris ce qui leur est nécessaire, on achève de solder leurs comptes avec des objets de luxe. Aussi les filles sont-elles ici mieux vêtues que les élégantes des faubourgs, à Québec.

Les écoles sont proscrites. "Il n'y a pas besoin d'instruction pour eux," écrivait M. Philippe Robin à ses commis ; " s'ils étaient instruits, en seraient-ils plus habiles à la pêche ?"

Lorsque les Paspébiacs prirent leurs terres, la forêt descendait jusqu'au banc, sur lequel ils

avaient élevé leurs maisons. Les défrichements s'étendirent, et il fallut songer à se rapprocher du théâtre de leurs travaux agricoles. Ils se bâtirent donc dans le bois ; et, quoique aujourd'hui les arbres aient été abattus, ils continuent de désigner leurs habitations d'hiver sous le nom de maisons du bois, tandis que leurs habitations d'été sont les maisons du *bagne*.

Sur la terre ferme, près du hâvre, est la résidence ordinaire des commis de MM. Robin: c'est un joli cottage, à demi caché au milieu d'un bosquet. Sur le banc, un vaste établissement renferme les magasins, les hangars, les chantiers, ainsi qu'une maison qui sert de demeure aux agents pendant le temps de la pêche. Dans ce lieu, règne un ordre admirable ; les cours sont couvertes de gravier, qu'on applanit sous le rouleau ; tous les bâtiments sont blanchis à la chaux ou peinturés : les chantiers pour la construction des navires de la com-

pagnie sont pourvus, en abondance, des meilleurs métériaux.

Paspébiac renferme le dépôt principal des marchandises destinées au pays, et du poisson préparé pour les marchés étrangers. C'est d'ici que partent les bâtiments qui vont porter la morue aux Antilles, au Brésil et en Italie. Une bonne fortune toute spéciale s'est attachée aux navires de la compagnie. Chaque année, depuis plus d'un demi-siècle, ils sont expédiés vers différentes parties du monde, et il ne s'en est encore perdu que deux, tant est grand le soin que mettent les chefs à choisir de bons capitaines et à n'employer que des bâtiments convenablement équipés. Pendant la dernière guerre, tous les navires des Robin étaient armés de canons, et en état de se défendre contre les armateurs des Etats-Unis.

Juillet, 11.

Après midi, nous faisons voile de Paspébiac. Comme des chemins sont ouverts entre ce lieu et Bonaventure, M. F. nous a dévancés, et il est parti ce matin dans la voiture d'un de ses amis.

Suivant quelques touristes, Paspébiac est le plus beau site de toute la baie des Chaleurs. En effet, de la mer, le coup-d'œil est vraiment remarquable. Au niveau des eaux, s'avance le banc, qui présente à sa pointe une masse d'édifices éclatants de blancheur, tandis que, sur ses flancs, s'étend la longue ligne de maisons des pêcheurs. Dans cette partie, se déploie le mouvement qui distingue les pêcheries un peu considérables. Au second plan, le côteau s'élève régulièrement, et déroule un beau tapis vert, dont l'uniformité est brisée par des bouquets d'arbres, et par les habitations d'hiver;

au milieu de ce village, l'église catholique et la chapelle protestante forment deux objets saillants; le fond du tableau est fermé par la forêt, aux teintes sombres et sévères.

Le vent d'est nous amène une pluie abondante, la première qui soit tombée depuis le printemps dans la Gaspésie. Ce matin même, les Paspébiacs assistaient avec piété à une grand'messe, chantée pour obtenir de Dieu la cessation de la sécheresse; rendus à Bonaventure, nous apprenons que cette pluie bienfaisante ne s'est pas étendue hors des limites de Paspébiac.

A une lieue du banc, est New-Carlisle, petite ville renfermant quelques maisons éloignées les unes des autres. On en pourrait dire, à plus juste titre que de Washington, que c'est une ville en promenade à la campagne. Elle possède une cour, une prison, des avocats et quelques notables personnages de la contrée. Le

gouvernement anglais a dépensé quatre-vingt deux mille livres sterling, pour établir à Douglastown et à New-Carlisle des familles, restées fidèles à la mère-patrie, pendant la révolution des provinces de l'Amérique. " Cet argent," disait le juge Thompson à l'Evêque de Sidyme, " n'a pu être dépensé que pour creuser des canaux sous terre, car, sur le sol, on ne voit rien qui ait pu causer de si énormes dépenses." C'est encore à New-Carlisle qu'est placé le bureau de la douane, pour le nord de la baie des Chaleurs; et il est à déplorer qu'on l'ait relégué sur un point dont les vaisseaux ne peuvent approcher, tandis qu'à droite et à gauche se trouvent des havres excellents.

Dans le nom de cette ville, on reconnaît la manie de déplacer les anciens noms, pour en substituer de nouveaux, d'origine anglaise. Aux noms sauvages de Richibouctou, de Nipisiguit, de Tracadigetche, les autorités ont cherché à

faire succéder les noms usés de New-Liverpool, de Bathurst, de Carleton. De là naissent souvent des méprises. L'année dernière, un bâtiment arrive d'Angleterre à Bonaventure ; le capitaine, vieux marin, connaissait tous les recoins de la baie des Chaleurs. Il demande où il pourra trouver Bathurst, lieu de sa destination, et il est tout étonné d'apprendre que le port de Bathurst n'est autre que celui de Nipisiguit, où il a déjà fait bien des voyages.

Au détour de la pointe de Bonaventure, nous rencontrons une berge ornée de banderoles et faisant route vers nous ; elle porte les notables du lieu, accompagnés de quelques miliciens, qui, le mousquet à l'épaule, n'attendent qu'un signe pour commencer la fusillade. Les premiers montent sur la goëlette, et nous informent, qu'elle ne peut entrer dans la rivière de Bonaventure qu'à marée haute et par un chenal tortueux et difficile. Sur leur invitation, nous

profitons de la berge qui les a amenés, pour nous rendre à la pointe, près de l'embouchure de la rivière. L'église est placée à un mille de là, sur une étroite langue de terre, qui s'avance entre la mer et le barachois ; elle est remarquable par sa propreté exquise plutôt que par son architecture. En arrière, est un joli presbytère, habitation principale de M. H., dont la mission comprend le Port-Daniel, Paspébiac, Bonaventure et Cascapédiac.

Bonaventure est à huit lieues de Port-Daniel, à quatre de Paspébiac, et à six de Cascapédiac ; ses habitants sont des Acadiens, à la physionomie douce et intelligente. Leur caractère et leurs habitudes, nous dit M. le missionnaire, s'accordent avec ses dehors prévenants. L'instruction élémentaire, répandue parmi eux, a produit et produit encore les résultats les plus satisfaisants pour le corps et pour l'âme. Il est digne de remarque que, dans les deux ou trois

endroits du district de Gaspé, où l'on a établi des écoles, les habitants remplissent leurs devoirs civils et religieux mieux que leurs voisins qui sont privés de ce grand avantage.

En 1762, treize familles acadiennes, qui, depuis deux ans, étaient traquées par les autorités anglaises, et vivaient dans les bois avec les sauvages, se décidèrent à se fixer sur les bords de la rivière de Bonaventure. Les premiers colons et leurs descendants se livrèrent particulièrement à la culture de la terre, et ne s'occupaient de la pêche que pour subvenir à leurs propres besoins. Le gouvernement tarda longtemps à leur donner des titres de possession; en 1792, ils ne les avaient pas encore reçus, car ils se plaignirent à cette époque de ce qu'on accordait à d'autres les terres qu'ils avaient défrichées et améliorées.

En général, les Acadiens vivent très-vieux, et laissent de nombreuses postérités. Une des

familles qui se sont le plus anciennement établies en ce lieu, celle des Poirier, renferme plusieurs centaines d'individus. Un veillard, nommé Forêt, aïeul de quelques habitants de Bonaventure, mourut, il n'y a pas fort longtemps, au Cap-Breton ou dans la Nouvelle-Ecosse, laissant après lui trois cent dix-huit descendants.

L'on rencontre encore, à Bonaventure, bien des restes de ces familles patriarcales, qui autrefois cultivaient en paix les terres de l'Acadie, et rappelaient, par leur foi et la pureté de leurs mœurs, les temps primitifs du christianisme. Dispersés dans toute l'Amérique du Nord, les Acadiens conservent encore religieusement la mémoire de ces temps de bonheur, interrompus par un acte atroce de barbarie ; ils n'ont pas oublié les circonstances qui accompagnèrent l'expulsion de leurs ancêtres. Les malheureuses victimes, qui la veille vivaient

sous la protection des lois anglaises, furent poussées, la bayonnette dans les reins, sur les navires de Sa Majesté britannique ; on ne leur laissa point le temps de se vêtir ; on ne leur permit point de rien emporter. Le mari fut séparé de sa femme, le frère de son frère, l'enfant de ses parents. Les uns furent jetés sur les côtes d'Angleterre ; on débarqua les autres dans les colonies anglaises, qui se les renvoyaient de port en port. L'Acadie, presque entière, resta ainsi privée de ses habitants, jusqu'à ce que des colons d'origine britannique vinssent prendre les terres, les bestiaux, les maisons toutes meublées des malheureux exilés. L'expulsion des Acadiens fournit une des pages les plus sombres de l'histoire de la domination anglaise en Amérique.

Peu d'évènements ont causé des aventures aussi romanesques, aussi curieuses, que le grand *dérangement* ; c'est ainsi que les Acadiens

ont nommé leur expulsion de la terre de leurs pères. Portant leur foi, leur probité et leur industrie dans les lieux où on voulut les laisser aborder, beaucoup d'entre eux s'établirent avantageusement ; après nombre d'années, quelques-uns réussirent à trouver les parents dont ils avaient été séparés depuis l'enfance.

La religion formait le fond des institutions morales et politiques des Acadiens ; chez eux tout se rattachait à la religion, tout était réglé par les préceptes de la religion ; leur histoire est, pour ainsi dire, imprégnée du sentiment religieux. Qu'on compare, sur les événements de cette époque, les détails sèchement donnés par les officiers français et canadiens, avec les traditions conservées au sein des familles acadiennes, et l'on sera forcé d'admirer la vivacité et la simplicité de la foi qui soutenait ce peuple, au milieu de ses adversités.

En 1756, l'intendant Bigot, écrivait au mi-

nistre : " M. de Boishébert, qui commande sur la rivière Saint-Jean, nous a envoyé le capitaine et l'équipage d'un bâtiment, qui transportait des Acadiens au nombre de deux cent cinquante hommes, femmes et enfants, de Port-Royal à la Caroline. Ce bâtiment, étant séparé par le mauvais temps, d'une frégate qui l'escortait, ainsi que d'autres navires aussi chargés de familles, les Acadiens se revoltèrent et obligèrent ce capitaine à les mener à la rivière Saint-Jean."

Voilà le rapport officiel ; voyons le récit du même fait, modifié par la piété catholique et par la confiance en la providence de Dieu. Je le donne comme je l'ai reçu d'un ancien habitant de Bonaventure, dont le grand père était, avec sa famille, sur le navire mentionné par Bigot. " Un des navires anglais portait un bon nombre de ces bonnes gens. Peu de jours après qu'il eût laissé Port-Royal, une violente

tempête s'éleva. Parmi les prisonniers, il y avait de vieux marins, qui entendaient la navigation, encore mieux que les Anglais. Désespérant de conserver le navire avec son faible équipage, le capitaine appela les Acadiens à son secours. Ceux-ci ne se firent pas prier ; car il s'agissait de sauver leurs femmes et leurs enfants. Pendant le trouble causé par le vent et par la mer, les prisonniers délivrent leurs compagnons de captivité, s'emparent du capitaine et des matelots anglais, qu'ils relèguent à fond de cale, et prennent eux-mêmes la direction du navire. Libres, ils commencent par se jeter à genoux et récitent les litanies de la sainte Vierge. Puis ils se relèvent pleins de confiance, attachent au gouvernail un scapulaire, et invitent leur bonne mère à guider le navire, tandis qu'eux-mêmes feront la manœuvre. Et le navire fut si bien conduit, qu'au bout de quelques heures il arrivait dans la rivière Saint-Jean."

La navigation, l'agriculture et la coupe des bois de construction occupent les Bonaventuriens. Les bois, qui se descendent dans la rivière de Bonaventure, sont achetés par la maison Gilmour, et transportés à Dalhousie, d'où on les expidie en Angleterre.

Juillet, 14.

La visite épiscopale s'est terminée aujourd'hui ; elle semble avoir produit les meilleurs effets sur les braves gens du lieu. Vers le soir, nous retournons à la goëlette, qui nous attend près de la pointe où nous sommes descendus en arrivant.

Un original, moitié anglais, moitié français, nous reçoit sur le gaillard, avec les airs d'un gentilhomme qui fait les honneurs de sa maison. Il est partout, sur le pont, dans la chambre, à l'avant, à l'arrière ; impossible de l'éviter. Il s'attache comme une sangsue à ceux qu'il peut

saisir ; il poursuit son homme, du geste et de la langue, des pieds et des mains, en anglais et en français: « C'est avec un regret infini," répète-t-il, « que j'ai appris le départ de Paspébiac de Monseigneur l'Evêque, au moment même où je me disposais à le visiter. C'est un devoir pour moi de témoigner mon respect aux personnages distingués qui visitent la baie des Chaleurs ; aussi ai-je fait aujourd'hui un voyage tout exprès pour voir Sa Grandeur." La soirée s'avance, et l'on n'a pu encore secouer à terre l'importun visiteur ; sans avoir égard aux civilités qu'il semble attendre, nous descendons au souper, laissant le bourgeois se siffler dans les doigts. — « Monseigneur, un mot, s'il vous plait ; outre le plaisir de vous saluer, je voulais avoir celui de vous présenter un beau quartier de veau ; il est à vous, au prix de quatre chelins." — « Je suis bien reconnaissant de votre politesse," répond l'évêque, « mais c'est demain un jour maigre chez les catholiques, et nous n'a-

vons pas besoin de viande fraîche pour observer l'abstinence."

Après le souper, le brave homme nous attend près de l'escalier : — " Monseigneur, je reviens ; je n'ai pu vendre mon veau, je vous prie de l'accepter en présent." — " Que votre veau soit offert en vente ou en présent, nous n'en mangerons point demain. Comme vous n'avez rien à faire avec les scrupules des catholiques, le plus court moyen de vous en débarrasser serait d'en faire un dîner pour vos amis."

Juillet, 15.

De grand matin, nous sommes au large ; un temps calme et brumeux fait place, sur les dix heures, à un soleil brillant et à un vent léger qui nous pousse vers Cascapédiac.

C'est chose facile d'observer les jours maigres, quand on vit dans ces parages. Hier, nous nous sommes pourvus de saumon à Bonaventure ; aujourd'hui, en poursuivant notre route, nous faisons provision de morues, aux berges des pêcheurs, qui nous offrent les plus belles, à un chelin la douzaine.

Vers midi, le vent fraîchit ; nous dédoublons le cap Noir, et devant nous s'étend la belle baie de Cascapédiac, qui a treize milles de largeur sur cinq ou six de profondeur.

Monseigneur de Sidyme est reçu par la population, réunie sur la grève. Au milieu de la foule, s'agite un gros matelot anglais, qui est évidemment un digne disciple de Bacchus. Il vaut à lui seul une compagnie d'artillerie. Un tison à la main, il se tient près du canon, aussi droit que le permettent ses jambes chancelantes ;

comme officier, il commande de faire feu; comme seul artilleur, il applique la torche à l'amorce ; et, comme assistant, il applaudit par un vigoureux hurrah.

L'église de Cascapédiac est un joli édifice de bois, bâti par M. Painchaud, autrefois missionnaire dans cette partie du diocèse de Québec. Elle touche au presbytère, où réside un vieux gardien, qui est en même temps chantre et sacristain.

Tout auprès, coule le petit Cascapédiac, qui, avant de se jeter dans la baie, fait tourner les moulins de M. Cuthbert, riche marchand écossais. L'embouchure du grand Cascapédiac est à une demi-lieue plus loin. Ces deux rivières, dans la partie inférieure de leur cours, arrosent une vallée unie et fertile, qui s'enfonce entre les montagnes, et s'étend jusqu'à trois lieues

de la mer. Plusieurs familles écossaises et irlandaises, attirées par M. Cuthbert, ont commencé à défricher la portion la plus reculée de la vallée, et sont très-satisfaites de leurs premières récoltes. Cependant la masse de la population à Cascapédiac est d'origine française comme dans tous les autres lieux que l'évêque a visités sur la côte. De fait, même après l'établissement de petites colonies anglaises, à Douglastown et à New-Carlisle, la majorité des habitants de la Gaspésie a toujours été française et catholique. En 1793, M. Fromenteau, qui avait parcouru tout le pays, écrivait au juge en chef de la province du Bas-Canada : " Les cinq-huitièmes des habitants du district de Gaspé sont acadiens et canadiens ; le reste est de nations mêlées ; les catholiques romains forment les trois-quarts de la population."

Juillet, 18.

Une belle pointe, couverte de pins, s'avance entre les deux rivières de Cascapédiac; c'est un des sites les plus agréables de toute la Gaspésie. La large baie de Cascapédiac, les rives verdoyantes des rivières, les montagnes de Maria, qui se terminent par la cîme élevée du mont Tracadigetche, forment un tableau plein de noblesse et de grandeur.

Au delà du grand Cascapédiac, est un petit village de sauvages micmacs, établis sur un terrain de huit cents arpents, que le gouvernement a réservé pour leur usage, quand les terres voisines ont été vendues. Cet établissement paraît être une dépendance du village de Ristigouche.

On nous désigne, sur l'autre côté de la baie

des Chaleurs, une terre fort basse. C'est l'île aux Hérons, où, le printemps dernier, les pêcheurs des environs ont trouvé le hareng en grande abondance. Jusqu'à présent, la pêche au hareng avait été négligée, parce que l'on aimait mieux s'occuper du saumon et de la morue. Aujourd'hui que ces deux dernières espèces deviennent rares vers le fond de la baie, il y aurait plus d'avantage à faire la pêche au hareng, sur une plus grande échelle. Ce poisson, qui, il y a trois ou quatre cents ans, enrichissait les Hollandais, qui, aujourd'hui, donne des profits considérables sur les côtes de l'Angleterre et de l'Ecosse, pourrait devenir un objet important de commerce dans ce pays. Un écrivain du règne de Jacques I, prétend qu'en une seule année les Hollandais vendirent un million et soixante-huit mille barils de hareng, et qu'ils en retirèrent une somme d'un million cinq cent dix-sept mille livres sterling. Outre ce qui fut ainsi vendu, il en fut con-

sommé dans le pays pour une valeur de plusieurs centaines de milliers de louis.

On conserve le hareng, soit en le salant, soit en le fumant. Le poisson conservé par le premier procédé se nomme chez les Anglais, *white* ou *pickled* fish. Le mot de pickle, suivant quelques étymologistes, serait dérivé de Beauklen, nom d'un flamand, qui, le premier, découvrit le secret de conserver le hareng en le salant. Pour reconnaître le service rendu au commerce par cette découverte, les états de Hollande érigèrent une statue à Beauklen, mort en 1397.

Pour fumer le hareng, on le laisse dans la saumure pendant vingt-quatre ou trente heures, après quoi on l'attache par la tête, et on l'expose à la fumée. Pour être bon, disent les Hollandais, il doit être gros, gras, huileux et mou. A Bonaventure et à Cascapédiac, l'on fume beaucoup de hareng; il serait peut-être

mieux de le saler, car celui qu'on prend dans la baie des Chaleurs est genéralement fort maigre.

L'on prétend avoir découvert des huîtres près du cap Noir. Les eaux étant devenues très-basses, il y a plusieurs années, des pêcheurs crurent en apercevoir un banc, à une profondeur de deux brasses. Jusqu'à ce jour, cependant, Caraquet est le seul endroit de la baie des Chaleurs qui en ait fourni.

Poussée par une brise de grand largue, la *Sara* fuit rapidement vers Carleton. La mer est houleuse, et frappe fortement contre le flanc de la goëlette. Tandis que M. N., étendu sur le pont, jouit des douceurs du sommeil, une vague vient se déployer sur lui, et l'inonde de la tête aux pieds. Le brave dormeur se soulève sur le coude, ouvre un œil pour s'assurer qu'il n'a pas été emporté à la mer, secoue son manteau, se retourne et ronfle.

Au bout d'une heure et un quart, nous avons parcouru les quinze milles qui séparent Cascapédiac de Carleton, et nous jetons l'ancre vis-à-vis de ce dernier endroit.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Carleton — Un Musée — Dalhousie — Un combat naval sur le Ristigouche — François Coundeau — Village de Ristigouche — Traditions — Pitre Baskette et son canot d'écorce.

Carleton, ou Tracadigetche, ressemble aux paroisses du district de Québec. Pour ses habitants, la pêche est d'une importance secondaire ; l'agriculture forme leur principale occupation. Des chemins bien entretenus permettent de voyager en voiture, dans toute l'étendue de Carleton ; aussi chaque cultivateur possède cheval et charettes, tant pour les voyages et les promenades, que pour les travaux de la terre. C'est un luxe que nous n'avons pas encore rencontré dans la Gaspésie.

Après la dispersion des Acadiens, quelques familles, originaires de Tracadie, poussèrent jusqu'à ce lieu-ci, qu'elles nommèrent Tracadigetche, ou petite Tracadie. Ce fut le noyau autour duquel se réunit la population actuelle.

Maria, Carleton et Mégouacha, qui forment cette mission, renferment environ treize cents âmes. Les deux derniers cantons sont presque entièrement peuplés par des Acadiens, tandis que le premier est occupé par des Irlandais. A Maria, entre la mer et le pied des montagnes, l'on trouve deux ou trois rangées de terres, qui peuvent être aisément cultivées ; mais à Carleton, le premier rang atteint le flanc du mont Tracadigetche, dont les aspérités ne sont guère propres à tenter le laboureur.

M. le missionnaire, qui ne nous attendais pas si tôt, est encore à Ristigouche, occupé à préparer les sauvages pour la visite épiscopale.

Hier, un canot léger a été expédié pour lui annoncer que l'évêque de Sidyme était à l'entrée de la baie des Chaleurs, car on croyait la *Sara* a Port-Daniel, quand elle a paru dans le havre.

M. M., missionnaire de Carleton, a formé un cabinet d'histoire naturelle, riche en productions minérales et zoologiques de cette portion du pays. Les oiseaux de la mer y sont perchés à côté des habitants de la forêt; les poissons nagent dans l'air, soutenus par les instruments qui les ont arrachés aux douceurs de la vie aquatique; l'écorce, qu'une matrone micmacque a ornée de symboles et de fleurs en poil de porc-épic, est suspendue aux armes du guerrier. Le tomahawk, la massue, les haches, les têtes de flèches, les longs calumets de paix et de guerre se croisent, au-dessus du bonnet coquet de la fille sauvage, et du capot orné de rasades que le *faraud* micmac porte aux

grandes solennités. Les fourneaux de calumets ont été taillés par les sauvages, qui emploient une pierre, molle au sortir de la carrière, mais se durcissant à l'air et prenant une teinte fort noire. Dans des corbeilles du pays, sont déposés les minéraux que M. M. s'est procurés pendant ses courses scientifiques. Il a surtout réuni un grand nombre d'agates, pierres fort abondantes sur les côtes de la Gaspésie. Les pointes de flèches sont formées d'un silex blanchâtre; souvent la charrue en déterre au milieu des champs sur la pointe à Bonami, où les sauvages ont été autrefois dans l'habitude de séjourner.

Devant l'église de Carleton est un grand barachois, de même forme que celui de Paspébiac; l'eau y est presque partout d'une profondeur de quatre à cinq pieds. Lorsque la mer agitée par le vent vient se briser avec furie sur le banc de sable, à quelques toises des vagues irritées

s'étend ce bassin, toujours calme et paisible. N'est-ce pas l'image de l'homme juste, qui reste impassible au milieu des agitations du monde et des tempêtes de la vie ?

Juillet, 17.

Pendant l'office du matin, M. le missionnaire arrive, tout surpris de nous trouver à l'œuvre, alors qu'il nous croyait encore bien éloignés. Les exercices de la visite se font ici avec plus de dignité que dans les missions voisines ; la sacristie est abondamment fournie d'ornements, les clercs sont adroits, l'église est plus grande qu'aucune de celles que nous avons vues jusqu'à présent dans la Gaspésie.

Quelques bourgeois résident à Carleton, et parmi eux sont des avocats qui, lorsque la cour siége, vont à New-Carlisle discuter le pour et le contre avec leurs confrères du lieu. Quoique le désir d'obtenir justice engage à s'adresser à

ces messieurs, les plaideurs ne sont pas toujours satisfaits des résultats. « Autrefois, » nous disait un ancien cultivateur, « nous vivions en paix ; s'il s'élevait un différend entre voisins, deux experts avaient bientôt arrangé l'affaire. A présent qu'il y a des avocats, il n'y a plus moyen de s'accorder. Il faut en revenir aux experts et laisser les cours. Voyez, par exemple : le docteur LaB. avait établi une pêcherie à saumon ; pour se maintenir dans ses droits, il fut obligé de plaider avec son voisin, pendant plusieurs années. Comme la décision n'arrivait point, les plaideurs convinrent de s'en rapporter au jugement de trois arbitres. Au bout d'une heure, l'affaire était conclue à la satisfaction des deux parties. Tenez, si l'on voulait nous en croire, la cour remonterait bien vite à Québec." Cette mauvaise humeur des plaideurs tombe, non sur les particuliers, qui sont des hommes honorables, mais sur le système d'administration de la justice, propre à multi-

plier les frais et à retarder l'époque du jugement.

Juillet, 21.

Nous entrons dans la rivière de Ristigouche. A notre gauche, est une terre basse, qui appartient au Nouveau-Brunswick; c'est la pointe à Bonami. Vis-à-vis, sur le côté du Canada, est le cap de Mégouacha. Ce nom sauvage signifie *longtemps rouge*, et désigne la couleur de la terre; la teinte rougeâtre du sol s'étend sur une grande partie des côtes.

La pointe la plus avancée de Mégouacha porte quelques arbres, qui, de mémoire d'homme, ont toujours servi de refuge à des familles de corbeaux. Ces oiseaux, d'un noir brillant, sont beaucoup plus gros que les corneilles, et ne se rencontrent nulle part ailleurs, autour de la baie des Chaleurs. Ils paraissent attachés à ce coin de terre, que leur tribu a sans doute habité

depuis longtemps ; aussi, quand ils voient approcher des maraudeurs, ils ne manquent point de protester contre les envahissements de l'homme, par des coassements bruyants et prolongés.

A un mille de la pointe à Bonami et sur la même rive, est la ville de Dalhousie, renfermant une trentaine de maisons. L'année dernière, soixante bâtiments y ont pris des chargements de bois. Une petite île située à quelques arpents de la terre ferme, met les navires à couvert des vents. Près de cet îlot, sur une pente assez raide, est placée la ville naissante qui, par sa position avantageuse, pourra un jour acquérir de l'importance. Les rivières qui se jettent dans le Ristigouche arrosent une grande étendue de pays, aujourd'hui couverte de beau bois et renfermant des terres fertiles. Quand cette contrée sera ouverte à la culture, Dalhousie sera le centre d'un vaste commerce d'importation et d'exportation. Située au fond de la baie des

Chaleurs, à l'embouchure d'une rivière, qui a ici une lieue de largeur et peut porter les plus gros navires, entourée de pêcheries abondantes, jouissant d'un climat salubre, cette ville réunit des avantages qui manquent à beaucoup de villes considérables de l'Amérique anglaise.

Nous mouillons devant Dalhousie. Monseigneur de Sidyme demeure à bord, tandis que, poussés par la curiosité, ses compagnons de voyage mettent pied à terre, pour visiter la future capitale du pays de Ristigouche. Les habitants du Nouveau-Brunswick, comme leurs voisins, les Yankees, créent une ville à peu de frais ; maint village du Canada renferme une population double et triple de celle de Dalhousie, sans aspirer cependant au titre de ville. Dalhousie est encore une cité microscopique, dont la rue principale, bordée de douze maisons, conduit à une hauteur, capitole futur de cette nouvelle métropole.

De la pointe à Bonami, où nous allons voir quelques familles sauvages sous leurs tentes, nous suivons la grève pour arriver au village de la Rivière-à-l'Anguille, qui, ainsi que Dalhousie et Ristigouche, est desservi par M. le missionnaire de Carleton. Malheureusement pour nous, un rocher s'avance dans la mer et nous barre le chemin. Reculer cette masse est impossible; nous jeter à l'eau, ne nous convient guères. Retourner sur nos pas? ce procédé ne paraît point honorable à un des voyageurs, qui entreprend d'escalader le cap, taillé presque perpendiculairement. Il grimpe, en s'aidant des pieds et des mains; mais à peine est-il arrivé au milieu de la montée, qu'une pointe de rocher cède sous son poids, et trois pirouettes conduisent l'aventureux individu dans *l'onde amère.*

Comme l'eau est peu profonde, le danger n'est pas grand. Une berge vient nous cher-

cher pour nous déposer au village, où notre joyeux ami reste après nous, afin de faire sécher ses habits.

Pendant que nous sommes arrêtés à Dalhousie, M. MacDonald, nommé administrateur du diocèse de Charlottetown après la mort de l'évêque MacEachern, arrive de Nipisiguit pour inviter monseigneur Turgeon à visiter la côte méridionale de la baie des Chaleurs, qui fait partie du Nouveau-Brunswick. Ayant reçu une réponse favorable, il repart aussitôt, afin d'aller préparer les populations des villages acadiens à la visite épiscopale.

Dalhousie est à quatre lieues de Carleton, et à six lieues du village sauvage de Ristigouche, où il nous faut remonter par la rivière qui porte le même nom. Nous laissons la petite ville, vers trois heures, et quoique le vent ne soit point favorable, nous faisons route à l'aide de

la marée ; vers sept heures du soir, le reflux nous force à jeter l'ancre vis-à-vis de la pointe à la Batterie.

Les rayons argentés de la lune se jouent sur les eaux, légèrement agitées par une faible brise. En amont et en aval de la *Sara*, une bande scintillante marque le cours de la rivière ; sur les côteaux voisins descend une lumière plus pâle et plus égale, qui en fait ressortir les contours ; quelques maisons blanches se détachent çà et là sur les massifs assombris de la forêt. Ce demi-jour répandu dans les airs laisse errer un vague mystérieux sur les eaux et sur la terre.

Sauf le murmure des conversations parmi les passagers, et les aboiements d'un chien du Nouveau-Brunswick, auxquels répond l'écho de la rive canadienne, un calme solennel règne autour de nous. Et ces lieux si beaux, si pai-

sibles, où l'homme n'a dû se livrer qu'aux travaux de la pêche et aux amusements de la chasse, peuvent néanmoins fournir l'occasion de s'écrier avec Virgile :

..........................Bella, horrida bella,
Et Tyberim multo spumantem sanguine cerno.

Les horreurs de la guerre ont jadis troublé ces eaux, qui aujourd'hui coulent silencieuses sur les ossements des guerriers d'un autre siècle. En ces lieux, l'orgueil, la haine, l'amour de la gloire, le dévouement à la patrie ont vivement disputé la palme de la victoire.

C'était au printemps de 1760 ; Québec avait été pris l'automne précédent. Pressée par le marquis de Vaudreuil, la cour de Versailles envoyait de faibles et tardifs secours au chevalier de Lévis, qui était décidé à tenter une attaque contre Québec. La flotille française s'était amusée en route à poursuivre quelques

navires ennemis; aussi fut-elle dévancée par les vaisseaux anglais, qui lui barrèrent le passage à l'entrée du fleuve Saint-Laurent. Elle se jeta alors dans la baie des Chaleurs, et remonta la rivière Ristigouche, où le commandant, M. de Danjac, trouva quinze cents personnes, réfugiées sur ces bords, et vivant dans un état déplorable de misère. Le capitaine Byron, probablement le célèbre navigateur, grand père du poëte de ce nom, s'avança avec les vaisseaux le *Fame*, le *Dorsetshire*, l'*Achille*, le *Scarborough* et le *Repulse*, pour attaquer la flotte française' qu'il rencontra le huit juillet, à peu près dans cette partie du Ristigouche. Elle était composée du *Machault*, de trente-deux canons; de l'*Espérance*, de trente; du *Bienfaisant*, de vingt-deux; du *Marquis de Marloze*, de dix-huit. Les Français s'étaient préparés à recevoir chaudement l'ennemi; leurs vaisseaux étaient protégés par la pointe à la Batterie, où plusieurs canons avaient été mis en position. Plus bas, à la

pointe à la Garde, d'où la vue s'étend jusqu'à l'embouchure du Ristigouche, était un piquet de soldats, qui avaient ordre de veiller sur le cours de la rivière et d'avertir de l'approche de la flotte anglaise.

Favorisés par un bon vent, les vaisseaux de Byron remontèrent sans obstacle, jusqu'à la pointe à la Batterie, où une vive canonnade s'engagea. Deux bâtiments français furent mis hors de combat, et les canons de la batterie réduits au silence ; le *Bienfaisant* et le *Marquis de Marloze* durent alors se retirer vers le village sauvage, tandis que les Anglais s'avançaient jusqu'à la pointe à Martin, sur la rive opposée, où ils souffrirent beaucoup de feu de quelques canons placés à fleur-d'eau. Cependant, leur artillerie supérieure criblait les vaisseaux français ; un de ceux-ci fut poussé au rivage, près de la chapelle de Ristigouche, tandis que le commandant de l'autre mettait le feu aux pou-

dres, afin de l'empêcher de tomber aux mains des Anglais.

Resté maître du champ de bataille par la destruction de la flotte ennemie, Byron fit détruire un amas de cabanes, décoré du nom de la Nouvelle-Rochelle et situé sur la pointe à Bourdo, à trois milles au-dessus du village de Ristigouche. Pendant ce temps les Français et les Micmacs se réfugiaient dans les bois, où ils attendirent en sûreté le départ de la flotte anglaise.

L'imagination reporte fortement vers ces scènes animées et terribles, quand on se trouve sur le théâtre même de la lutte. Les vaisseaux des deux nations rivales, se croisant, se fuyant, se rapprochant ; leurs longs pavillons qui flottent dans les airs et portent un défi à l'ennemi ; au milieu des broussailles du rivage, ces troupes sauvages, grotesquement coiffées et habil-

lées ; ces caps arides, surmontés du drapeau blanc et défendus par des pièces d'artillerie, dont la gueule s'allonge hors des meurtrières pour vomir le feu et la mort ; ces nuages de fumée roulant sur les eaux et dérobant aux combattants la vue du ciel ; les craquements des mâts qui se brisent, les sifflements aigus du commandement ; le bruit de la mousqueterie et du canon, les cris de la victoire, de la douleur, et de la rage : voilà les parties du drame qui se jouait, il y a soixante-quinze ans, sur le théâtre resserré, au milieu duquel nous nous trouvons. C'était un des épisodes de la longue rivalité entre la France et l'Angleterre.

Juillet, 22.

De grand matin la *Sara* louvoie, mais avec précaution, car le chenal du Ristigouche n'a ici qu'un quart de lieue de largeur. Sur la rive droite, loin devant nous, danse sur les eaux un groupe de maisons blanches : c'est

Campbelltown, ou la pointe à Martin, petite ville qui s'est élancée dans le monde, depuis trois ou quatre ans. De l'autre côté, sur la rive canadienne, est la pointe à la Croix, propriété de M. Christie, ancien membre du parlement provincial ; un peu plus loin s'avance la pointe de Ristigouche, sur laquelle se trouve le village sauvage.

Trois chefs micmacs ont été députés pour offrir les hommages de leurs frères à monseigneur de Sidyme. François Coundeau, premier chef, est un peu courbé sous le poids de ses soixante-quinze ans. Il porte sur sa poitrine deux médailles d'argent : l'une lui fut donnée quand il devint chefs ; l'autre a appartenu à son père. Thomas Barnabé, le second chef, est un homme actif et intelligent ; c'est le marchand et l'homme d'affaire du village ; sa sobriété et sa prudence lui ont procuré une aisance inconnue à ses compatriotes. José

Marie, troisième chef, n'est remarquable que par un air de douceur, qu'on rencontre assez souvent chez les Micmacs. Il réside ordinairement au village de Cascapédiac.

Malgré son extrême pauvreté, François Coundeau a conservé toute sa fierté sauvage. Fils et petit-fils de chefs, il ne reconnaît autour de lui que des inférieurs. Avec lord Dalhousie seul, il consentit à communiquer sur un pied d'égalité, lorsque ce haut personnage, alors gouverneur-général du Canada, visita le village de Ristigouche. En adressant à l'évêque de Sidyme un discours en langue micmaque, Coundeau conserve un sang froid imperturbable. A quelques pas de lui, on tire le canon de la goëlette; un mouvement involontaire se manifeste chez ceux qui l'entourent, mais la secousse ne produit pas la plus légère impression sur ses nerfs. Un grand chef ne se dérange pas pour si peu.

On l'a vu, après une marche de plusieurs jours, pendant lesquels il n'avait eu rien à manger, passer au milieu de framboisiers couverts de fruits, sans daigner se pencher pour en cueillir. "Il n'y a que les femmes," disait-il, " qui se baissent pour manger les fruits."

Un jour qu'il remontait au village, un vent contraire soufflait avec violence et empêchait son canot de doubler une pointe. En s'asseyant, Oounndeau offrait moins de prise au vent ; mais, suivant lui, un chef ne doit point plier devant l'ennemi. Debout, il continua à lutter contre la force qui lui résistait ; neuf fois il fut repoussé sans perdre courage. Enfin, sa persévérance l'emporta ; et, à la dixième tentative, il doubla la pointe, sans avoir eu la honte de s'assoir en face du vent.

" François," lui disait M. F., alors missionnaire de Ristigouche, " pourquoi n'as-tu pas

appris le français ?"—Je n'en ai pas besc Comment fais-tu quand tu es sans vivres, milieu des habitations canadiennes ?—Oh ! voilà tout ce qu'il me faut : *Ti pain ; té l'eau ; t'la fiande.* Un capitaine n'a pas besoin d'en savoir plus long."

Coundeau a toute l'imprévoyance sauvage et ne s'occupe jamais du lendemain. " Coundeau," remarquait Thomas Barnabé, " a moins d'esprit que le goëland ; le goëland connaît le temps du hareng, mais Coundeau ne connaît pas le temps où il doit faire ses provisions."

Dès que les chefs sont montés sur la goëlette, une vive fusillade retentit sur le rivage. A travers la fumée, apparaissent tantôt un bras armé d'une bagnette, tantôt une tête de micmac soufflant dans un canon de fusil, tantôt un groupe de chiens qui, le nez au vent, hurlent de toute la force de leurs poumons. De son

côté, la pièce d'artillerie du village fait entendre sa grosse voix. Ce lourd individu, jadis défenseur d'une frégate française, fut encloué en même temps que plusieurs de ses confrères, lorsque ses anciens maîtres jetèrent leurs vaisseaux à la côte. Un sauvage a rendu la voix à celui-ci, en débouchant la lumière.

A neuf heures du matin, nous débarquons près de la chapelle. Messieurs et mesdames de la tribu, tous en grande tenue, sont rangés sur la grève, pour recevoir la bénédiction épiscopale. Monseigneur de Sidyme dit la messe, pendant laquelle Benjamin LaBauve, aidé de son père, de ses frères et de ses cousins, chante quelques prières en langue micmaque. Presque tous les hommes du village se mêlent de chanter, et la plupart s'en tirent assez bien; mais la voix douce et mélancolique de Benjamin attire surtout notre attention.

La famille LaBauve est renommée dans tout le pays par les bons chantres qu'elle a produits. Le père de Benjamin, grand et vigoureux vieillard de soixante-douze ans, conserve encore quelques restes d'une voix autrefois magnifique. Sous ce rapport, son fils et son petit-fils soutiennent dignement la réputation du père. Dans la bouche de Benjamin LaBauve, les chants de l'Eglise, déjà si beaux par leur gravité et par la simplicité de leur cadence, se revêtent d'un charme particulier, que leur communiquent l'organe du chantre et la douceur de la langue micmaque. Lorsque, sous cette humble voûte, noircie par les années, et consacrée par les prières des premiers chrétiens de la Gaspésie, les descendants des enfants de la forêt entonnent des cantiques de douleur et de repentir, où quelque prière pour les morts, la pensée se reporte avec tristesse sur ce peuple, jadis maître de toute la contrée, et aujourd'hui disparaissant rapidement en présence de la civilisation européenne.

La plupart des cahiers de chant dont se servent les Micmacs sont dûs à un des anciens missionnaires de la nation, M. Maillard, mort à Halifax en 1768, après avoir longtemps instrui, édifié et protégé ses ouailles. Quelques-uns des manuscrits sont en lettres romaines, les autres en caractères dont chacun représente une syllabe ou un mot. Aucun européen n'a jamais su le micmac aussi bien que M Maillard ; ce vénérable prêtre a laissé sur cette langue des instructions et des règles, qui ont été d'un grand service aux missionnaires chargés de continuer son œuvre.

Juillet, 23.

Du pied des hauteurs qui sont en arrière du village, le terrain s'abaisse insensiblement et se termine à la pointe où est la chapelle. De cet endroit, la vue est magnifique. D'un côté, en remontant, la rivière s'élargit considérablement et ressemble à un lac ; vis-à-vis, est

Campbelltown avec ses jolies maisons, ses navires, ses longs trains de bois ; sur la gauche, se déploie le cours inférieur de la rivière, que l'œil suit jusques près de Dalhousie. Dans cet espace de cinq lieues de longueur, le Ristigouche coule entre deux chaînes de côteaux, tantôt couronnés de beaux arbres, tantôt couverts de riches moissons, au milieu desquelles s'élève la cabane du pauvre colon, ou la demeure plus confortable du bourgeois cultivateur.

Campbelltown a dévancé Dalhousie, sa sœur aînée. Il renferme environ cinquante maisons, et une chapelle presbytérienne. L'an dernier, trente-cinq ou quarante navires y ont pris des chargements de bois. En effet, depuis les grands incendies qui ont dévasté une vaste étendue des forêts du Nouveau-Brunswick, une partie du commerce de Miramichi s'est réfugiée dans le Ristigouche. A tous les avantages que pos-

sède Dalhousie, Campbelltown en joint un autre qui peut lui devenir fort utile, celui d'être plus avancé dans l'intérieur du pays. Relégué au fond des bois, le défricheur, qui trouvera des marchandises à bon compte dans une ville voisine, ne se donnera pas la peine de parcourir encore cinq lieues, pour acheter au même prix des objets semblables. Il viendra au lieu le plus proche échanger ses denrées contre les produits des pays étrangers ; le commerce de l'intérieur s'y concentrera, et finira par y attirer le commerce du dehors. [1]

Cependant le site du village micmac était beaucoup plus avantageux pour la création d'une ville ; son beau plateau était bien préférable au terrain raboteux, sur lequel est bâti Campbelltown. La pointe des sauvages s'avance en eau si profonde, que les navires y

1 Je devais être mauvais prophète, il y a vingt-cinq ans ; car il ne paraît pas que Campbelltown ait fait plus de progrès que Dalhousie 1861.

peuvent mouiller à quelques pieds de terre, tandis qu'ils ne peuvent approcher du rivage opposé.

Lorsque lord Dalhousie visita le Ristigouche, il offrit aux Micmacs, en échange de l'emplacement de leur village, des terres qui avoisinent le lac Métapédiac, et de plus une rente annuelle de six cents louis. L'offre était avantageuse ; avec l'assurance d'une somme d'argent fort importante, ils devenaient maîtres d'un lac où le saumon monte en abondance dans la saison du frai. Or, pour eux, la pêche au saumon est une occupation favorite et un moyen de subsistance. En se transportant au lac Métapédiac, ils s'éloignaient d'une ville, qui tôt ou tard finira par corrompre leurs mœurs, ils se mettaient à l'abri des empiètements des blancs et occupaient le centre d'un pays de chasse.

Ils ne purent néanmoins se résoudre à abandonner les ossements de leurs pères. Qu'arrive-

t-il aujourd'hui ? Ils ne permettent pas aux blancs de se bâtir des maisons dans leur village ; mais les propriétaires voisins ont empiété considérablement sur le terrain réservé pour la tribu. Ainsi, les terres des Micmacs qui devaient avoir quarante arpents de longueur, n'en ont plus que dix ou douze, parce qu'on les fait couper par une ligne diagonale. Des commissaires, nommés par le gouvernement pour s'enquérir des injustices dont se plaignaient les Sauvages, donnèrent une opinion défavorable à leurs prétentions. Cependant, par une distinction assez singulière, ils laissèrent, à la terre réservée pour l'usage du missionnaire, une profondeur de quarante arpents, tandis que les deux terres voisines n'ont que le tiers de cette longueur.

A l'arrivée des Européens, les Micmacs ou Souriquois habitaient le pays qui forme aujourd'hui les provinces du Nouveau-Brunswick et

de la Nouvelle-Ecosse ; ils s'étendaient dans la Gaspésie, ainsi que dans les îles du Cap-Breton et du Prince-Edouard. Rien n'est connu de leur histoire avant les temps où ils furent visités par les Français. Peu nombreux, comme les autres peuples du nord de l'Amérique, ils occupaient des villages fort éloignés les uns des autres, et situés près de l'embouchure des grandes rivières du pays. La nation jouissait ainsi des avantages que lui offraient la mer, les rivières et les forêts.

Il existe parmi les Micmacs de Ristigouche une tradition, qu'ils font remonter à une époque éloignée, mais à laquelle on ne peut guères se fier aujourd'hui ; car les sauvages, dans leurs souvenirs historiques, confondent souvent les temps et les lieux, et rattachent ensemble des faits qui se sont passés à des époques bien différentes.

Quoiqu'il en soit, voici ce que quelques an-

ciens racontent. Les Micmacs établis à Ristigouche vivaient dans l'abondance et étaient devenus nombreux. Quelques familles poursuivies par la faim et la misère, arrivèrent un jour sur les bords de la rivière. Elles appartenaient à une nation éloignée, dont elles avaient été violemment séparées. Humbles et faibles, elles demandèrent la permission de s'établir sur la rive droite du Ristigouche, et de vivre sous la protection de leurs puissants voisins de la rive gauche. Les guerriers étrangers se firent connaître aux Micmcas, sous le nom de Codesques ; ils appartenaient réellement à la nation des Agniers, et avaient été attirés dans le pays par l'abondance du saumon et du gibier.

Bien des fois les feuilles des arbres tombèrent et les neiges se fondirent ; et le village codesque était toujours là, vis-à-vis du village micmac. Mais enfin les quelques familles étrangères avaient fini par former une peuplade nombreuse,

dont les guerriers étaient aussi courageux dans les combats que rusés dans les conseils.

Un jour plusieurs enfants des deux nations chassaient ensemble ; un écureuil noir tomba sous leurs coups ; c'était un objet curieux que chaque parti réclama. Personne ne voulut céder, et une rixe éclata entre les petits Codesques et les jeunes Micmacs. Moins nombreux que leurs rivaux, les premiers eurent le dessous, et coururent au village demander du secours à leurs aînés, tandis que les Micmacs en faisaient autant de leur côté.

Une fois que la pomme de la discorde a été lancée dans l'air, les sauvages ne la laissent pas aisément retourner à terre. Trente Micmacs étaient dans le haut du Ristigouche, occupés à darder et à fumer le saumon. Un parti codesque tombe sur eux à l'improviste, et les massacre tous, à l'exception de Tonnerre, chef

renommé, qui se jette dans la rivière et s'échappe à la nage.

La hache de guerre était levée ; le sang s'était mêlé aux eaux du Ristigouche ; des combats presque journaliers succédèrent au premier massacre. Quelquefois les guerriers ennemis, du milieu de leurs villages éloignés d'un tiers de mille, s'amusaient à se lancer des flèches, exercice qui, sans causer de mal, servait à entretenir la haine ; c'était le canon de Douvres envoyant des boulets vers les côtes de France. Le plus souvent ils se poursuivaient et se surprenaient dans la profondeur des forêts. Depuis la baie des Chaleurs, jusqu'aux bords du Saint-Laurent, les partis de guerre se multipliaient et portaient l'épouvante et la mort dans les solitudes de la Gaspésie.

Du côté des Micmacs, était la supériorité du nombre ; du côté des Codesques, l'astuce, le courage, l'activité. Après une résistance opi-

niâtre, prolongée pendant plusieurs générations, les Codesques, réduits à une poignée de guerriers, éteignirent leurs feux, abandonnèrent leurs pays de chasse, et s'enfoncèrent dans les terres pour se rapprocher des tribus iroquoises. Pendant bien des années, cependant, ils conti nuèrent de temps en temps à faire des visites hostiles à leurs anciens voisins.

Les Micmacs restèrent les maîtres du pays, mais après avoir vu diminuer considérablement la population de leur village. Le souvenir de ces luttes s'est conservé si frais et si terrible, que, vers le commencement du siècle présent, un mystificateur, ayant répandu le bruit que les Codesques étaient en marche pour surprendre le village de Ristigouche, plongea toute la population dans l'émoi. Les femmes et les enfants s'enfuirent, tandis que les guerriers couraient aux armes, afin de repousser les envahisseurs qui ne se montrèrent point.

Doux, inconstants, pauvres par suite de leur

indolence, ces sauvages ont peine à se maintenir dans le pays, où ils furent jadis nombreux et puissants. Possesseurs de terres fertiles, ils ne les cultivent pas, préférant se procurer une nourriture précaire par la chasse et par la pêche.

Autrefois des masses mouvantes de saumons remontaient le Ristigouche, dans la saison du frai ; mais, depuis que des rets forts grands barrent la rivière dans toutes les directions, ce poisson ne paraît plus avec la même abondance, et peu de saumons peuvent arriver aux eaux mortes. Des lois ont été faites pour arrêter la destruction de cette source intarissable de richesses; ces réglements sont souvent éludés par ceux qui ont charge de les faire observer. N'ayant point les fonds nécessaires pour se procurer des rets, les sauvages se contentent du dard ; aussi leur pêche est rarement abondante.

Qu'un saumon soit gros ou qu'il soit petit, le

micmac en demande toujours le même prix ; il lui faut un écu. Lui représente-t-on qu'un petit saumon ne devrait pas coûter aussi cher que celui dont le poids est double ou triple : " Ecoute," répond-il ; " je le prends comme le bon Dieu l'envoie ; et j'ai autant de peine à en darder un petit qu'un gros. S'il ne pèse pas davantage, ce n'est pas ma faute."

Les Micmacs ont conservé leur langue. Beaucoup d'entre eux cependant parlent l'anglais, et quelques-uns le français. Le costume de leurs ancêtres commence à être mis de côté par les hommes ; les femmes, au contraire, conservent soigneusement les vêtements sauvages. Bonnet pointu, mantelet ouvert, jeté par-dessus les habits de dessous ; *machicôté*, ou jupon formé d'un coupon de drap, et recouvert de mousseline dans les grandes occasions ; mitasses, souliers de peau de chevreuil, garnis de rassades et de figures en poil de porc-épic : voilà la toilette des filles et des matrones, toi-

lette que chacune d'elles diversifie, selon son goût et ses moyens. Tous ces ornements sont aujourd'hui étalés en l'honneur du grand *patriarche.*

L'apparence du village de Ristigouche est misérable. Quelques cabanes sont éparses de côté et d'autres, entre des bouquets de coudriers ; point de rues, mais d'étroits sentiers, serpentant d'une habitation à l'autre. Cependant la terre est si fertile, qu'elle menace d'étouffer ses maîtres sous la vigoureuse végétation dont elle se couvre, tandis que ceux-ci restent flaneurs et nécessiteux, au milieu de champs qui ne demandent qu'à produire.

Juillet, 24.

Aujourd'hui, dimanche, la grand'messe et les vêpres sont chantées solennellement. A l'office de l'après-midi, MM. F. et M. nous régalent de sermons en langue micmaque, que l'auditoire écoute avec un profond recueil-

lement. A la messe et aux vêpres, assiste une foule considérable, accourue de tous les environs, et même de Carleton. Les pélerins de ce dernier endroit sont venus sur la goëlette du capitaine P., mouillée tout près de la *Sara.* Outre le désir de conduire ses amis à Ristigouche, le capitaine avait un autre objet en vue, quand il s'est rendu ici. Comme il a entendu louer la goëlette du capitaine V., il voudrait nous prouver que son brick, l'*Hubert-Paré*, est meilleur voilier.

Après les offices, monseigneur de Sidyme regagne son logis flottant, entre deux longues files de machicotés et de capots sauvages. Pas un souffle de vent dans l'air ; il faut donc se résigner à passer la nuit près de la pointe de Ristigouche.

M. Christie, ancien membre de la législature du Bas-Canada, vient visiter l'évêque ; il est accompagné de deux ministres presbytériens,

l'un desservant de Miramichi, l'autre de Campbelltown. Celui-ci est un Ecossais, gai, gras, rubicond et fort bien élevé ; il nous invite à le visiter et nous assure que sa digne femme sera bien aise de nous voir. Il nous désigne comme sa demeure une jolie petite maison, située près de la chapelle presbytérienne de Campbelltown.

Une autre visite inattendue produit des réflexions pénibles. François Coundeau, portant ses médailles, se présente sur la goëlette. D'un air assuré, il vient déclarer à monseigneur de Sidyme qu'il a une grande faim, parce qu'il n'a pas mangé depuis deux jours. Il demande des provisions, qui lui sont données largement. Voilà où souvent le réduit son imprévoyance ; sa fierté ne s'en effarouche point, car le sauvage ne croit point s'abaisser en demandant de quoi apaiser sa faim. Il ne se regarde même pas comme obligé de faire des remercîments, car il est prêt lui-même à partager le pain ainsi reçu, avec le premier nécessiteux qu'il rencontrera.

Juillet 25, 4 heures du matin.

Temps magnifique, vent frais et favorable; cependant l'équipage ne bouge point. Le capitaine et les matelots se font tirer du lit par les passagers, qui désirent profiter de la bonne humeur d'Eole. Les préparatifs du départ se font lentement; avant d'appareiller, le capitaine prend le temps de mettre les cordages en ordre, ce qu'il pourrait faire un peu plus tard. D'un autre côté, Hector a été envoyé à terre pour hâter l'arrivée d'un sauvage, qui désire vendre un beau canot d'écorce. On attend le messager et son compagnon, mais personne n'arrive. Enfin, au bout d'une heure et demie, on voit glisser vers la *Sara* un canot, qui porte notre envoyé et un sauvage malécite. Trapu, courtaud et lourd, Pitre Baskette grimpe à reculons dans l'échelle; arrivé sur le pont, il va s'appuyer contre le grand mât, et bâille tout à son aise, pendant qu'il se gratte la tête avec un vif senti-

ment de complaisance. Ces préliminaires réglés, il se hasarde à aborder les conditions du marché avec l'acheteur. Malgré les exhortations les plus pathétiques d'Hector, il n'a pu se décider à laisser sa cabane sans avoir fait sa prière, et une longue prière, suivie d'une forte méditation sur les douceurs du repos.

Les canots malécites sont relevés aux deux bouts ; dans les canots micmacs, au contraire, le milieu est la partie la plus haute. La marche des premiers est plus rapide ; les seconds sont plus sûrs lorsque la houle est forte. L'écorce mérite aussi d'être prise en considération dans l'appréciation des qualités d'un canot ; l'écorce, nommée par les sauvages *moskoui* d'été, est légère et fragile, tandis que le *moskoui* d'hiver, par le nombre de ses feuillets, a toute la solidité du bois, sans en avoir la pesanteur.

CHAPITRE HUITIÈME.

Retour—Lutte entre l'*Hubert-Paré* et la *Sara*—Les esterlets—Petit-Rocher—La Croix—Nipisiguit—Philippe H. snault et le Père LeClercq—Premiers colons du Nouveau-Brunswick et de l'île Saint-Jean—Caraquet—Coutumes et costumes—Huîtres—Insulte à la Vieille—Gros temps—La Nancy—La baie de la Trinité—La Grosse Île—Arrivée à Québec—Conseil—Adieux.

Pendant que les clauses du marché se stipulent, l'on aperçoit quelque mouvement sur le brick du capitaine P. et sur la *Sara ;* les mêmes manœuvres se font sur les deux bâtiments, un peu plus tard cependant sur le nôtre. À peine l'*Hubert-Paré* s'est-il mis en route, que la *Sara* s'élance à sa suite. Le premier a la générosité de ne pas mettre toutes ses voiles dehors; il reste encore quelques vides dans le haut de ses mâts ; aussi dès que la *Sara* a étendu ses deux

grandes ailes, elle se rapproche facilement de son rival. Dès lors, tout s'agite chez nos voisins. " A bas la générosité," devient le mot d'ordre sur l'*Hubert-Paré* ; toutes ses vergues se couvrent de voiles et le dernier pouce de toile est livré au vent.—Peine inutile ! la *Sara* coule si lestement à côté de son rival, qu'elle le laisse promptement en arrière, et, dans une course de six lieues, elle le devance au moins de quatre milles. Nous laissons le capitaine V. se frotter les mains de joie, et l'équipage étudier le mouvement des voiles afin de les faire toutes porter, et nous nous occupons de quelques leçons d'histoire naturelle que nous donnent les oiseaux.

Des perches enfoncées en terre s'élèvent au-dessus de l'eau, sur les bords du Ristigouche ; elles servent, soit à retenir les rets, soit à en marquer la position, et forment une forêt marine. De grosses bandes d'esterlets y ont élu leurs domiciles. Chaque bout de bois qui s'élève au-

dessus de la surface des eaux en porte deux, trois, ou plus, selon le nombre de nœuds qu'il peut offrir. L'esterlet est sans cesse en mouvement. Une bande arrive, fatiguée d'être sur l'aile, et fond sur celle qui est en possession des perches. Celle-ci s'élève, va décrire quelques cercles dans l'air et revient s'emparer de ses possessions. Leurs évolutions aériennes, leurs combats, leurs cris animent et vivifient les bords de la rivière, surtout dans les parties où ils seraient le plus monotones ; car rien n'est plus triste qu'une pêcherie couverte d'eau et où l'on n'aperçoit plus que des milliers de perches, qui restent engourdies et immobiles, tandis que le courant fuit alentour avec rapidité.

Le capitaine V., obligé de se présenter à Dalhousie pour obtenir la permission de disposer de sa pacotille dans le Nouveau-Brnnswick, mouille vis-à-vis de la ville, et peu après l'*Hubert-Paré*, tout confus de sa déconfiture, vient

jeter l'ancre auprès de nous. Comme le missionnaire de Carleton va nous laisser pour retourner au chef-lieu de sa mission, nous allons reconduire notre confrère et visiter en même temps ce beau bâtiment, qui est un modèle d'ordre et de propreté. Nous y trouvons madame P., environnée de tous ses enfants, dont quelques-uns se forment à la marine, sous l'œil exercé de leur digne père.

Les papiers de notre patron mis en règle, nous quittons la rivière de Ristigouche, pour entrer dans la baie des Chaleurs. Devant nous, s'étend une mer rase et resplendissante sous les rayons du soleil. Le fond de la baie fuit ; les hauteurs décroissent, les côteaux disparaissent, et bientôt l'on n'aperçoit plus en arrière qu'une ligne bleuâtre, dansant à l'horison. Ce tableau nous rappelle le beau vers d'un poète, qui en a tant fait de mauvais :

" Chinon au loin blanchit, décroit et disparaît. "

3 heures après midi.

Nous arrivons au Petit-Rocher, escortés par douze berges, qui sont venues au-devant de monseigneur de Sidyme. Déduction faite d'une heure passée à Dalhousie, la *Sara* n'a mis que huit heures à parcourir les vingt lieues qui séparent le village de Ristigouche du Petit-Rocher.

M. Madran, missionnaire du lieu, a préparé ses paroissiens pour la visite épiscopale, de sorte qu'après l'office de l'après-midi, nous pouvons nous donner le plaisir de visiter les rochers de la grève. Aussi en profitons-nous à notre aise. Tandis que M. N. se livre avec ardeur à des recherches minéralogiques et conchologiques, il croit remarquer une belle pierre blanche, à demi-cachée sous des feuilles de varech; pour la saisir il enfonce avidement la main dans l'eau : " Seigneur, que ça mord ! " s'écrie-

t-il, en retirant précipitamment les doigts, et secouant sur le sable un homard, qui heureusement n'a pu lui entamer que la peau.— " Maudit coq, tu mourras ; " disaient les fileuses de La Fontaine. " Maudit homard, tu grilleras ; " fut le cri général d'exécration, à la vue du traître, coupable d'une si honteuse supercherie. Le même soir, en effet, accompagné de plusieurs individus de son écaille, il a été dépecé par celui qu'il avait voulu tenailler.

Après cet accident, les recherches se font avec plus de prudence ; dès que le blessé aperçoit un caillou blanc au fond de l'eau, il bat en retraite, et se porte à la bouche le doigt qui a failli devenir la victime d'un infâme guet-à-pens.

Le presbytère est un bâtiment neuf, construit sur un rocher, qui s'avance dans la mer et donne à l'établissement le nom de Petit-Rocher.

A l'extrémité de la pointe, s'élève une haute

croix, appuyée sur le roc et soutenue par quelques pierres. Bien qu'exposée à la fureur des vagues, qui, dans les grandes marées, viennent battre contre son pied, elle a jusqu'à ce jour résisté à toutes la violence des vents et des flots.

Dans notre catholique pays, la religion a planté ce signe sacré aux lieux qu'elle veut particulièrement honorer, et elle l'a placé sur la voie de l'homme, partout où il a besoin de force et de consolation.

La croix veille sur le champ de la mort, afin que le chrétien, conduit par la douleur auprès du tombeau de ceux qui lui furent chers, y trouve un gage d'union entre les vivants et les morts. Avec respect et reconnaissance, le nautonnier salue la croix du rivage, qui lui désigne l'écueil à éviter et l'avertit de prier pour l'âme du pauvre naufragé. Succombant sous la fa-

tigue et brûlé par l'ardeur du soleil, le pélerin, qui a suivi le chemin poudreux de la vallée, s'arrête pour se reposer près de la croix, au pied de laquelle murmure un ruisseau et qu'ombragent les longs rameaux de l'érable ou de l'orme. La croix marque l'endroit où furent déposés les restes de l'inconnu, qui mourut au coin du bois, sans qu'une voix amie lui adressât un mot de consolation ; rudement taillée, elle apparaît au détour du tortueux sentier qui circule dans l'épaisseur de la forêt, et elle étend ses bras sur l'aventureux pionnier, pour lui rappeler que, même dans ces solitudes profondes, il est toujours sous la sauvegarde de Dieu.

Juillet,'26.

M. Madran dessert les missions de la Rivière-Jaquette, de la Belle-Dune, du Petit-Rocher et de Nipisiguit, où depuis quelques années beaucoup d'Irlandais se sont établis auprès des Acadiens.

Vers midi, nous laissons ce village, et emmenons avec nous M. le missionnaire et quelques-uns de ses paroissiens.

La distance du Petit-Rocher à Nipisiguit n'est que de quatre lieues, et nous serions arrivés en peu de temps à ce dernier endroit, si le vent eût continué de souffler ; mais un calme plat succède à la brise favorable, et empêche la *Sara* de continuer sa course. Par bonheur, plusieurs berges viennent à notre rencontre ; sept ou huit d'entre elles sont attachées les unes aux autres et nous remorquent dans le bassin. Comme la mer baisse rapidement et que le chenal est difficile, il nous faut trois longues heures pour parcourir trois milles, depuis la passe jusqu'au fond du port.

Le bassin de Nipisiguit est séparé de la baie du même nom, par une pointe basse et sablonneuse que traverse un étroit goulet. Pendant

une de ses visites pastorales, monseigneur Plessis fut condamné à passer la nuit en plein air sur cette pointe, alors inhabitée, mais aujourd'hui occupée par des maisons et des chantiers.

De l'entrée du goulet, on aperçoit à droite et à gauche des habitations nombreuses, au milieu de champs cultivés. Au fond du port, beau bassin circulaire, dont le diamètre est d'une lieue, brillent les toits de la petite ville de Bathurst et le clocher de l'église catholique, à l'ombre duquel s'est réfugié un village acadien.

Toute nouvelle encore, la ville de Bathurst possède déjà plusieurs maisons de commerce ; celles de Cunard, et de Gilmour et Rankin y font des affaires considérables. Elle est le siége d'une cour, et, par conséquent, elle réunit des hommes de loi et tous les officiers qui se rattachent à un tribunal judiciaire. C'est ici

aussi qu'habitent les notables du comté, attirés par les avantages qu'offre la position centrale de la ville.

Du débarcadère, monseigneur de Sidyme se rend directement à l'église, suivi d'une foule de catholiques et de protestants. Comme il est sept heures du soir, il est forcé de congédier les assistants après leur avoir adressé une courte exhortation.

A notre grande surprise, le presbytère, que nous pensions trouver désert, a été meublé et préparé pour six ou sept voyageurs. Les chambres renferment des lits resplendissants de blancheur ; dans la large cheminée pétille un bon feu, autour duquel s'empressent plusieurs matrones du lieu, armées d'ustensiles de cuisine ; tout nous annonce que nous trouverons le souper et le coucher, sans être obligés de retourner à la goëlette. Ces préparatifs sont

dûs aux soins bienveillants du père Doucet, qui, pour nous héberger convenablement, a fait transporter au presbytère une partie des meubles de sa maison.

A peine nous a-t-il introduits dans notre logis, que les principaux citoyens de Bathurst arrivent pour saluer l'Evêque de Sidyme. Parmi eux se trouve le représentant du comté de Gloucester, M. End. Jeune encore, il était employé comme avocat à la cour de Bathurst, lorsqu'aux dernières élections la portion française de la population jeta les yeux sur lui, pour se faire représenter au parlement du Nouveau-Brunswick. Dès la première session à laquelle il assista, il acquit une réputation bien méritée d'habileté et d'éloquence ; comme orateur, il n'a peut-être pas son égal dans la chambre basse de la province. Il s'est jeté dans la faible minorité tory, qui soutient le pouvoir exécutif. Cependant son *toryisme* est beaucoup

plus libéral que le *radicalisme* de certains personnages du parti opposé. Quoique irlandais et protestant, il a défendu contre eux les intérêts des catholiques acadiens, qui, dans une grande partie du Nouveau-Brunswick, sont plus nombreux que les sujets d'origine britannique.

M. End est accompagné de M. Morin, membre du parlement provincial du Bas-Canada. Notre compatriote est en route pour la Nouvelle-Ecosse, où il va traîter avec les commissaires des provinces voisines, au sujet du site et des frais d'établissement d'un nouveau phare dans le golfe Saint-Laurent.

Au souper, nous jouissons de la compagnie de M. le grand-vicaire Macdonald, qui, après nous avoir laissés, il y a bientôt huit jours, est venu attendre monseigneur Sidyme à Nipisiguit ; ainsi que M. Morin, il loge à l'hôtel tenu par M. Doucet.

Ce brave père Doucet est un des Acadiens les plus riches et les plus respectables du Nouveau-Brunswick. Il a toujours été l'ami des missionnaires, et très-souvent leur hôte. Par son industrie, il s'est créé une petite fortune, et possède aujourd'hui de grandes fermes, sur lesquelles il a, dans une seule année, recueilli jusqu'à trois mille minots de pommes de terres.

Trois rivières viennent tomber dans le bassin de Nipisiguit et forment ainsi deux péninsules. Entre la rivière Tétigouche et la rivière du Mitan, s'avance une pointe qui domine sur tous les environs, et qui, par sa position, son escarpement et son élévation ressemble au cap de Québec. Sur le bout de cette pointe sont placés l'église catholique et le presbytère, édifice presque neuf, bien fait, et admirablement situé. De ses fenêtres l'on aperçoit le bassin garni de navires, la ville de Bathurst bâtie sur un plateau entre la rivière du Mitan et la grande

rivière de Nipisiguit, et, au-delà, de fort belles campagnes, qui s'abaissent graduellement vers le port. Au pied du cap, sur une étroite grève, s'étend un petit village, qui par sa position rappelle la basse-ville de Québec.

Un beau chemin, de douze lieues de longueur, unit Bathurst avec Miramichi. C'est par cette voie que les villes et les villages des bords de la baie des Chaleurs communiquent avec Saint-Jean et avec Frédéricton, capitale du Nouveau-Brunswick ; c'est aussi la route par laquelle, pendant l'hiver, les habitants de la Gaspésie entretiennent des rapports avec Québec.

Le commerce de Bathurst est si considérable, que, l'année dernière, cent quarante navires européens et cent-trente goëlettes employées au cabotage y ont pris des chargements. Cependant le port est sujet à un grave inconvénient. En se réunissant, les trois rivières forment un

chenal, que les bâtiments doivent suivre pour arriver au quai. Son cours est si tortueux et si étroit, que deux goëlettes ne s'y rencontrent qu'avec le risque de s'échouer. Les difficultés augmentent, quand plusieurs bâtiments, environnés de trains de bois, restent à l'ancre dans ce passage pour y recevoir leurs chargements. Le reste du bassin qui a peu de profondeur peut à peine porter de petites goëlettes.

Voici comme les sauvages expliquent les méandres de la rivière Nipisiguit. " Le grand esprit," disent-ils, " faisait chaudière sur le cap. Il venait de prendre une grosse anguille et s'apprêtait à l'écorcher, lorsqu'elle glissa entre ses doigts, tomba dans le bassin, et, en s'enfuyant vers la mer, creusa dans le limon le chenal étroit et tortueux qui cause tant d'ennui aux pilotes."

Nipisiguit se trouvait d'abord renfermé dans l'immense territoire accordé au sieur Nicolas

Denys. Cette concession ayant plus tard été considérée comme invalide, le gouvernement français accorda des terres qui avoisinent la rivière de Miramichi au sieur Denys de Fronsac; les autres parties du domaine de son père furent distribuées à quelques personnes, qui s'engagèrent à les faire valoir. En vertu de cet arrangement et par acte du trois août 1689, Philippe Hesnault, qui habitait ces lieux depuis plusieurs années, obtint du roi le fief de la rivière Nipisiguit, contenant deux lieues de front sur la même profondeur. Hesnault faisait la pêche en grand et s'occupait de la traite avec les Micmacs, qu'il s'était attachés, en épousant une femme de leur nation. Après sa mort, une partie de sa famille paraît s'être établie dans les environs de Québec.

Le récollet Chrestien LeClerq était à Nipisiguit comme missionnaire des sauvages en 1678. Il parle assez longuement du sieur Hesnault, à

propos d'un voyage qu'ils firent ensemble de Nipisiguit à Miramichi. [1]

Comme ils devaient être accompagnés de quelques sauvages et que le voyage était alors long et pénible, ils s'étaient munis des provisions jugées nécessaires.

" Pour cet effet," écrit le Père LeClercq, " on fit nos provisions qui consistaient en vingt-quatre petits pains, cinq à six livres de farine, trois livres de beurre et un petit baril d'écorce, qui contenait deux à trois pots d'eau-de-vie." Les vivres leur manquèrent cependant en chemin, car ils avaient compté, sans songer à l'appétit des sauvages et aux accidents de la route.

" Nipisiguit," ajoute-t-il, " est un séjour des plus charmants qu'il y ait dans la grande baie

1 *Nouvelle Relation de la Gaspésie.*

de Saint-Laurent : il n'est éloigné que de douze à quinze lieues de l'île Percée. La terre y est fertile et abondante en toutes choses ; l'air y est pur et sain. Trois belles rivières, qui s'y déchargent, forment un bassin très-agréable dont les eaux se perdent dans la mer, par un détroit qui en fait l'entrée et l'ouverture. Les récollets de la province d'Aquitaine y ont commencé la mission en 1620, et le P. Bernardin, un de ces illustres missionnaires, mourut de faim et de fatigues, en traversant les bois pour aller de Miscou et de Nipisiguit à la rivière Saint-Jean, à la Cadie, où ces Révérends Pères avaient leur établissement principal. Les RR. PP. Capucins et singulièrement les RR PP. Jésuites y ont exercé leur zèle et leur charité pour la conversion des infidèles ; ils y ont fait bâtir une chapelle dédiée à la sainte Vierge ; et l'on remarque que celui de ces Pères qui quitta cette mission laissa son bonnet dessus l'autel, disant qu'il le viendrait chercher quand il lui

plairait, pour faire connaître que sa compagnie avait droit d'établissement dans ce lieu."

" Le sieur Hesnault y cultive la terre avec succès, et recueille du froment au-delà de ce qu'il en faut pour les besoins de sa famille."

Voilà quel était Nipisiguit à cette époque reculée. Des Français continuèrent d'y résider en petit nombre jusques vers 1756 ; alors quelques familles acadiennes y arrivèrent, et s'établirent en ces lieux, dont les héritiers du sieur Hesnault semblent ne s'être plus occupés. Du moins personne n'empêcha les colons de défricher le terrain, dont ils ne connaissaient d'autre maître que Dieu et le roi de France.

Après la cession du Canada aux Anglais, le pays dans lequel se trouvait renfermé Nipisiguit fut érigé en province, sous le nom de Nouveau-Brunswick, et partagé en *townships*. Ac-

coutumés à ne point payer de rentes, les anciens habitants de ce lieu ne s'occupèrent point des redevances, qu'on ne leur demandait point. Plus tard, les officiers du gouvernement provincial se ravisèrent à ce sujet ; depuis quelque temps, la question des rentes territoriales fait du bruit dans la province, et ne sera définitivement réglée que par le gouvernement impérial.

Les cultivateurs du Nouveau-Brunswick sont, après tout, fort heureux de n'avoir pas été traités comme ceux de l'île Saint-Jean. Là, comme ici, s'étaient établies des familles acadiennes. Quelques années après que l'île eût passé sous la domination de l'Angleterre, des gentilshommes anglais et écossais s'avisèrent de se la faire partager en seigneuries ; leur demande fut facilement accordée, sans aucun égard aux droits des anciens habitants. Alors, sur les épaules des premiers propriétaires, tomba un joug de fer dont ils ne purent se

débarrasser. A la suite de longues discussions, on leur permit de garder leurs terres pendant quarante ans, à condition qu'ils paieraient une rente annuelle de cinq louis ; encore, cette grâce ne fut-elle accordée que par quelques-uns des seigneurs. Les autres laissèrent les terres à bail, pour vingt ans seulement, et exigèrent une rente annuelle de dix et même de vingt louis. La conséquence naturelle de cette spoliation a été que beaucoup d'Acadiens ont été ruinés et ont cédé la place à des fermiers écossais. Ceux-ci, à leur tour, ont éprouvé le même sort, et sont partis aussi pauvres que leurs dévanciers. Les plaintes soulevées contre ces injustices ont été efficacement étouffées, par les gens qui en profitent et qui sont les maîtres dans les chambres législatives.

Juillet, 27.

A midi, nous sommes prêts à faire route ; mais le départ est retardé par l'absence de

quelques-uns des matelots, que la curiosité retient à Bathurst. Le vent est favorable, et cependant ils nous font attendre deux grandes heures. Voilà un beau champ pour la mauvaise humeur ; heureusement la lecture des journaux canadiens, que nous venons de recevoir de Québec, adoucit la bile des mécontents, et fait oublier les reproches préparés pour l'arrivée des retardataires.

Vis-à-vis de Nipisiguit, la baie des Chaleurs est dans sa plus grande largeur. Comme il y a environ sept lieues d'une côte à l'autre, l'on ne peut, du nord, distinguer les terres basses du Nouveau-Brunswick ; d'ici, au contraire, l'on aperçoit clairement les montagnes du district de Gaspé.

Les rivages présentent une suite non interrompue d'habitations et de champs cultivés, entre Nipisiguit et Caraquet. Près de ce der-

nier endroit, est Poccha, qui possède une chapelle, et fournit au commerce de Québec d'excellentes meules à aiguiser ; leur réputation a cependant diminué beaucoup, par la paresse et la malhonnêteté de quelques tailleurs de pierre. Ceux-ci, au lieu de chercher et de choisir les meilleurs lits de grès, prenaient les pierres qui leur tombaient sous la main, et livraient au commerce des meules dont on ne pouvait se servir. En conséquence de ces fraudes, l'anathème des affileurs s'est étendu sur toutes les meules de Poccha, sur les bonnes comme sur les mauvaises.

Vers 8 heures du soir, nous jetons l'ancre à l'entrée de la baie de Caraquet, après avoir parcouru environ douze lieues, depuis la sortie du bassin de Nipisiguit. Comme le temps est obscur et l'entrée difficile, le Capitaine V., n'ose entreprendre de franchir le passage pendant la nuit.

Juillet, 28.

L'église de Caraquet est bâtie sur la baie du même nom, à peu près à une lieue de l'entrée. Quoique la marée et le vent soient contraires, le Capitaine V. veut forcer la *Sara* à se faire un nom, en remontant jusqu'à l'église. malgré ces obstacles. Ayant été dans l'habitude de visiter Caraquet une ou deux fois par an, il se trouve ici en pays de connaissance. Souvent il s'est vanté de son habileté à construire des bâtiments, et il a même porté des défis aux charpentiers du lieu, qui passent pour fort habiles ; sa goëlette favorite vient de dévancer le brick du capitaine Painchaud, bâti par les frères Aché, qui sont les meilleurs ouvriers de Caraquet. Ces circonstances lui ont monté la tête, et mettent en jeu la double vanité du marin et du constructeur naval.

De grand matin donc, il déploie ses voiles

pour louvoyer dans un chenal étroit ; contre le vent et contre le courant, la *Sara* gagne à chaque bordée, et enfin elle arrive glorieuse et triomphante au mouillage, voisin de l'église. Je me trompe : la *Sara* reste indifférente à sa victoire ; c'est le capitaine qui est glorieux et triomphant ; il accepte, avec un légitime orgueil, les félicitations des habitants du voisinage, qui ont reconnu la goëlette de l'Evêque, et se sont réunis pour recevoir la bénédiction épiscopale. " Capitaine," lui dit un des plus anciens marins, " vous nous avez fait voir aujourd'ui ce que nous n'avions pas encore vu ; jamais bâtiment n'a réussi à monter jusqu'ici contre vent et contre marée."

M. MacHarron, missionnaire de Caraquet, a été informé ce matin seulement de la visite de l'Evêque ; il est trop tard pour que ses paroissiens puissent se préparer à recevoir aujourd'hui la confirmation ; notre séjour à Caraquet sera donc prolongé jusqu'à demain.

Deux choses nous étonnent, au débarquement : le costume antique des habitants, particulièrement celui des femmes, et la charité qu'on a de ne point nous assourdir à coups de fusil. Pas un seul de ces *braillards*, comme les appelle un vieux chasseur, n'ose ouvrir sa gueule noire. Mais trève de compliments sur ce dernier point ; car si les chasseurs de Caraquet n'ont pas aujourd'hui dérouillé leurs fusils, c'est qu'ils ont été pris à l'improviste ; demain, nous paierons le repos du premier jour. En effet, ce matin, dès que la renommée aux mille voix eût proclamé aux paisibles habitants de l'endroit l'arrivée de l'évêque de Sidyme, un conseil des notables s'est tenu, et six vigoureux rameurs ont été dépêchés au Chippagan, situé à quatre lieues d'ici, pour acheter une bonne provision de poudre.

Le sujet de notre première surprise est mieux fondé. Cette population a conservé les cou-

tumes et le costume de ses ancêtres, bien plus religieusement que les autres communautés acadiennes. A voir l'habillement des femmes, on les prendrait pour des religieuses. La partie la plus curieuse de leur toilette est la couverture de tête, grande coiffe à fond quarré et sans aucune garniture. Sous cette enveloppe, toutes les têtes paraissent de loin appartenir aux bisaïeules de la génération présente.

" Et les huîtres de Caraquet ! en mangerons-nous ? " demande l'ami N., qui craint moins les huîtres que les homards. Les huîtres de Caraquet sont renommées ; elles habitent une batture d'une demi-lieue en superficie, vers le fond de la baie, et à deux milles environ de l'église. L'année dernière, les habitants du lieu, trop avides de gain, en chargèrent une vingtaine de goëlettes, et par là en diminuèrent le nombre, de manière à donner des craintes pour l'existence de la colonie sous-marine. Munis des

instruments nécessaires et habitués à ce genre de travail, ils ne craignent point de compétition de la part des étrangers, et se regardent comme autorisés à régler l'exploitation des huîtres de leur baie.

Les opérations sont généralement dirigées par un conseil d'anciens. Ceux-ci, reconnaissant leur imprévoyance de l'année dernière, résolurent de n'en point vendre à l'avenir avant la fin de septembre. Nous faudra-t-il donc attendre jusqu'au mois d'octobre ? Non ! A peine monseigneur Turgeon a-t-il témoigné le désir de se procurer des huîtres, que les anciens chargent cinq ou six pêcheurs d'en fournir autant qu'il en faudra.

Deux rateaux, attachés en ciseaux, forment l'instrument le plus commode pour saisir les huîtres au fond de l'eau. D'abord écartés l'un de l'autre, les deux rateaux sont rapprochées au

moyen de leurs manches, et retiennent entre leurs dents les cailloux et les coquillages. L'instrument est alors tiré de la mer, déchargé dans la berge et plongé de nouveau.

L'église et le presbytère de Caraquet sont construits de pierre ; c'est à M. Cooke, ancien missionnaire du lieu, qu'est dû l'honneur d'avoir fait bâtir le seul grand édifice de pierre qui soit dans la baie des Chaleurs.

Juillet, 29.

Vers 5 heures du soir, nous faisons nos adieux aux Acadiens, dont nous avons admiré la foi et l'attachement aux anciennes mœurs.

" .... Heu pietas ! heu prisca fides ! "

peut-on répéter avec le poète, en rappelant les bonnes qualités de ces braves gens.

Au départ, tous les fusils se font entendre, et

les jeunes gens tâchent ainsi de réparer leur honneur, si gravement compromis à notre arrivée.

En sortant du goulet, le capitaine V. nous expose à passer la nuit sur un banc de sable. Malgré les avis d'un pilote qui a voulu nous suivre jusqu'en pleine mer, malgré les remontrances de son fils Benne, qui connaît mieux que son père le port de Caraquet, il s'obstine à suivre une route qui a bientôt mis la quille de la *Sara* en contact avec le fond de la mer. Par bonheur, le vent souffle avec force; après avoir tracé un silon de quatre ou cinq arpents, la goëlette se trouve de nouveau dans le chenal et fuit vers Québec.

Tout va bien, hormis le cœur de M. le grand-vicaire Gagnon, que Monseigneur a invité à monter avec nous jusqu'à Québec.

Missionnaire dans ce pays depuis trente ans, et, par conséquent, obligé de voyager souvent, soit en goëlette, soit en berge, M. Gagnon ne peut se trouver sur mer sans être malade ; chaque nouvelle excursion lui prouve que son apprentissage n'est pas encore fini. Tandis que, la gaieté dans le cœur et sur les lèvres, nous soupons avec appétit, le vieux missionnaire est étendu sur son lit de douleur, répondant avec piteuse mine à nos joyeux propos.

Juillet, 30.—9 heures du matin.

Nous sommes au milieu des berges de pêche de la Grande-Rivière. Désireux de se procurer de la morue fraîche pour le marché de Québec, le capitaine s'arrête pour en faire provision. Deux heures plus tard, quelques coups de canon tirés par la *Sara* informent de notre passage, M. le missionnaire de Percé, et vont porter l'épouvante parmi les goëlands et les cormorans du cap.

Vers 5 heures du soir. — Nous passons vis-à-vis de la Vieille ; un des voyageurs boit un verre d'eau à sa santé et lui lance quelques écailles d'huître. — "Ne faites point cela," dit quelqu'un au mauvais plaisant ; "si vous insultez la Vieille, elle se vengera, soyez-en sûr."

6 heures du soir.

Des nuages épais roulent au-dessus de la baie de Gaspé ; ils s'accumulent et semblent acquérir de la solidité, en se pressant les uns contre les autres. Bientôt ils forment une arche sombre et lugubre, dont la base repose sur la crête du Fourillon, tandis que le sommet s'arrondit sur nos têtes. Le vent souffle avec violence ; l'obscurité des nuages est refletée par la mer, qui est devenue furieuse ; les vagues se poursuivent ; elles s'élèvent comme des collines, entre lesquelles se prolongent des vallons, où, à l'abri de la tourmente, l'hirondelle de mer

cherche sa pâture dans la plus profonde sécurité. La mer ne s'est pas encore montrée à nos yeux si sublime et si terrible.

8 heures et demie du soir.

De profondes ténèbres sont répandues dans l'air, tandis que sur les eaux s'étend une nappe de feux phosphoriques. Les yeux marins de Benne aperçoivent un bâtiment à quelque distance, en avant de la *Sara ;* peu après, tous le voient et distinguent le sillage lumineux qu'il laisse après lui. Il est à petite portée de la voix, et fait même route que nous. De part et d'autre, les questions et les réponses se croisent, sans pouvoir être comprises au milieu des sifflements du vent et du bruit des vagues. Enfin, après bien des cris poussés des deux côtés, Benne comprend que c'est une goëlette qui vient d'Halifax et qui appartient à M. Tremblay, de la Malbaie. — " Elle marche comme un quai," observe le capitaine V. Il disait vrai, car nous l'avions déjà dépassée.

Juillet, 31.

“ Où en sommes-nous ce matin ? ” L’opinion générale est que le Grand-Etang est sur notre gauche, et la pointe nord-ouest de l’île d’Anticosti à droite. La brume est si épaisse que le capitaine craint d’être trop rapproché de cette île.

Août, 1er.

A gauche est Sainte-Anne-des-Monts; nous faisons la traverse vers le nord. Loin devant nous, est la pointe des Monts avec son phare.

Vis-à-vis de la Trinité, un lourd vent du nord s’abat sur la *Sara* et la pousse en peu de temps à la pointe des Monts. Là, suivant la prédiction du capitaine, le vent favorable nous abandonne ; les voiles ne portent plus et battent contre les mâts ; nous sommes arrêtés par une brise fraîche du sud-ouest, et condamnés à louvoyer, mais

avec si peu de succès que chaque bordée vers la terre nous ramène près du phare.

Cette tour qui doit avoir une centaine de pieds de hauteur, a empêché bien des naufrages. Le fleuve, qui, au-dessus de l'île d'Anticosti, a vingt-cinq lieues de largeur, se retrécit rapidement ensuite, et ici n'en a plus que dix-huit. La côte du nord s'avance subitement vers le sud et se termine par une pointe basse et fort dangereuse, où les naufrages étaient fréquents et où les naufragés se trouvaient autrefois éloignés de tout secours. Aujourd'hui, avec sa lumière brillante, la pointe des Monts a perdu sa mauvaise renommée et offre des secours aux matelots, qui sont toujours sûrs de n'y point périr de faim, depuis que le gouvernement y a établi un dépôt de provisions.

— " Ça-t-il l'air de la *Nancy*, ça," s'écrie Benne, en rapprochant de son œil la longue-vue, que

depuis quelques moments il dirige vers un bâtiment occupé comme nous à louvoyer au large. — " C'est la *Nancy* qui arrive d'Halifax." — " Ça serait drôle," répond le père V.," si je nous rencontrions, où je nous sommes séparés."

— " C'est elle, c'est elle ;" reprend Benne, au moment où les deux goëlettes se trouvent en même temps sur le sommet de deux vagues.

— " Vite, Benne, *manne de botte ;* il faut aller voir où en sont les garçons." — Le capitaine, dans sa joie mêlée d'inquiétude, mêle aussi un peu d'anglais avec son français ; cette goëlette lui appartient ; un de ses fils la conduit et deux autres y sont sous les ordres de leur frère. La chaloupe revient bientôt, amenant Polite et *Edoir* en échange de Benne. Coque à bord de la *Nancy*, *Edoir* est un égrillard de dix ans, qui oublie souvent le feu de la cambuse, pour grimper dans les mâts comme un écureuil et s'y ba-

lancer comme un carcajou. — Aussi le père V. est-il fier de son *Edoir*, son *joculot*, à lui.

La *Sara* a beau louvoyer, elle n'avance que peu à peu et avec un immense travail contre les efforts réunis du vent et des courants. — "Monseigneur," dit le capitaine, "ce serait mieux de retourner à la rivière de la Trinité, où on attendra un bon vent." — "C'est bon, capitaine ; mais y serons-nous tranquilles ?" — "Comme dans un pot, Monseigneur, on y mouille tout proche de terre, quoique la grève ne soit pas *rouâble*." — "Près de terre !" répètent plusieurs voix ; "nous n'avons pas été à terre depuis cinq jours."

Un quart-d'heure après, la *Sara* et la *Nancy* jettent l'ancre à l'entrée de la rivière de la Trinité, au milieu d'une nappe d'eau, unie comme une glace. Libre à nous de nous promener sur le pont, sans craindre de faire un faux pas. Mais

ce n'est pas encore le plus beau de la position : la pointe de l'ouest est couverte de rochers ; un peu plus loin est une grève de sable, que nous allons avoir le plaisir de parcourir.

Une goëlette nous a précédés dans la baie. Qui sont nos voisins ? — " A qui la goëlette ! " — " A. M. Tremblay, de la Malbaie. " — " C'est justement le quai que la *Sara* a passé dans le gros temps, au large du cap des Rosiers, " dit le capitaine V. ; " c'est la tortue qui a été plus vite que le lièvre."

Pendant l'après-midi nous explorons la belle grève de la baie de la Trinité, et nous visitons un petit établissement de la compagnie de la baie d'Hudson, situé sur la rivière. à une demi-lieue plus haut. Quatre employés résident là, pour faire la pêche du saumon et éloigner ceux qui cherchent à trafiquer avec les Montagnais. De notre promenade nous rapportons coquil

lages, oursins, étoiles de mer, et de plus un magnifique saumon.

Sur la pointe de l'ouest, sont les morceaux à demi pourris d'une croix, qui a été plantée en ce lieu, il y a plus de vingt ans. Demain, si le vent est aussi défavorable qu'il l'a été aujourd'hui, nous la remplacerons par une croix nouvelle.

Août, 3.

A huit heures du matin tout est prêt pour notre entreprise ; nous nous rendons à terre, munis de haches, de pinceaux et de peintures. Les ouvriers se mettent au travail, abattent deux sapins, les taillent et les clouent en croix. Sur cette œuvre un peu rude, s'étend une double couche de peinture ; et voilà la croix prête à être élevée sur le rocher. Pour la soutenir, quelques grosses pierres sont roulées autour de sa base ; ainsi appuyée, elle pourra résister aux plus rudes coups de vent. Les équipages des trois goëlettes, les employés de

l'établissement et quelques pauvres sauvages montagais assistent à la bénédiction faite par monseigneur de Sidyme ; tous viennent ensuite baiser avec respect le pied de la croix.

Les hommes sont avides de laisser un souvenir après eux ; et, ce souvenir, chacun l'attache comme il peut sur son passage. La date de la bénédiction est tracée sur le montant de la croix, et les rochers qui la soutiennent sont chargés de porter à la postérité les noms des personnes présentes. Il n'y a pas même jusqu'à Jacques et à Edouard, qui ne désirent voir leurs noms peints en grosses lettres, à côté de celui de leur père. Ce memento ne durera probablement pas longtemps, car la peinture n'est pas *œre perennius*, mais il se conservera assez bien, pour que, dans trente ans, un savant antiquaire s'amuse à déchiffrer ces caractères, et à y découvrir l'histoire d'une tribu sauvage, ou quelques fragments d'un récit sur les voyages des Scandinaves. La croix rendra de plus

grands services, en rappelant quelque pensée religieuse aux équipages des nombreux navires qui mouillent dans ce port.

Août, 4.

Matane au sud et Betsiamite au nord.

Août, 5.

Nous passons la journée, en vue de Portneuf. C'est un petit purgatoire que de louvoyer en face d'un gros vent. Le bâtiment, penché sur le côté, prend une allure saccadée, qui vous ballotte comme le grain est ballotté dans un van. A force de patientes recherches, vous avez trouvé un coin où vous ne serez pas exposé à rouler sur le pont ; vous bénissez votre étoile et commencez à jouir de votre bonne fortune, quand la voix du capitaine vient vous arracher à vos rêveries, par les trois mots magiques : " Parez à virer. " Le bâtiment s'arrête incertain. " Gare aux têtes, " retentit de l'avant à l'arrière ; c'est un avertissement cha-

ritable, qui vous engage à tomber à plat ventre sur le pont, si vous ne voulez être emporté à la mer. A peine le lourd gui est-il passé en grondant sur votre tête, que le bâtiment se penche brusquement sur l'autre bord. Alors, mieux vous étiez blotti avant ce changement, plus il est probable que vous allez rouler à fond de cale ou vous empaler sur une patte d'ancre. Et combien d'autres bagatelles du même genre s'unissent pour vous tourmenter ? Une vague franchit le plat-bord et vient rafraîchir votre sommeil ou tremper les feuilles de votre livre ; un lourdaud, qui se hâte de changer les voiles, s'assied sur votre joue, tandis que les souliers ferrés d'un autre vous écrasent les orteils. Ami lecteur, Dieu vous garde de passer trois longues journées à louvoyer !

Août, 8.

De la rivière du Loup nous traversons au pot à l'Eau-de-Vie. Accoutumés depuis six semaines à un vaste horizon, le fleuve nous

paraît étroit, quoiqu'il ait ici sept lieues de largeur. Le soir, nous jetons l'ancre à la pointe aux Pins. Demain matin, nous arrêterons à Grosse-Isle.

Août 9, 4 heures du matin.

Le bruit des chaînes, qui se déroulent lorsque l'ancre tombe à l'eau, fait hâter le lever des plus paresseux. Arrivés à Grosse-Isle, nous attendons la visite de l'officier de santé. Vers six heures, a. m., paraît une chaloupe à pavillon jaune, et gouvernée par un homme au visage long, blême et ombragé d'épais favoris. Avec ce teint et cette figure, on le prendrait pour la fièvre jaune elle-même, s'il n'était beaucoup plus courtois. Ayant reconnu monseigneur de Sidyme, le docteur P. s'empresse de lui offrir sa chaloupe et l'invite à descendre à terre pour visiter la chapelle et le missionnaire.

Déclarés sains de corps par messieurs les médecins, nous faisons route vers le terme du

voyage, et vers 4 heures la *Sara* entre dans le bassin de Québec. Sa faible artillerie salue la capitale du Bas-Canada ; le pavillon des jours solennels est étendu sur le pont pour être hissé au grand mât ; en se déployant, il enveloppe dans ses longs replis le bréviaire du curé de Saint-Isidore et le lance par-dessus le plat-bord. Somme toute : voilà la seule perte que nous ayons faite dans tout le cours du voyage ; cet accident est même bientôt réparé, car, grâces à la libéralité de monseigneur de Sidyme, le livre au teint hâlé, au couvert battu de la tempête, aux feuilles jaunies par l'eau de la mer, est remplacé par quatre beaux volumes, brillants de jeunesse, de force et de santé !

Voilà donc Québec, le lion du nord, assis en roi sur son rocher escarpé, dominant les eaux du grand fleuve, et environné de ses riches et riantes campagnes. Dans le cours de notre voyage, la nature ne nous a rien offert de si magnifique.

A l'entrée de la rivière Saint-Charles, la *Sara* est visitée par l'officier de santé, par un employé de la douane et par le capitaine du port ; munis de leur permission, nous nous dirigeons vers le quai que nous quittions, il y a environ sept semaines. Et le groupe d'amis que nous y laissâmes est encore là, environné d'une foule considérable de citoyens, venus pour saluer l'évêque de Sidyme.

— " Montez, messieurs ; montez ;" nous crie-t-on. — Mais comment arriver jusque-là. Notre goëlette est échouée à deux brasses du quai et à quinze pieds au-dessous de la plate-forme.

Cependant on fait glisser sur le gaillard une longue échelle, dont nous sommes invités à nous servir. De notre côté, nous tenons conseil au pied du grand mât : — " Voilà nos amis qui nous attendent là haut ; monterons nous au moyen de l'échelle tremblante et brisée que voici ? Qu'en dites-vous, messieurs ? "

— " Non," répond l'un ; " nous sommes partis leurs égaux ; nous ne ramperons point pour remonter vers eux." — " Et pourquoi non ? c'est le plus court chemin." — " Vous êtes bien pressés ; moi, je ne monterai pas, car il fait si noir, que d'ici en haut, je ne pourrai mettre la main sur un seul échelon." — Or le préopinant a la vue si basse, qu'il n'y verrait goutte, même en plein jour. — " Point d'échelle ! point d'échelle !" s'écrie M. F., qui a une aversion profonde pour les échelles, depuis la mauvaise nuit passée au pied de la grande échelle, près du ruisseau à Manon.

Le poids de ce grave personnage, jeté dans la balance, la fait pencher vers la négative. — " Ça ne fera pas comme ça," observe le capitaine V. ; " mettez la chaloupe à l'eau : allons, Benne, entends-tu ? Voyons, Moyse, mon garçon ; bordez les rames ; faites ça comme il faut, devant le monde." — La chaloupe est préparée, et elle nous conduit à un point du rivage, où

nous pouvons débarquer en observant toutes les règles de la bienséance.

Adieu! adieu! légère *Sara*. Sur ton bord, j'ai passé des jours agréables; accepte en retour mes meilleurs souhaits. Que la main de Constant V. te soit propice! Puissent les tempêtes respecter ta forme si élégante et si coquette! Puisse-tu, parée de ta robe blanche, sillonner la mer pendant de longues années! Je retourne vers mes bois; adieu pour la dernière fois.

Deux ans après ce voyage, la *Sara*, gréée à neuf et fournie de voiles plus grandes que les premières, partait de Québec pour le golfe de Saint-Laurent. Une violente tempête la surprit sur les côtes du Labrador, et la jeta au rivage, où elle fut complètement brisée.

